Les services à la population

Syndicat Mixte du Pays Vendômois

Janvier 2006

Les études de l'Observatoire n° 37

Observatoire de l'Economie et des Territoires de Loir-et-Cher

Sommaire

Avant-propos 4

Données de cadrage 5

Localisation du Pays Vendômois 6

Infrastructures de communication 6

Population 7

Un territoire peu densément peuplé 7

La population s'accroît un peu lentement 7

Le vieillissement de la population est plus marqué que dans l'ensemble du département 8

Le territoire accueille une population extérieure au Loir-et-Cher 10

Les couples sans enfant sont plus nombreux qu'ailleurs 11

Hausse récente de la construction de logements . . .12

Après une reprise entre 1997 et 2001, le nombre des naissances se contracte de nouveau 12

Emploi et marché du travail 13

Répartition et évolution de l'emploi total 13

L'évolution récente de l'emploi salarié 14

Migrations domicile travail en 1999 15

Baisse sensible du chômage en 2004 16

L'organisation intercommunale 17

Les services à la population . .19

Les services généraux 19

La sécurité 19

Les services de gendarmerie et de police 19

Les services de secours 20

Les trésoreries publiques 21

Le service postal 22

Les services bancaires 24

Les notaires 25

Les instances judiciaires 25

Mobilité et transports collectifs 27

Le réseau ferroviaire 27

Les lignes régulières de car 27

Les taxis 29

Les services à la jeunesse 30

La petite enfance 30

Les juniors 33

Les collèges 36

Les lycées 38

L'accueil de l'enfance inadaptée 39

Formation, insertion professionnelle et emploi 40

L'apprentissage 40

L'offre de formation supérieure à proximité du Pays Vendômois 40

La formation professionnelle et continue 41

Points d'information et lieux d'accueil des demandeurs d'emploi 42

L'insertion par l'activité économique 42

Intérim et structures spécialisées 42

Les services aux créateurs d'entreprises 43

L'action sociale 44

Les acteurs 44

Les permanences et lieux d'accès des services à vocation départementale 44

Le service social de proximité du Conseil Général 44
Les organismes de sécurité sociale 45
Les services sociaux des collectivités 46
Le mouvement associatif 47
Les services aux personnes âgées 48
Les coordinations gérontologiques 49
L'aide à domicile 49
Les services de soins infirmiers à domicile 50
Les services de portage de repas 51
Les services de surveillance 52
Les autres services 52
Les services aux personnes handicapées 53
L'aide à domicile et les soins infirmiers 54
L'aide à la mobilité 54

La santé 55

L'offre de soins hospitalière 55
Les services d'urgence 57
Les maternités 58
Autres services liés à des établissements de santé .58
Les médecins généralistes 59
Les médecins spécialistes 62
Les chirurgiens dentistes 62
Les infirmiers libéraux 63
Les pharmacies 64
Les autres professions médicales 65
Les laboratoires d'analyses 66
Les ambulances et VSL 66
Les autres services liés à la santé 67
Les vétérinaires 68

L'offre sportive et culturelle 69

La pratique sportive 69
Les pratiques artistiques 70
La lecture 71
Le cinéma 72
Les technologies de l'information et de la communication 73
La desserte haut débit 73
Les espaces publics numériques et les points d'accès Internet 74

Le logement 75

Le parc social 75
Les permanences d'information sur le logement . . .75
Les agences immobilières 76
Les foyers de jeunes travailleurs 76
L'hébergement d'urgence 76

La collecte des déchets ménagers .77

Le commerce et l'artisanat 79

Les commerces de proximité 79
Les commerces de première nécessité 79
Les autres commerces d'alimentation 83
Les grandes et moyennes surfaces alimentaires . . .84
Les autres commerces et services 85
Les "points multi-services" 89
Un tissu artisanal important 90

Avant-propos

Les services à la population constituent un facteur d'attractivité et de dynamisme, un élément de cohésion sociale et territoriale. La disparition d'un commerce ou d'un service est en général vécue douloureusement par la population et leurs élus. Pour nourrir la réflexion du Syndicat du Pays Vendômois, dans le cadre de l'élaboration du deuxième contrat régional de Pays, l'Observatoire de l'Economie et des Territoires a réalisé **un inventaire de ces services.**

De nombreuses données ont été **collectées auprès des organismes ressources**. **Certaines d'entre elles ont fait l'objet d'une validation auprès des communes**, que nous remercions pour leur contribution. Des informations complémentaires leur ont également été demandées. Dans la plupart des cas, les renseignements datent de fin 2004 ou de 2005. Cependant, quelques-uns sont plus anciens (2003), à l'exemple de la capacité des établissements de santé.

Les thèmes retenus sont ceux qui apparaissent au cœur des préoccupations des territoires : services généraux, transports, jeunesse, action sociale et personnes âgées, santé, offre culturelle et de loisirs, logement et commerce. Ont été exclus volontairement les équipements sportifs, en raison du recensement en cours de réalisation par les services de l'Etat.

Pour chaque thème, une abondante cartographie permet de visualiser immédiatement les zones d'ombre. Plusieurs indicateurs s'efforcent de positionner le Pays par rapport au Loir-et-Cher, à la région Centre et à la France. Pour certains équipements structurants, des cartes présentent les temps ou distances d'accès, sur la base d'un trajet en voiture calculé automatiquement en fonction du réseau routier susceptible d'être emprunté, y compris les autoroutes le cas échéant.

La localisation de la majorité des services est effectuée par défaut à la mairie, les coordonnées géographiques précises n'étant pas disponibles pour l'instant.

Les données de cadrage

Localisation du Pays Vendômois

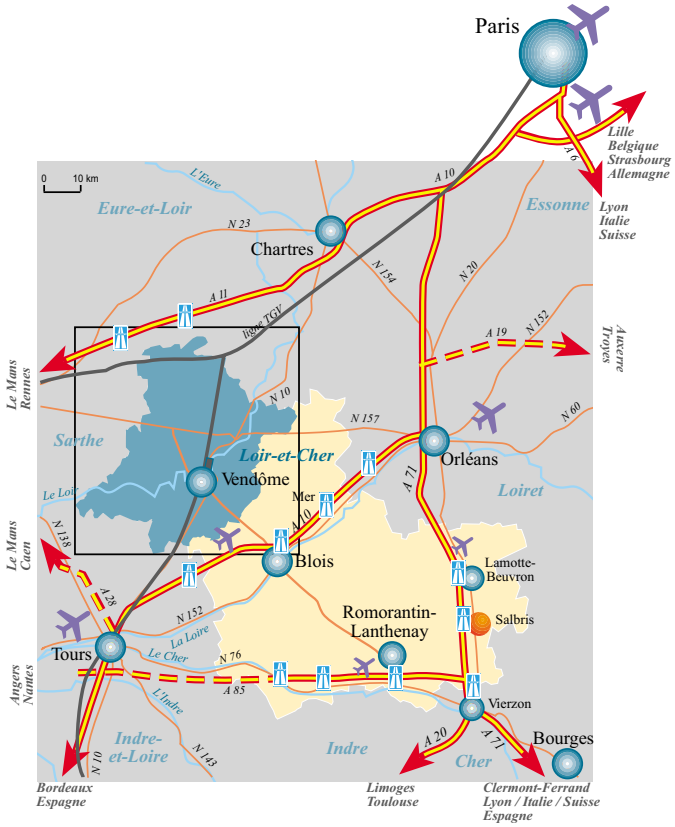

Source : Observatoire - 2005

Infrastructures de communication

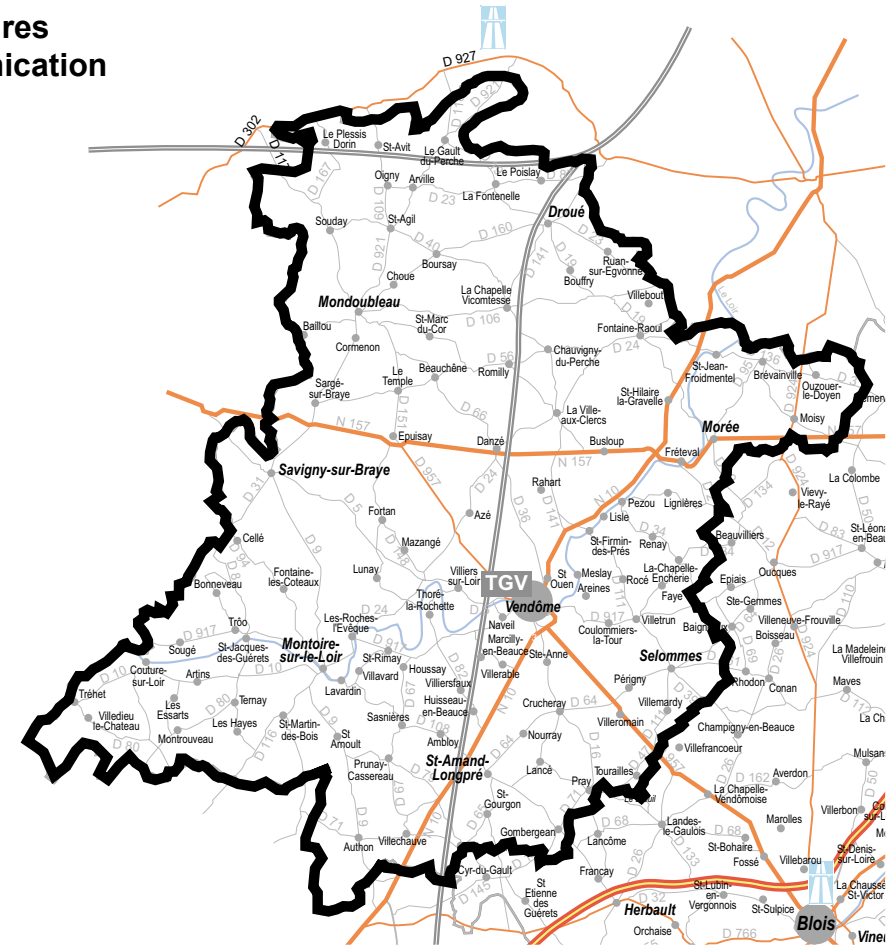

D'après sources : ADELEC - Observatoire - 2005

Population

Un territoire peu densément peuplé

Densité de population en 1999 (en hab/km²)

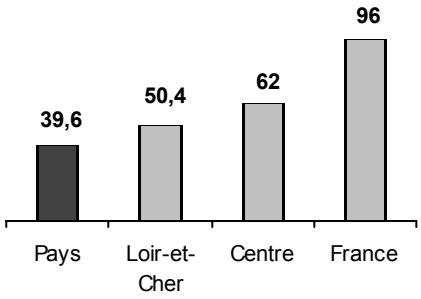

Source : INSEE

En 1999, le Pays Vendômois compte **plus de 68 400 habitants, soit 21,6 % de la population du Loir-et-Cher**.

Son territoire s'organise autour d'**un pôle structurant, Vendôme** et de **plusieurs pôles secondaires : Montoire-sur-le-Loir, Mondoubleau, Droué, Morée**.

La majeure partie des communes sont de petite taille. La **densité** du Pays est d'ailleurs l'une des plus faibles du Loir-et-Cher avec **moins de 40 habitants au km²**. La moyenne départementale se situe elle-même largement en-deçà de celle de la région Centre et plus encore de celle de la France.

La population s'accroît lentement

Evolution de la population du Pays Vendômois depuis 1962

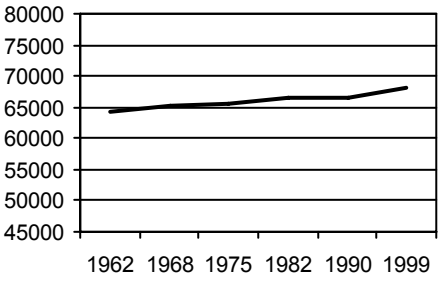

Source : INSEE

Depuis 1962, la population s'est accrue de 3 900 personnes, soit + 6,1 %, taux très nettement inférieur à celui de l'ensemble du Loir-et-Cher qui atteint près de 26 %. Ce faible dynamisme se retrouve à toutes les périodes intercensitaires. **Le rythme de croissance** s'est cependant redressé entre 1990 et 1999, mais il reste **inférieur à la moyenne départementale** : + 2,3 % contre + 2,95 %.

En 2004, le recensement a porté sur 19 communes du Pays, dont les plus peuplées sont Montoire-sur-le-Loir, Villiers-sur-Loir et Droué. Elles ont gagné ensemble une centaine d'habitants en 5 ans (+ 0,9 %). Les 51 communes recensées en Loir-et-Cher ont connu un accroissement de 3,2 %. On ne peut cependant tirer aucune conclusion pour le Pays à ce stade du recensement.

La population des communes en 1999

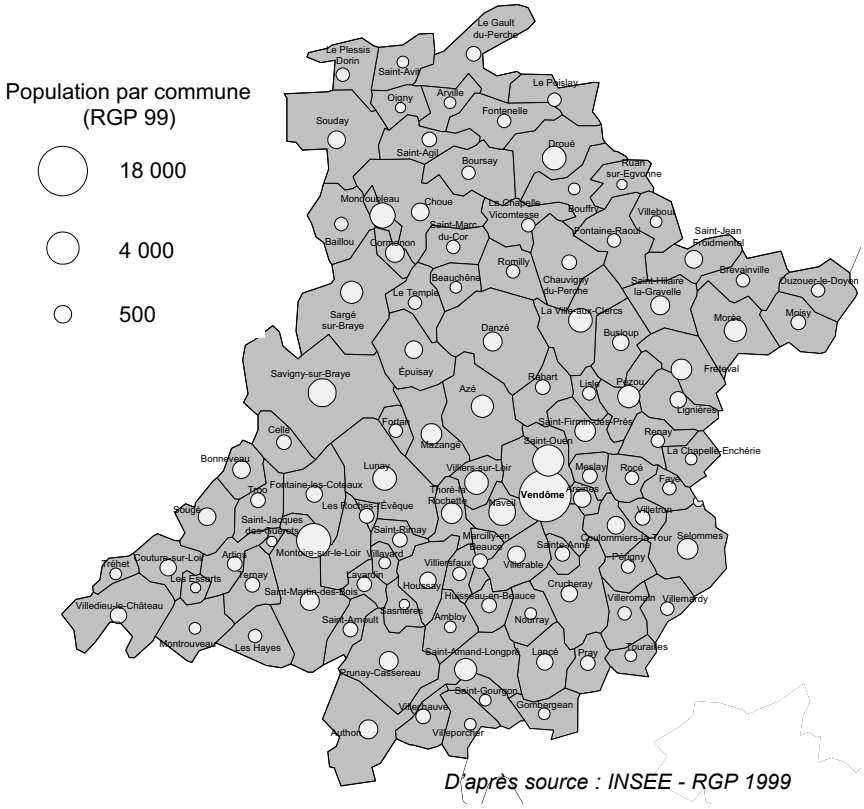

D'après source : INSEE - RGP 1999

Communes recensées en 2004

	Population provisoire 04	Evol. 99-04
Ambloy	152	- 3
Artins	284	+ 2
La Chapelle-Enchérie	149	+ 3
Couture-sur-Loir	439	+ 6
Danzé	714	+ 109
Droué	1 151	- 54
Les Essarts	101	- 1
Faye	178	- 4
Fontaine-les-Coteaux	369	+ 26
Gombergean	144	- 1
Les Hayes	179	+ 10
Montoire	4 186	- 89
Ouzouer-le-Doyen	199	+ 32
Pray	275	+ 13
St-Jacques-des-Guérets	81	+ 3
Villechauve	284	+ 14
Villetrun	274	+ 5
Villiersfaux	233	+ 9
Villiers-sur-Loir	1 209	+ 19

D'après source : INSEE - RGP- 2004

Le vieillissement de la population est plus marqué que dans l'ensemble du département

Indice de vieillissement en 1999

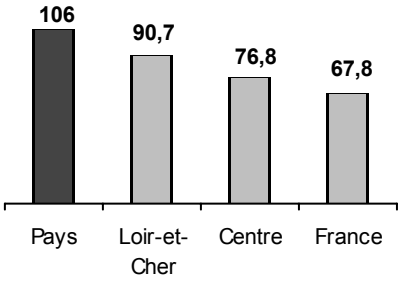

Source : INSEE

Comparaison de la structure par âge en 1999

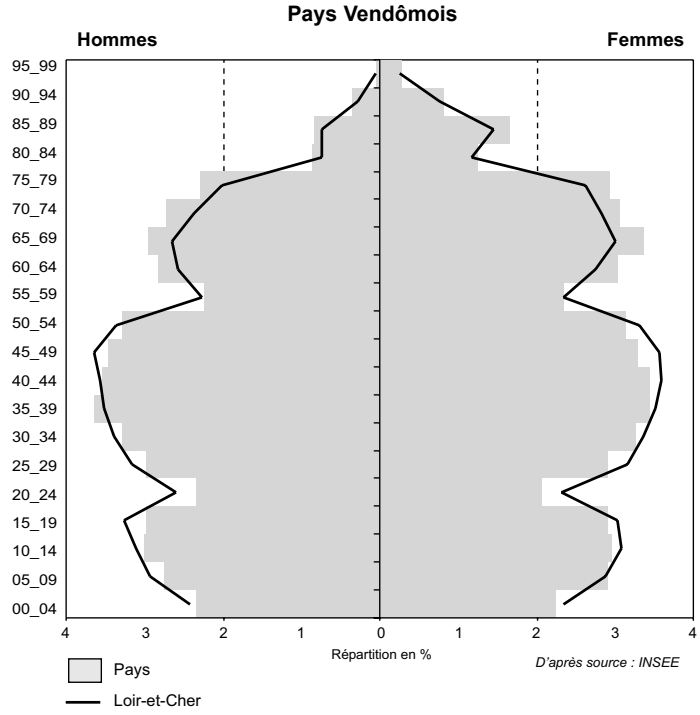

Par rapport à l'ensemble du Loir-et-Cher, **le phénomène de vieillissement de la population apparaît plus prononcé dans le Pays Vendômois**. En dessous de 60 ans, le poids de chaque tranche d'âge est en effet inférieur à la moyenne départementale, tandis qu'il est supérieur aux âges les plus avancés. En 1999, la part des moins de 20 ans accuse ainsi un déficit de 1 point par rapport à la moyenne. De même, **l'indice de vieillissement**, qui mesure le nombre de personnes de 65 ans et plus pour 100 jeunes de moins de 20 ans, est de **106 dans le Pays contre 90,7 pour l'ensemble du Loir-et-Cher**. Celui-ci est cependant très éloigné du taux de la France métropolitaine et bien supérieur à celui de la région.

Evolution de la structure par âge

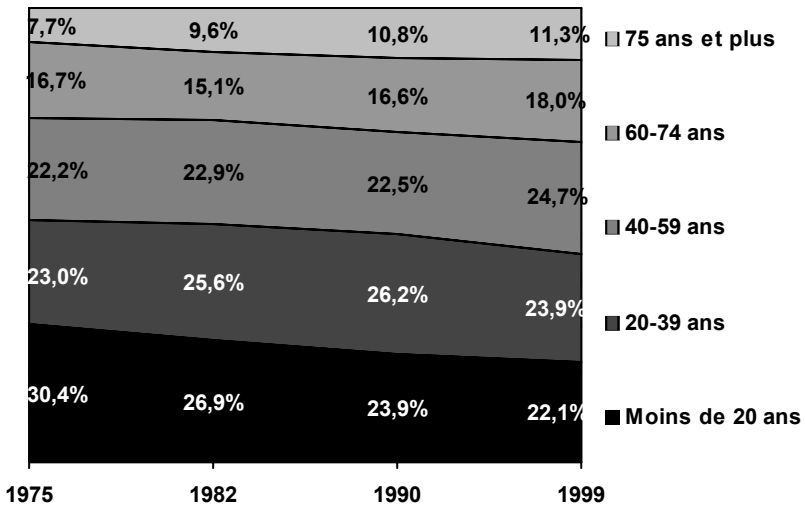

Source INSEE-RGP

structure en 1999

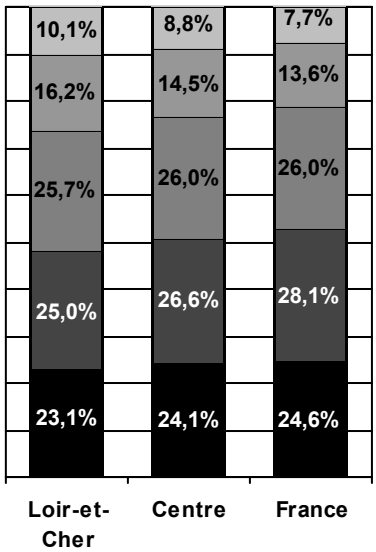

Comparaison de la structure par âge de la population en 1990 et 1999

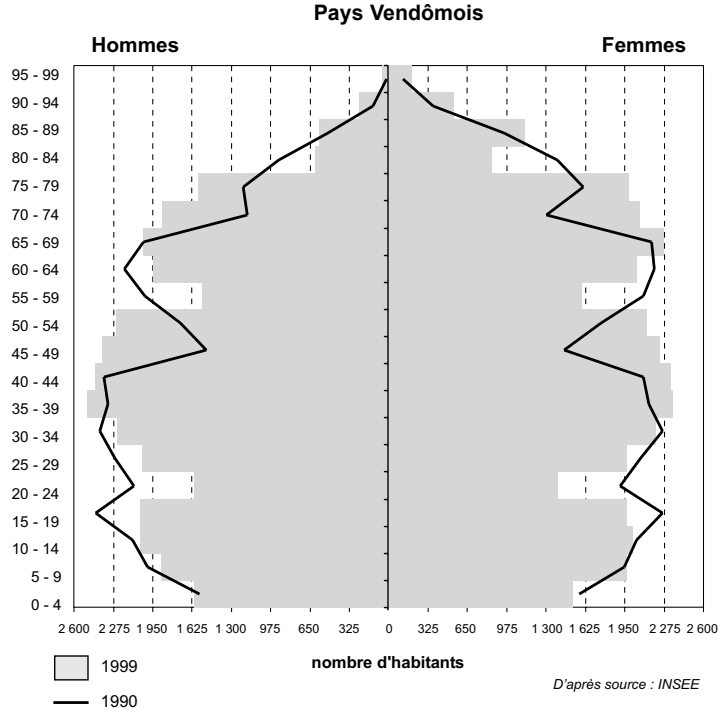

Le déficit des jeunes adultes est a priori dû, selon des études menées au plan régional, **au départ des étudiants**, en particulier vers les centres universitaires de Tours et Orléans. Il correspond à l'allongement de la durée des études et à l'augmentation du nombre de ceux qui se dirigent vers l'enseignement supérieur. Il convient de préciser qu'un changement de méthode de comptabilisation des étudiants entre les deux derniers recensements accentue le phénomène. La plus forte augmentation concerne la population de 40 à 59 ans, juste devant celle des 60-74 ans. Par ailleurs, les trentenaires sont un peu plus nombreux qu'en 1990, alors que leurs effectifs ont diminué en Loir-et-Cher.

Variation relative de la population par groupe d'âge entre 1990 et 1999

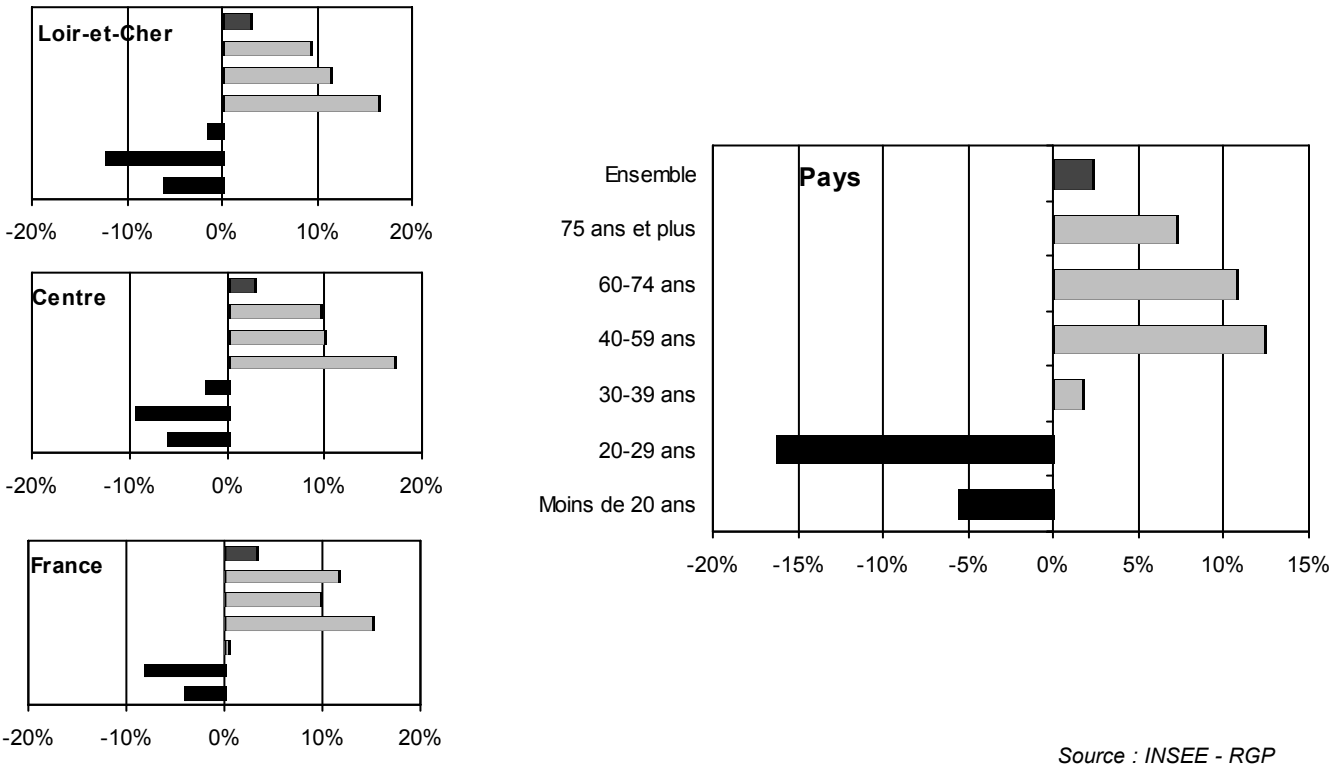

Source : INSEE - RGP

Le territoire attire une population extérieure au Loir-et-Cher

Le Pays Vendômois dispose d'un **pouvoir d'attraction certain** auprès de l'extérieur du Loir-et-Cher. Son accroissement démographique est d'ailleurs dû pour l'essentiel à un **solde migratoire largement positif** (environ 3 100 personnes). Les habitants venus s'installer dans le Pays entre 1990 et 1999 représentent 20,6 % de la population 1999. Deux points sont à souligner : les échanges avec le reste du Loir-et-Cher sont déficitaires ; le solde est un peu plus élevé pour les actifs que pour les inactifs.

Mouvements de population entre le Pays Vendômois et les autres territoires entre 1990 et 1999

	Echanges de population avec les autres pays du Loir-et-Cher			l'extérieur du Loir-et-Cher			Total des échanges de population		
	Arrivants*	Sortants**	Solde***	Arrivants	Sortants	Solde	Arrivants	Sortants	Solde
Hommes	823	881	- 58	6 065	4 395	+ 1 670	6 888	5 276	+ 1 612
Femmes	883	902	- 19	6 248	4 739	+ 1 509	7 131	5 641	+ 1 490
Total	1 706	1 783	- 77	12 313	9 134	+ 3 179	14 019	10 917	+ 3 102
Moins de 15 ans	378	391	- 13	2 799	1 640	+ 1 159	3 177	2 031	+ 1 146
15-29 ans	427	562	- 135	2 470	3 521	- 1 051	2 897	4 083	- 1 186
30-59 ans	668	647	+ 21	4 928	2 966	+ 1 962	5 596	3 613	+ 1 983
60 ans et +	233	183	+ 50	2 116	1 007	+ 1 109	2 349	1 190	+ 1 159
Actifs	904	985	- 81	5 773	4 697	+ 1 076	6 677	5 682	+ 995
Inactifs	424	407	+ 17	3 741	2 797	+ 944	4 165	3 204	+ 961

Source : INSEE - RGP

** arrivants : personnes vivant dans le pays en 1999 et qui n'y habitaient pas en 1990. - ** sortants : personnes vivant dans le pays en 1990 et qui habitent dans une commune extérieure au pays en 1999. - *** solde : différence entre arrivants et sortants ; un solde positif correspond à un apport net de population.*

Part des personnes arrivées entre 1990 et 1999 dans la population 1999 (en %)

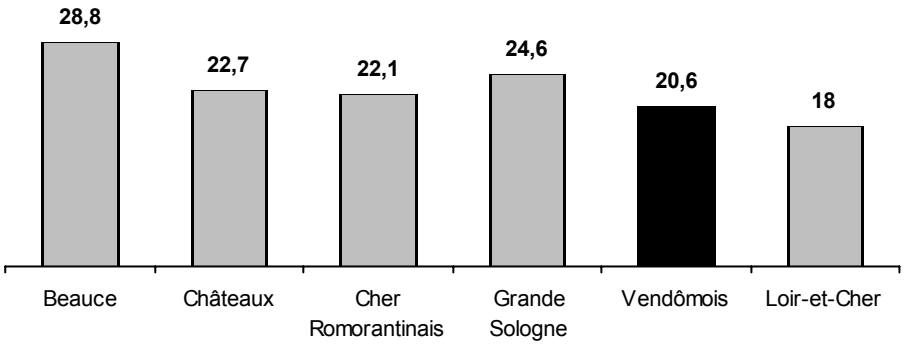

Source : INSEE - RGP

Synthèse des mouvements de population entre 1990 et 1999 en Loir-et-Cher

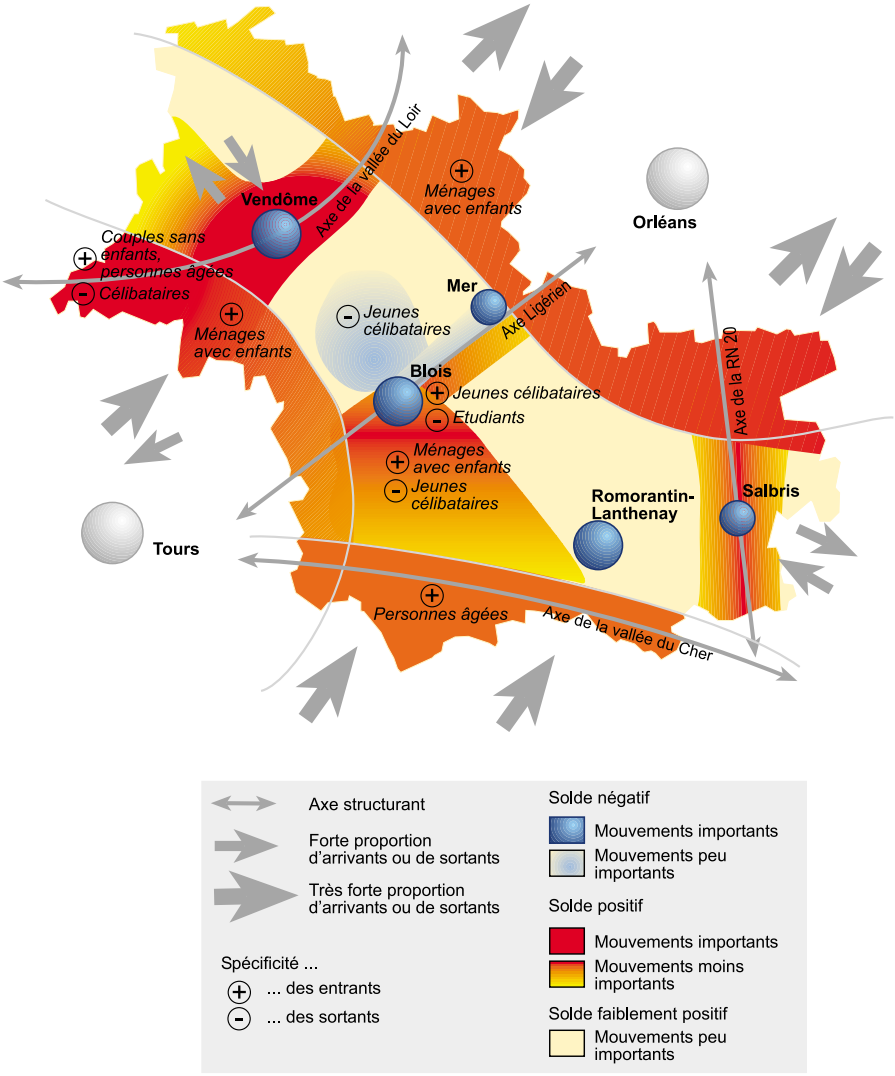

Source INSEE-RGP

Les couples sans enfant sont plus nombreux qu'ailleurs

La part des **ménages composés de deux personnes** est largement supérieure à celle constatée dans les territoires de référence. Dans tous les autres cas, les proportions sont moindres. L'écart le plus important concerne à la fois les célibataires (départ des jeunes adultes déjà évoqué) et les ménages de 3 personnes. Le Pays compte par ailleurs la **plus faible part de familles très nombreuses** (5 personnes et plus).

Répartition des ménages selon la taille en 1999

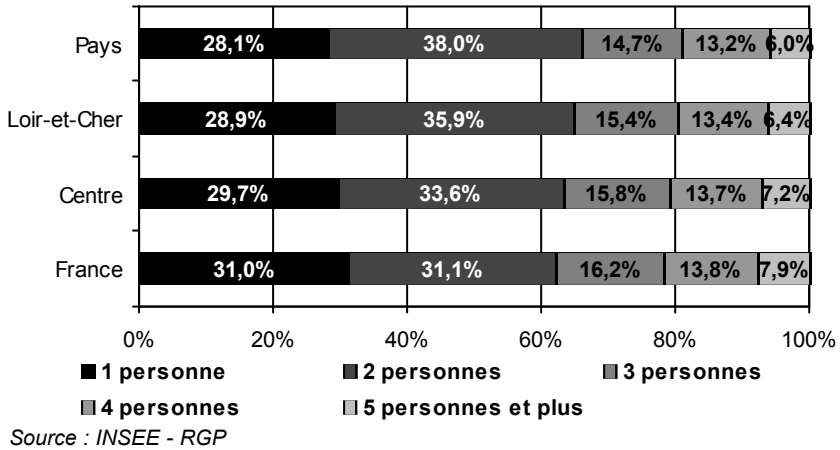

Source : INSEE - RGP

Nombre de logements mis en chantier sur la période 1995-2004 pour 1000 habitants

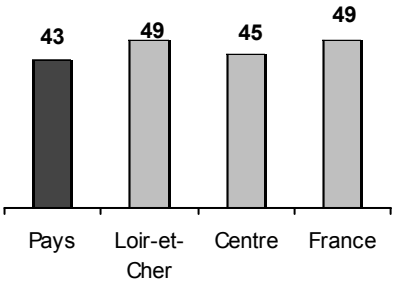

D'après sources : DRE - INSEE

Nombre de logements mis en chantier sur la période 1995-2004 pour 1000 ménages

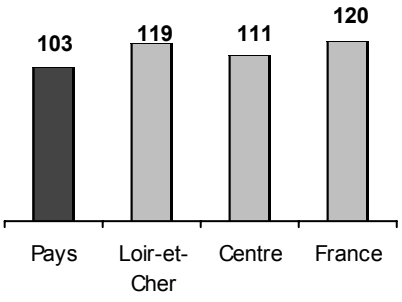

D'après sources : DRE - INSEE

Taux de natalité (pour 1 000 hab.) entre 1990 et 1999

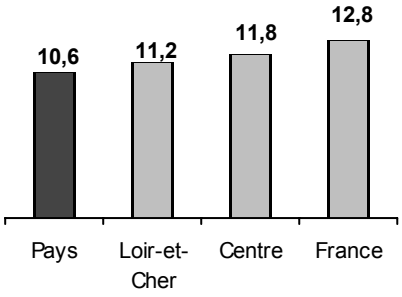

D'après sources : INED, INSEE

Hausse récente de la construction de logements

Au cours des dix dernières années, **2 921 nouveaux logements** ont été mis en chantier dans le pays, dont 86 % de maisons individuelles (moyenne départementale 83 %). Une certaine accélération de la construction est perceptible à partir de 1999. Sur les cinq premières années (1995-1999), 276 logements ont été commencés en moyenne par an, alors que sur les cinq suivantes, le nombre moyen monte à 308 par an. L'intensité de l'activité construction est toutefois légèrement moindre que dans d'autres parties du département, puisque le ratio s'établit en Vendômois à 43 nouveaux logements pour 1 000 habitants (recensement 99) sur l'ensemble de la période, alors que la moyenne du Loir-et-Cher (égale à celle de la France) est de 49 pour 1 000 (Centre : 45 pour 1 000).

Mise en chantier de logements entre 1995 et 2004

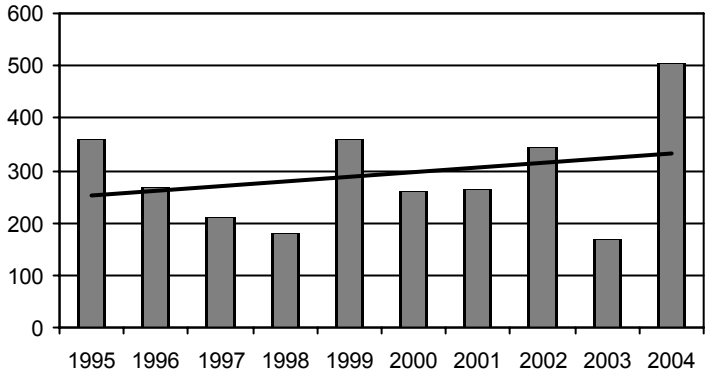

Source : DRE

Après une reprise entre 1997 et 2001, le nombre des naissances se contracte de nouveau

Le nombre des **naissances enregistrées dans le Pays a eu tendance à augmenter,** suivant ainsi une évolution très largement constatée. Entre 1990 et 1999, la moyenne se situait à 719 par an ; depuis, elle atteint 749. On constate néanmoins que la période la plus dynamique en la matière se situe à la fin des années 1990, avec un prolongement jusqu'en 2001. Depuis, **la tendance s'est un peu tassée**, sans s'effondrer.

Les dernières données pour le taux de natalité portent sur la période 1990-1999. Le résultat du Pays (10,6 pour 1 000 habitants) était inférieur à la moyenne départementale et plus encore à celle de la région et de la France métropolitaine.

Evolution du nombre de naissances

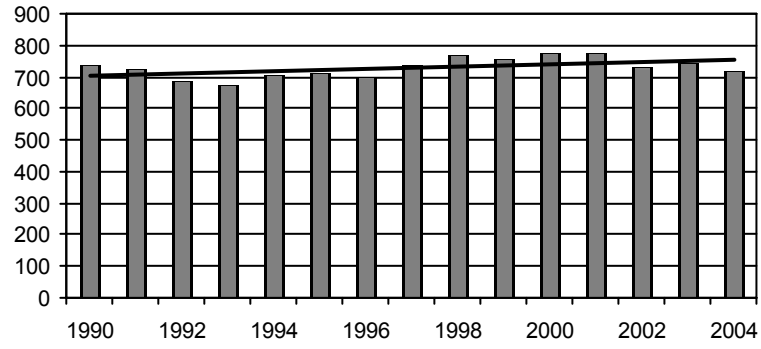

Source : INSEE

Emploi et marché du travail

Répartition et évolution de l'emploi total (données du RGP[1])

En 1999, le Pays Vendômois représentait 20 % de l'emploi départemental global. La part de l'agriculture demeure plus élevée dans le Pays que dans l'ensemble du Loir-et-Cher, malgré un recul très prononcé **entre 1990 et 1999**.

Globalement, le nombre total d'emplois a diminué sensiblement (- 4,4 %, contre un gain de 0,8 % en Loir-et-Cher). La progression du tertiaire, plus modérée que dans d'autres parties du territoire départemental, n'a pas suffi à compenser les pertes des trois autres secteurs.

Répartition de l'emploi total par grand secteur en 1999

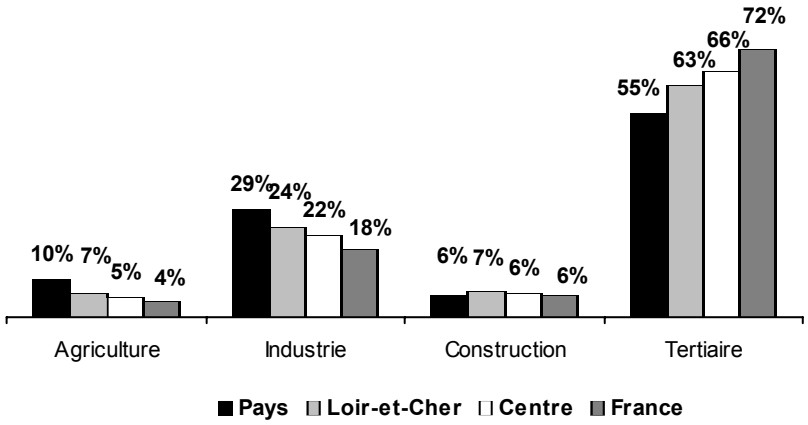

Source : INSEE - RGP

Evolution de l'emploi total par grand secteur entre 1990 et 1999

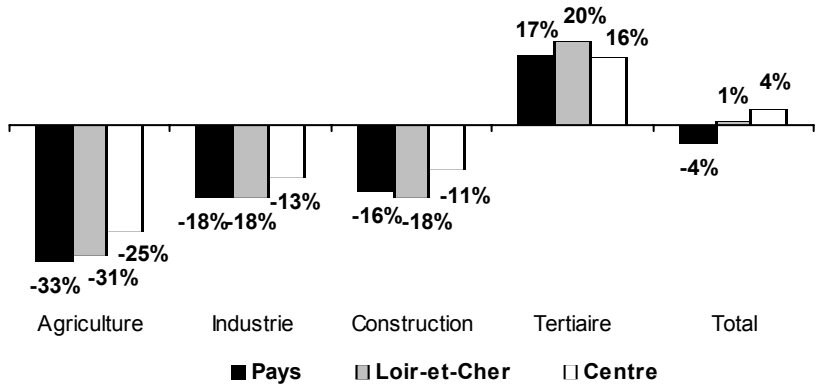

Source : INSEE - RGP

1. Le recensement est la seule source disponible à ce niveau géographique pour les données sur l'emploi total. En 1999, le Pays comptait 27 912 emplois.

L'évolution récente de l'emploi salarié

A ce niveau géographique, seules les données de L'UNEDIC sont disponibles annuellement. Elles portent sur les emplois relevant du secteur privé et semi-public, à l'exception de l'agriculture. Au 31 décembre 2003, le pays compte **14 650 emplois salariés,** représentant 19,2 % du total départemental. La structure par grand secteur d'activité est très nettement dominée par le poids de l'industrie, qui totalise près de la moitié des emplois (31 % pour le département).

La période récente s'est révélée favorable à l'économie du Pays Vendômois. Le nombre d'emploi s'est accru de 11,3 % entre 1999 et 2004, soit un rythme deux fois plus élevé que la moyenne départementale, marquée il est vrai par la fermeture de Matra Automobile. Tous les secteurs ont concouru à ce résultat, mais il convient de souligner la **croissance de l'industrie** qui tranche avec l'érosion enregistrée partout ailleurs en Loir-et-Cher. Le dynamisme des services se situe de surcroît à un niveau supérieur à la moyenne.

Répartition de l'emploi salarié privé par grand secteur en 2003

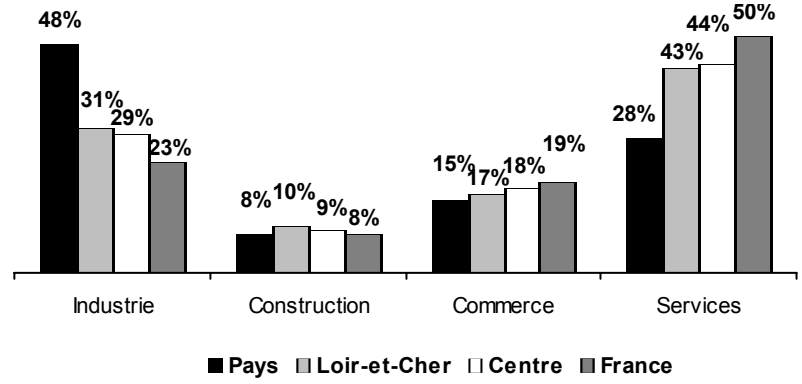

Source : UNEDIC

Evolution de l'emploi salarié privé par grand secteur entre 1999 et 2004[2]

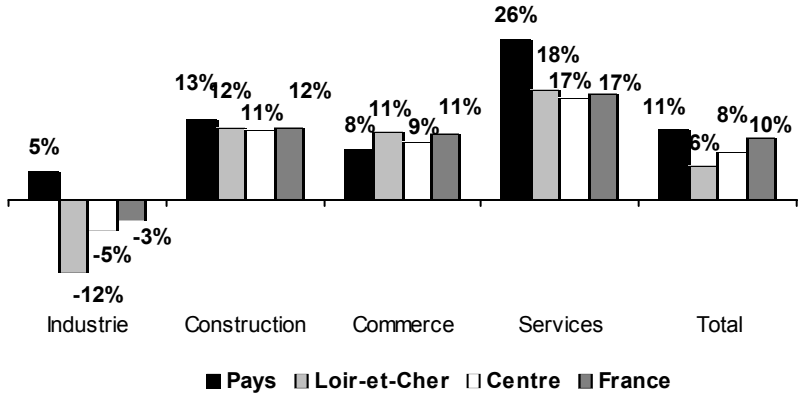

Source : UNEDIC

2. Au 1er janvier.

Migrations domicile travail en 1999

Evaluées en 1999, les relations domicile-travail ne rendent compte qu'imparfaitement de la réalité d'aujourd'hui. A cette date, près de 82 % des actifs travaillaient au sein du Pays. Parmi ceux ayant un emploi hors du territoire, la destination principale était Blois ; notons également que 17 % se dirigeaient quotidiennement vers la Sarthe, 14 % vers l'Eure-et-Loir, 13 % vers l'Indre-et-Loire et plus de 8 % travaillaient à Paris.

Taux d'emploi par Pays en 1999
(part des actifs résidant et travaillant dans le territoire)

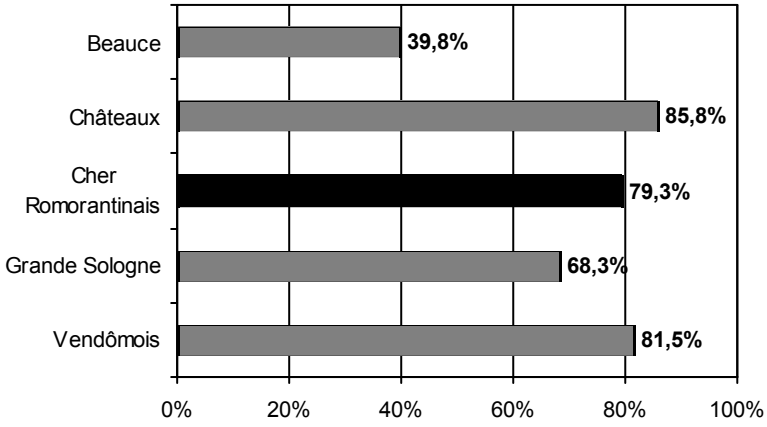

D'après source : INSEE - RGP

Aires d'influence des pôles et relations entre pôles en 1999

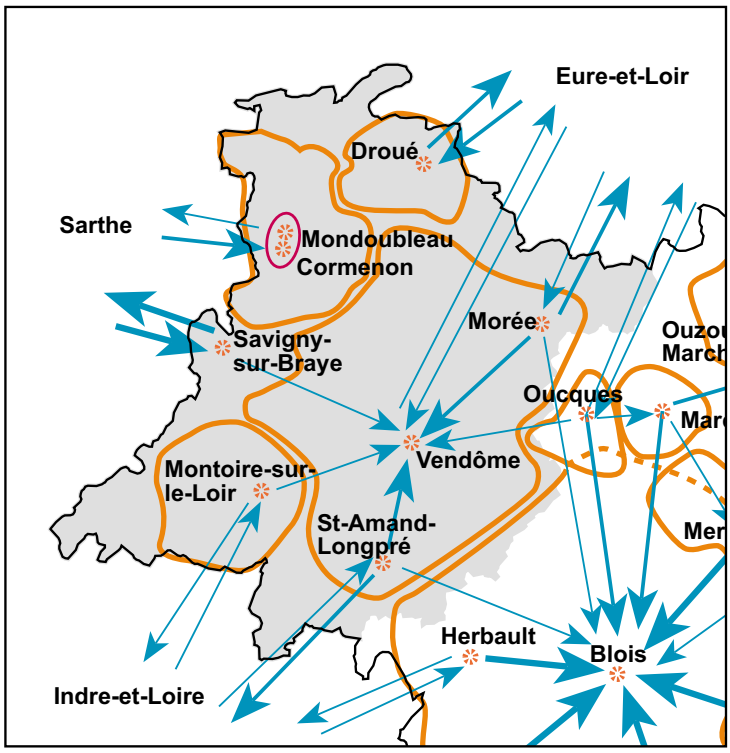

Analyse des relations domicile-travail entre pôles et avec l'extérieur du département

liaison comprise entre 5 et 10 %

liaison comprise entre 10 et 20 %

liaison supérieure à 20 %

pôle attractif

site multipôlaire

aire d'influence d'un pôle ou d'un site multipolaire

Les pôles de Blois, Romorantin, Vendôme et Montrichard comprennent plusieurs communes :

Blois / la Chaussée-Saint-Victor / Fossé / Saint-Gervais / Villebarou / Vineuil,
Romorantin-Lanthenay / Pruniers-en-Sologne / Villefranche-sur-Cher,
Vendôme / Naveil / Saint-Ouen,
Montrichard / Saint-Julien-de-Chédon

Périmètre du Pays

Limite du Loir-et-Cher

Flux calculés sur la base :
- au départ d'un pôle du département : proportion des actifs résidents travaillant dans un autre pôle du Loir-et-Cher ou à l'extérieur,
- en provenance de l'extérieur du département : proportion des emplois d'un pôle occupés par des résidents extérieurs au Loir-et-Cher

Observatoire de l'Economie et des Territoires de Loir-et-Cher - D'après source : INSEE - RGP 1999

Baisse sensible du chômage en 2004

Evolution du nombre de demandeurs d'emplois en 2004 (cat. 1 - données brutes)

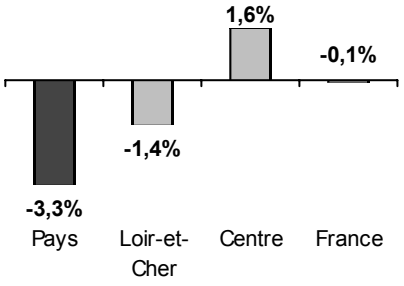

D'après sources : ANPE, Ministère de l'emploi, de la cohésion sociale et du logement

Au 31 décembre 2004, le pays compte **2 230 demandeurs d'emploi** de catégorie 1. Ils représentent 19,4 % du total départemental, alors que le poids du Pays dans la population active du Loir-et-Cher est de 20,9 %. La part des femmes parmi les chômeurs est plus élevée qu'au plan départemental : 50,2 % contre 47,5 %. Inversement, les chômeurs de longue durée sont proportionnellement moins nombreux. En 2004, **le nombre total des chômeurs a reculé de 3,3 %**, meilleur résultat du département (moyenne : - 1,4 %), pour lequel l'évolution est elle-même mieux orientée qu'aux échelons géographiques supérieurs. Le taux de chômage de la zone d'emploi de Vendôme a ainsi conservé un écart substantiel avec celui du département : 8,1 % au 31 décembre, contre 8,7 %.

Principales caractéristiques du chômage au 31/12/2004

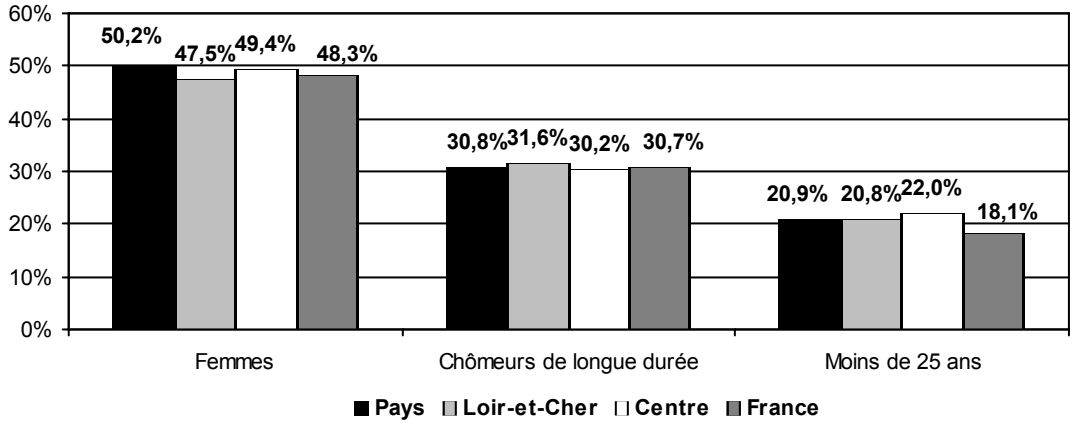

D'après source : Ministère de l'emploi, de la cohésion sociale et du logement

Tableau de synthèse : poids du Pays Vendômois dans le département (en %)

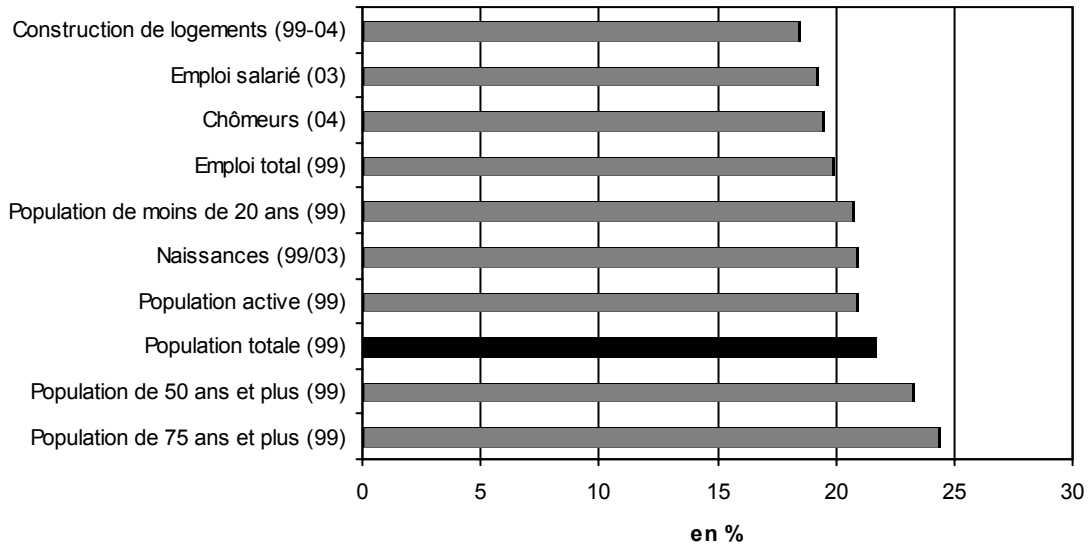

Les Communautés de communes

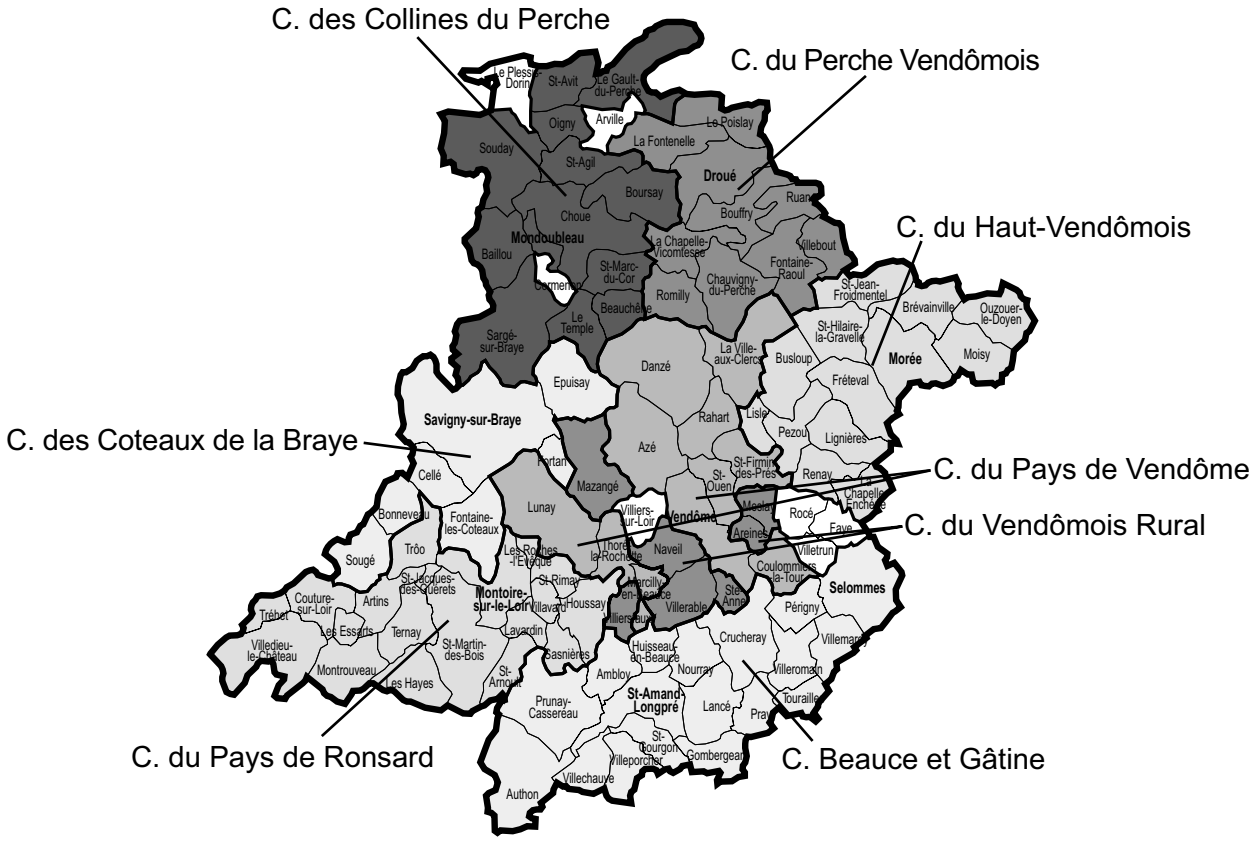

Observatoire de l'Economie et des Territoires de Loir-et-Cher - 2005

Les services généraux

La sécurité

Les services de gendarmerie et de police

Le territoire est couvert par 9 brigades de gendarmerie. Celles-ci sont localisées à Droué, Mondoubleau, Montoire-sur-le-Loir, Pezou, Saint-Amand-Longpré, Savigny-sur-Braye, Vendôme et Selommes. Ouzouer-le-Doyen et Moisy dépendent de la brigade d'Ouzouer-le-Marché.

Le **commissariat de Vendôme** dispose d'un effectif sur le terrain de plus de 40 personnes et opère sur les communes de Vendôme, Saint-Ouen, Areines, Meslay et Naveil.

Vendôme, Montoire-sur-le-Loir et Savigny-sur-Braye se sont par ailleurs dotées d'une police municipale qui intervient uniquement sur leur territoire.

Les services de gendarmerie et de police

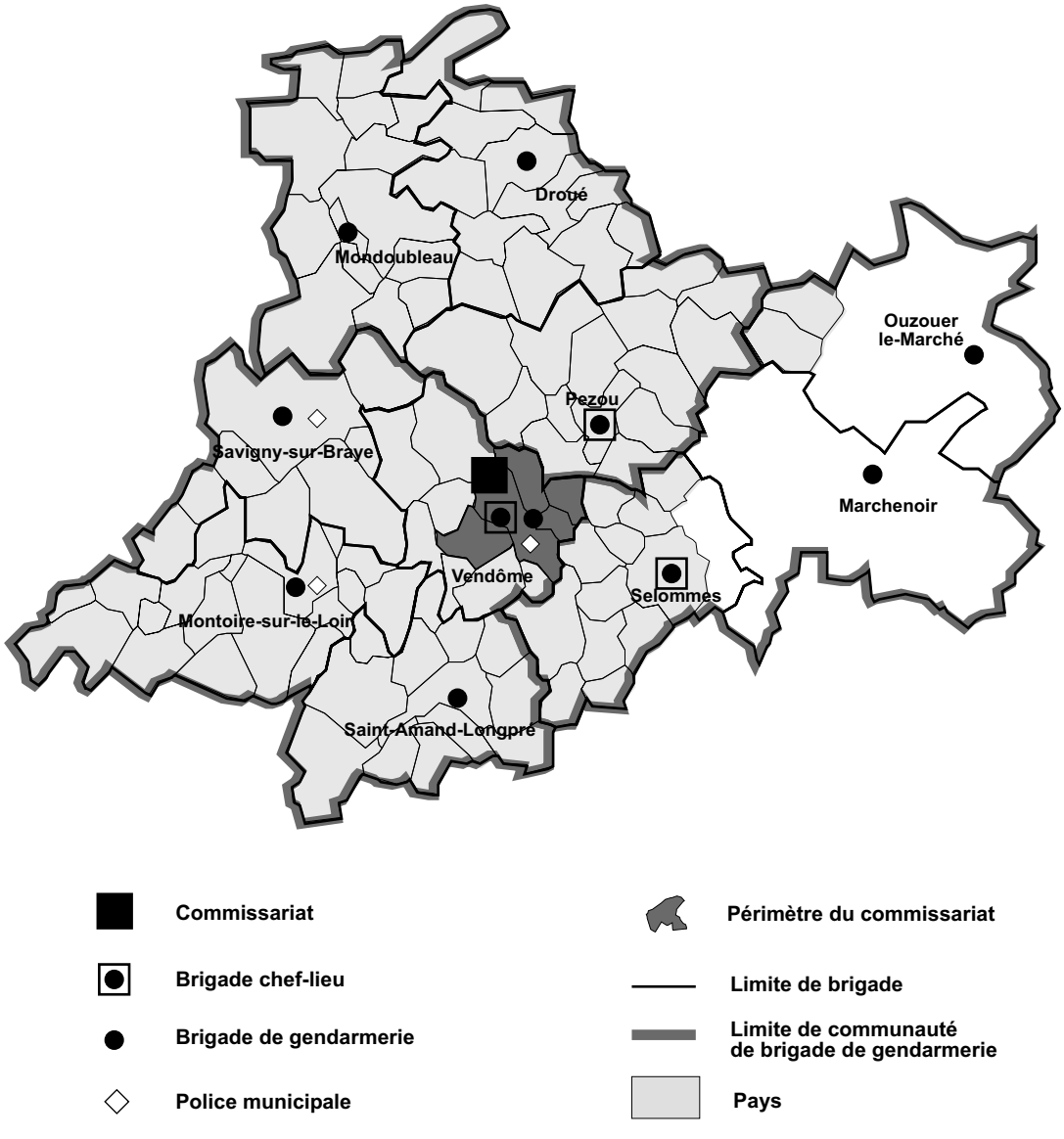

D'après sources : Préfecture de Loir-et-Cher, Gendarmerie Nationale, Commissariat de Police - Enquête communale - 2005

Les **centres d'incendie et de secours** sont les unités territoriales chargées principalement des missions de secours.

Ils sont créés et classés par arrêté du préfet en **centres de secours principaux, centres de secours et centres de première intervention** en application de l'article L. 1424-1, en fonction du schéma départemental d'analyse et de couverture des risques et du règlement opérationnel, et conformément aux critères suivants :

a) **Les centres de secours principaux** assurent simultanément au moins un départ en intervention pour une mission de lutte contre l'incendie, deux départs en intervention pour une mission de secours d'urgence aux personnes et un autre départ en intervention ;

b) Les **centres de secours** assurent simultanément au moins un départ en intervention pour une mission de lutte contre l'incendie ou un départ en intervention pour une mission de secours d'urgence aux personnes et un autre départ en intervention ;

c) Les **centres de première intervention** assurent au moins un départ en intervention.

Chaque centre d'incendie et de secours dispose, selon la catégorie à laquelle il appartient, d'un effectif lui permettant au minimum d'assurer la garde et les départs en intervention dans les conditions ci-dessus définies. Cet effectif est fixé dans le respect des dispositions des guides nationaux de référence mentionnés à l'article R. 1424-52, du schéma départemental d'analyse et de couverture des risques et du règlement opérationnel.

Les services de secours

L'organisation des services d'Incendie et de Secours relève de la compétence du Conseil Général, à travers le SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours). Le SDIS s'articule autour de trois groupements (Nord, Centre et Sud).

Dans le Pays, on recense **1 centre de secours principal, 8 centres de secours** (localisés le plus souvent au chef-lieu de canton) et **19 centres d'intervention**.

Le centre de secours principal, situé à Vendôme, comprend **34 pompiers professionnels et 70 volontaires**. Les autres unités sont uniquement composées de volontaires. Pour les centres de secours, les effectifs vont de 16 à 28 personnes, la moyenne tournant autour d'une vingtaine.

Les centres d'intervention sont répartis de façon à limiter au maximum le temps d'intervention des équipes. Celles-ci regroupent au total **182 pompiers volontaires**, soit une dizaine de personnes en moyenne par centre. Les effectifs évoluent entre 4 personnes à Choue et 18 pour celui de Pezou.

Les centres d'incendie et de secours situés en Loir-et-Cher

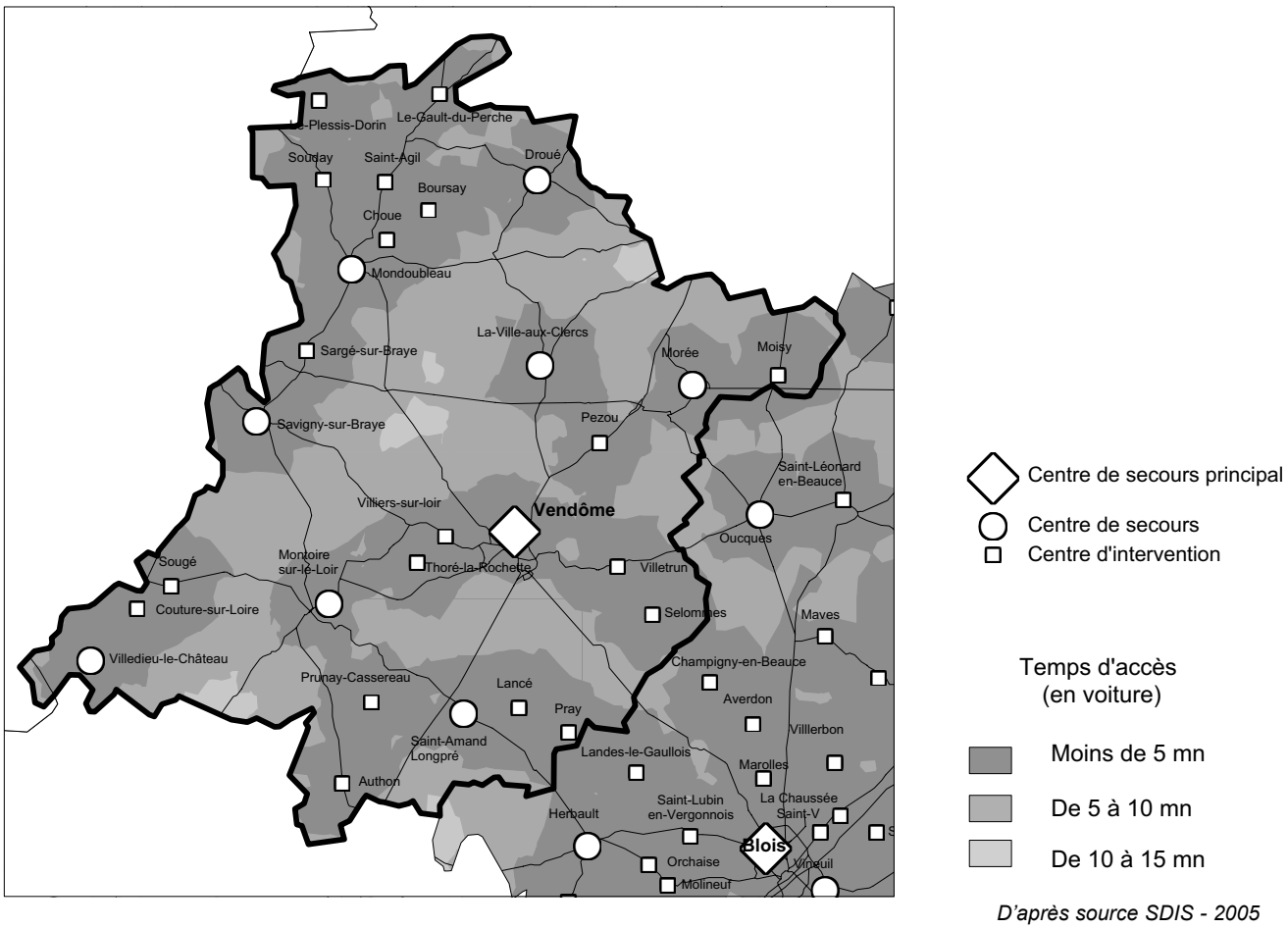

D'après source SDIS - 2005

Les trésoreries publiques

Le territoire du Pays Vendômois est couvert par **8 perceptions,** incluant celle de Marchenoir dont le périmètre d'intervention s'étend à deux communes du Pays. Elles sont localisées dans les chefs-lieux de canton, à l'exception de Savigny-sur-Braye qui dépend de la perception de Montoire-sur-le-Loir.

La municipalité de Droué a fait état d'un risque de fermeture de la trésorerie à la fin de l'année 2005.

Les trésoreries

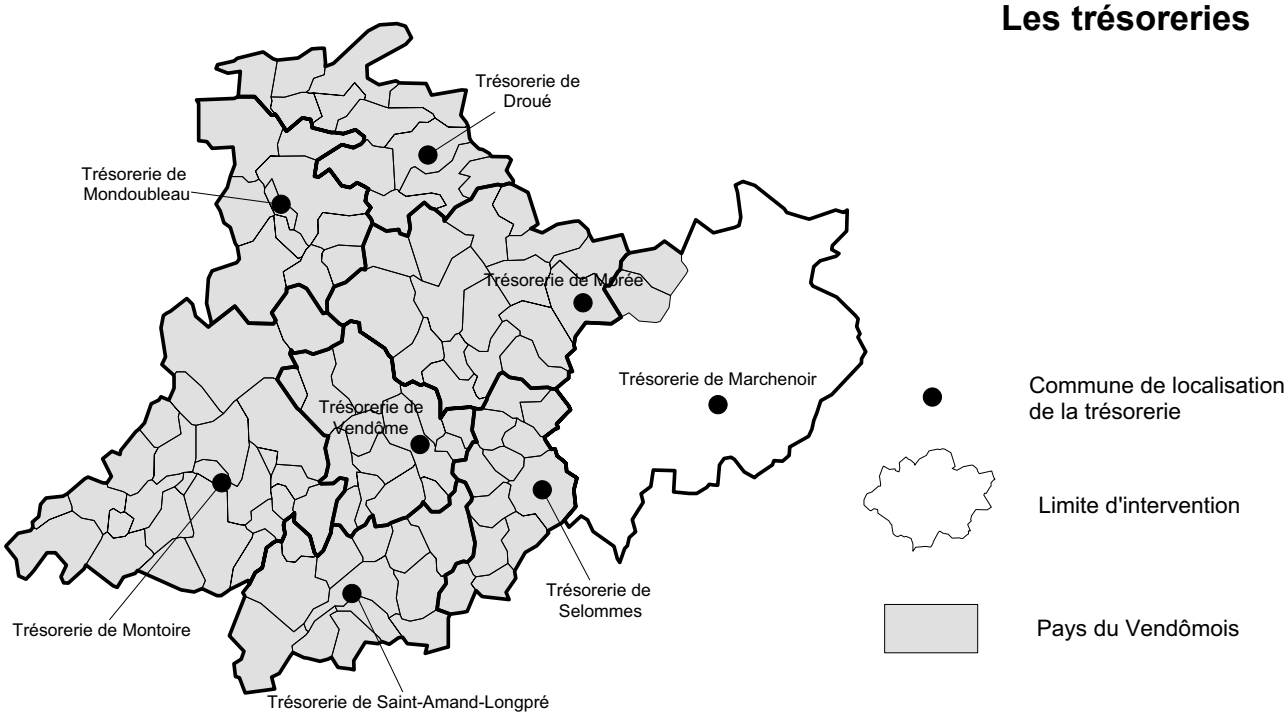

D'après source : Trésorerie Générale du Loir-et-Cher - 2005

Le bureau de poste

- tous services et produits

Le Relais Poste (nouvelle dénomination du point poste)

- un guichet postal dans un commerce de proximité
- vente de produits courants (timbres, Prêt à Poster, emballages) et services (dépôts d'objets affranchis, retrait des instances)
- des retraits financiers jusqu'à 150 euros par semaine

L'agence postale communale

- un guichet postal dans un local communal ou intercommunal
- vente de produits et services courants
- des retraits financiers et des versements en espèces

Le service postal

Le Pays dispose de 39 points de contact :

- 26 bureaux de poste,
- 6 agences postales communales,
- 1 agence postale (Danzé),
- 6 relais poste.

La couverture apparaît sensiblement plus élevée que dans les autres territoires du Loir-et-Cher. On compte en effet **1 point de contact pour 1 147 habitants** contre 1 pour plus de 2 000 en moyenne départementale et 1 pour 3 400 en France. Certains ont toutefois une amplitude horaire journalière réduite (2 sont ouverts moins de 10 heures par semaine et une quinzaine moins de 20 heures) ; ils sont le plus souvent localisés dans des petites communes. Notons que dans la très grande majorité des cas, les services sont accessibles le samedi matin, pour une meilleure satisfaction des actifs.

Nombre d'habitants pour 1 point de contact

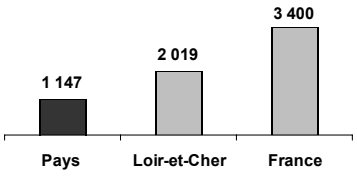

D'après source Direction de la Poste de Loir-et-Cher - 2005

Répartition des points de contact selon le nombre d'heures d'ouverture hebdomadaire

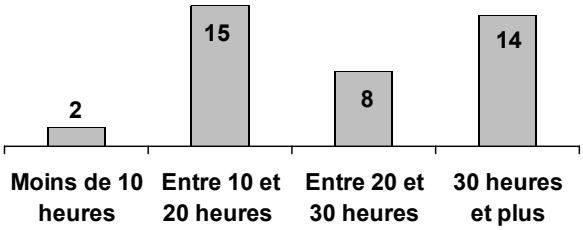

D'après source Direction de la Poste de Loir-et-Cher - 2005

Les services postaux en Loir-et-Cher

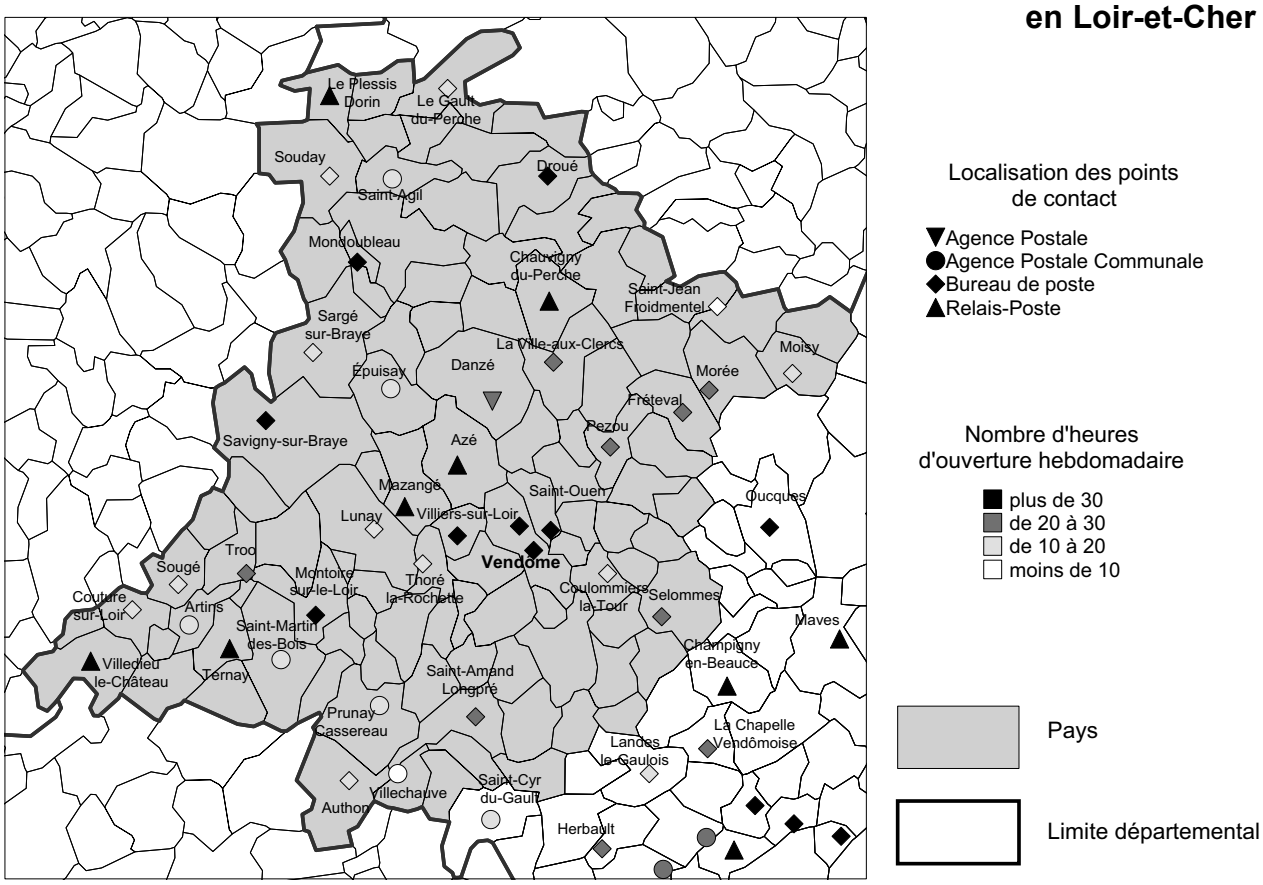

D'après source Direction de la Poste de Loir-et-Cher - 2005

Un protocole de partenariat a été signé entre La Poste, le Conseil Général et l'Association des maires de Loir-et-Cher en décembre 2004. Il pose le principe du maintien des 155 points de contact du Loir-et-Cher, sous une forme renouvelée.

Les Relais Poste permettent d'assurer un service quotidien sur une plage horaire très étendue. Parallèlement, ils confortent le commerce dans lequel ils sont implantés. Les 6 points de contact du Pays sont localisés à Azé, Le Plessis-Dorin, Mazangé, Ternay, Villedieu-le-Château et Chauvigny-du-Perche. Ce dernier a ouvert depuis le premier juillet 2005 dans la boulangerie. Notons que celui du Plessis-Dorin est actuellement en attente d'un commerçant repreneur.

La loi de régulation postale interdit que "plus de 10 % de la population d'un département se trouve éloignée de plus de 5 Km des plus proches accès au réseau de la Poste et de plus de 20 minutes en trajet automobile".

Les points de contact de la Poste

	Pays	Loir-et-Cher
Bureau de poste	26	128
Agence postale	1	2
Agence postale communale	6	15
Relais Poste	6	11
Point de contact	**39**	**156**

D'après source Direction de la Poste de Loir-et-Cher - 2005

Distance d'accès aux points de contact situés en Loir-et-Cher

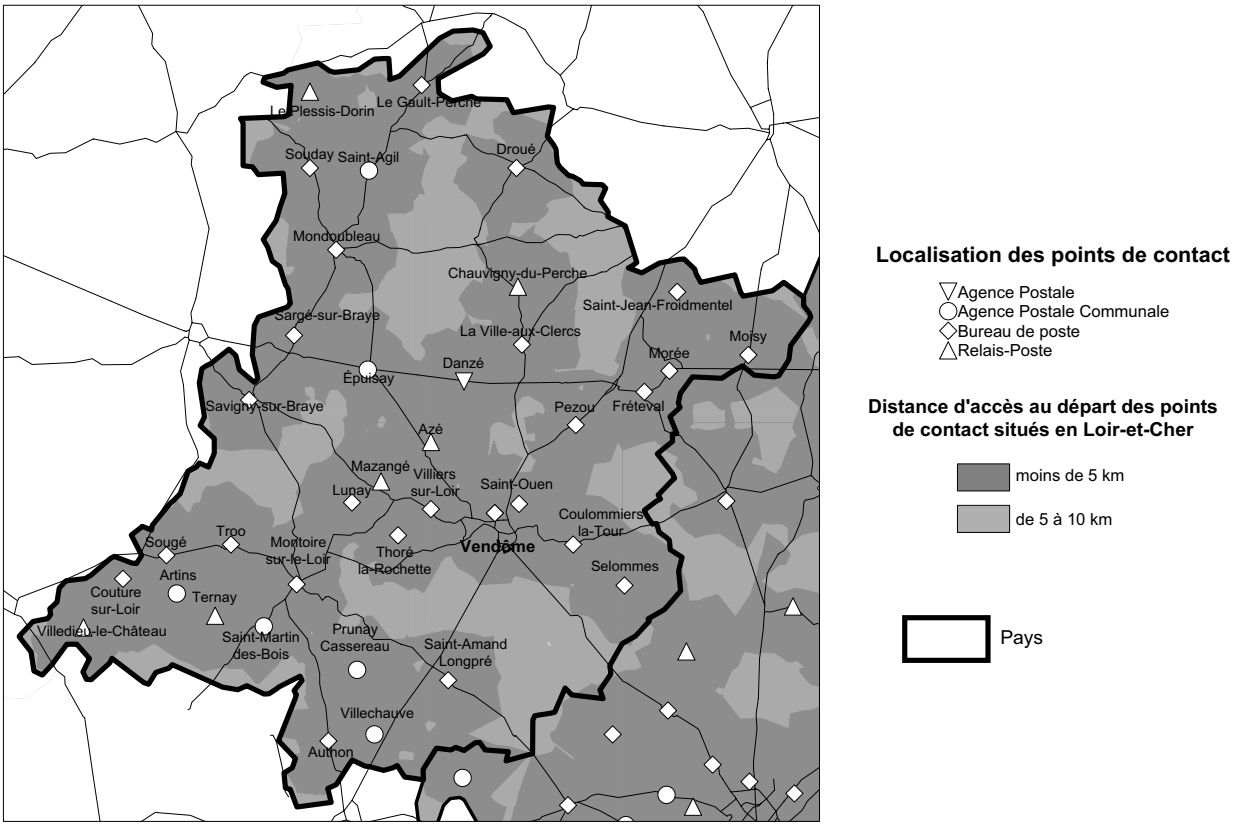

D'après source Direction de la Poste de Loir-et-Cher - 2005

Les services bancaires

27 agences bancaires sont présentes sur le Pays, réparties dans 11 communes. On observe une **certaine concentration** sur les pôles de services du territoire puisque Vendôme compte 9 agences, Montoire-sur-le-Loir 4, Mondoubleau et Droué 3, Morée 2. Il y en a une à Saint-Amand-Longpré, Savigny-sur-Braye, Selommes, La Ville-aux-Clercs, mais aussi dans de plus petites localités comme Ouzouer-le-Doyen et Villedieu-le-Château.

7 réseaux nationaux sont représentés offrant ainsi une capacité de choix et de mise en concurrence : BRO, Crédit Agricole, Crédit Mutuel, Banque Populaire, Caisse d'Epargne, Crédit Lyonnais et BNP-Paribas (ces dernières à Vendôme uniquement). Il convient bien entendu de prendre en compte également le réseau de la Poste.

Le Crédit Agricole propose en complément **un service de points verts au sein de commerces de proximité**. On en recense **29** sur l'ensemble du territoire, dans 27 communes.

A noter qu'il existe également 22 points de distribution de billets rattachés à des agences bancaires ou postales et 1 localisé dans une grande surface.

Les services bancaires

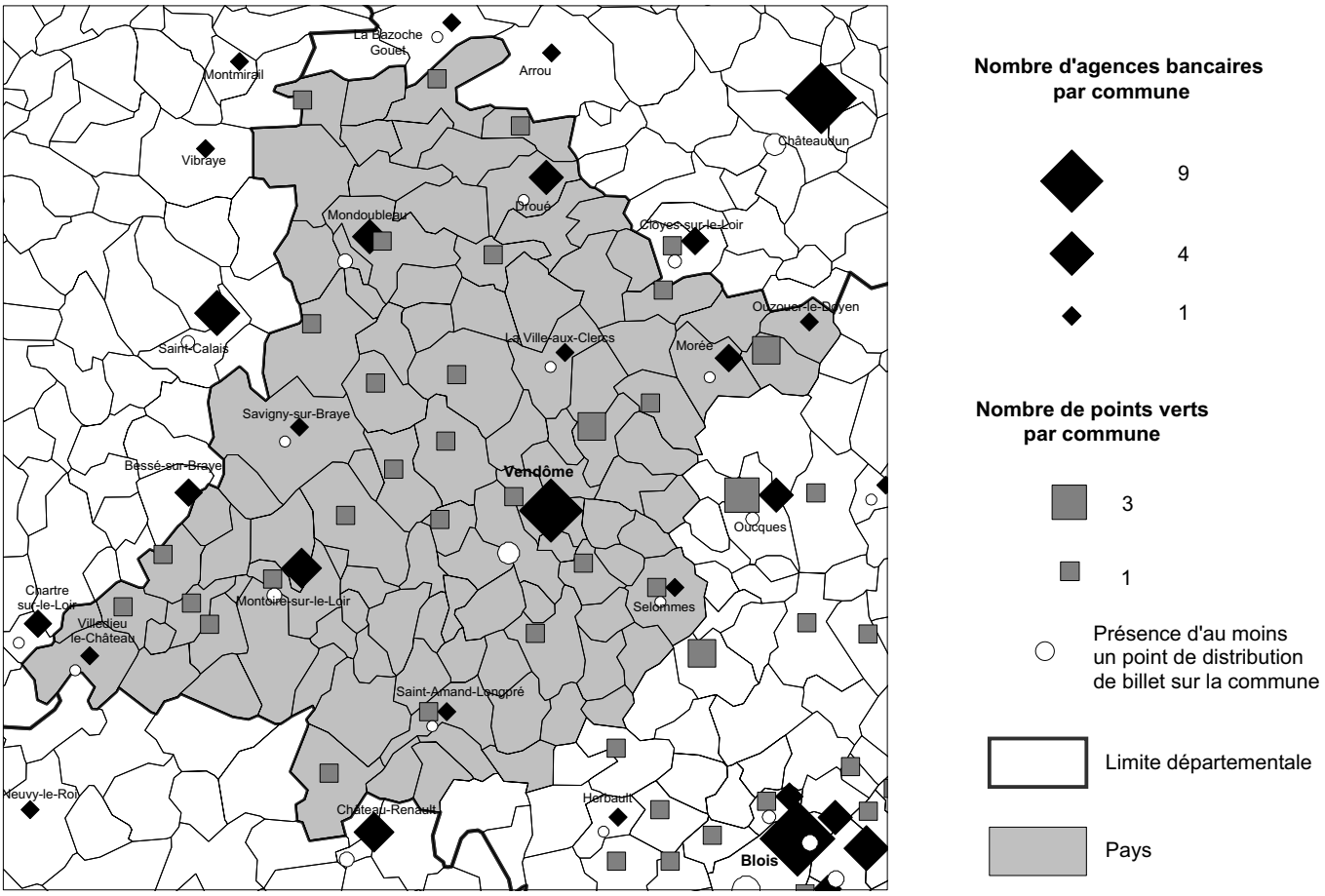

Seuls les points verts situés en Loir-et-Cher sont localisés sur la carte

D'après source : réseaux bancaires - 2005

Les notaires

8 études notariales sont recensées dans le pays, dont 4 à Vendôme (2 à Montoire, 1 à Droué et à Mondoubleau). A noter qu'un notaire de Montoire dispose d'une annexe à Couture-sur-Loir. On compte ainsi une étude pour 8 500 habitants, soit une densité supérieure à la moyenne départementale (1 pour 9 200 habitants).

Les notaires en Loir-et-Cher

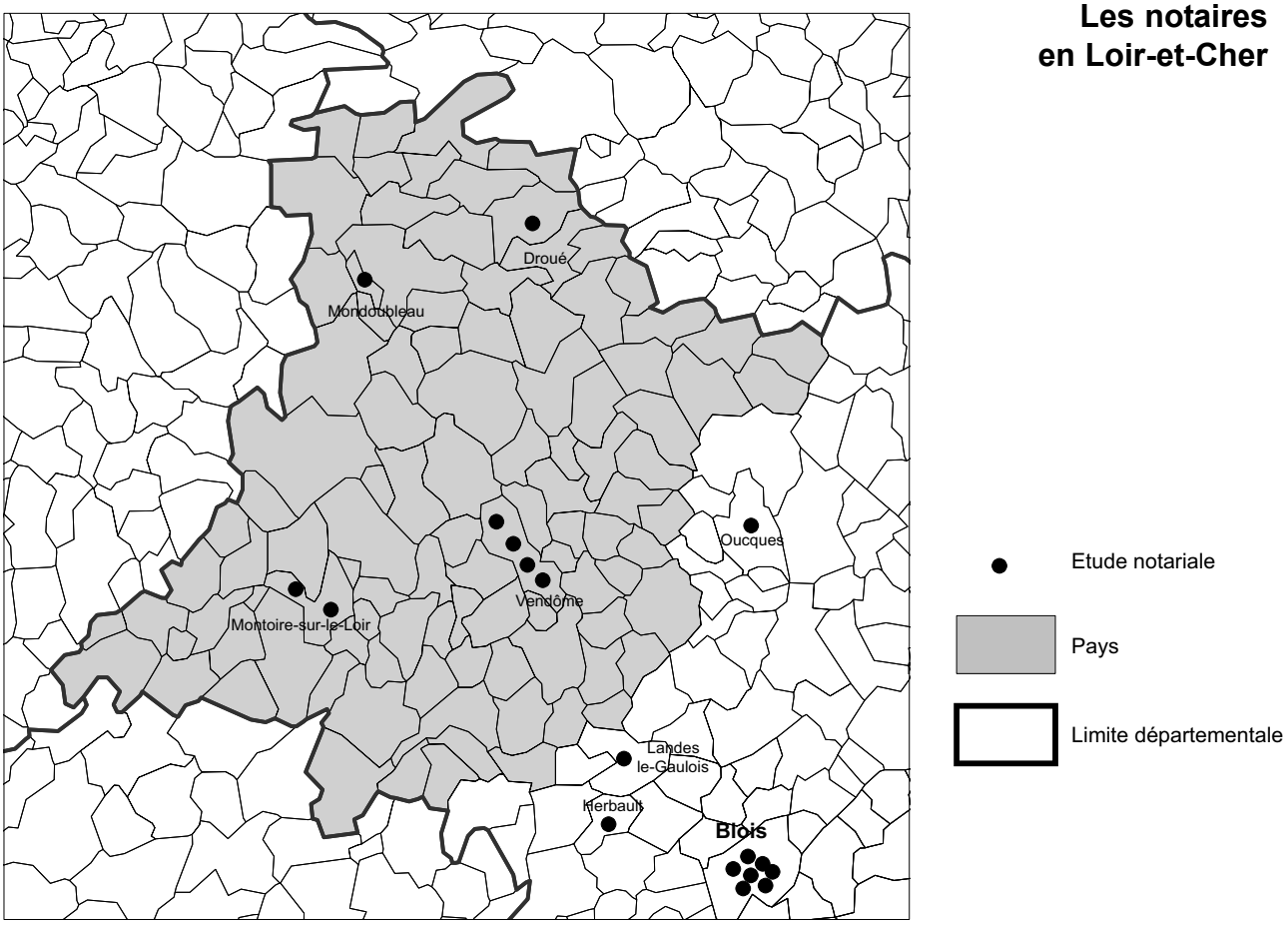

D'après source Chambre des Notaires du Loir-et-Cher - 2005

Les instances judiciaires

Un Tribunal d'Instance siège à Vendôme. Le Loir-et-Cher compte par ailleurs **un tribunal de Grande Instance à Blois**, compétent sur l'ensemble du département.

Pour offrir une alternative amiable à une solution contentieuse des conflits, une vingtaine de **conciliateurs de justice** ont été nommés dans le département. Ils interviennent notamment en matière de troubles de voisinage, de litiges entre les commerçants ou les artisans et leurs clients, différends entre locataires et propriétaires, etc.

Huit permanences sont assurées sur le Pays dont une tous les quinze jours à Vendôme. Les autres sont mensuelles, à Droué, Mondoubleau, Montoire, Morée, Saint-Amand-Longpré, Savigny-sur-Braye et Selommes.

Toutes les entreprises du Loir-et-Cher **dépendent du tribunal de commerce de Blois**. Les litiges individuels entre employeurs et salariés peuvent être portés devant **le Conseil de Prud'hommes** siégeant à ce même tribunal.

Les Tribunaux d'Instance

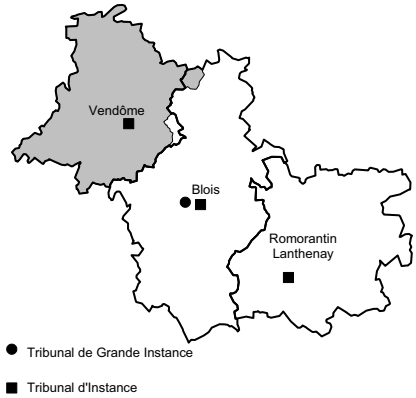

D'après source : tribunaux d'instance

Les conciliateurs de justice en Loir-et-Cher

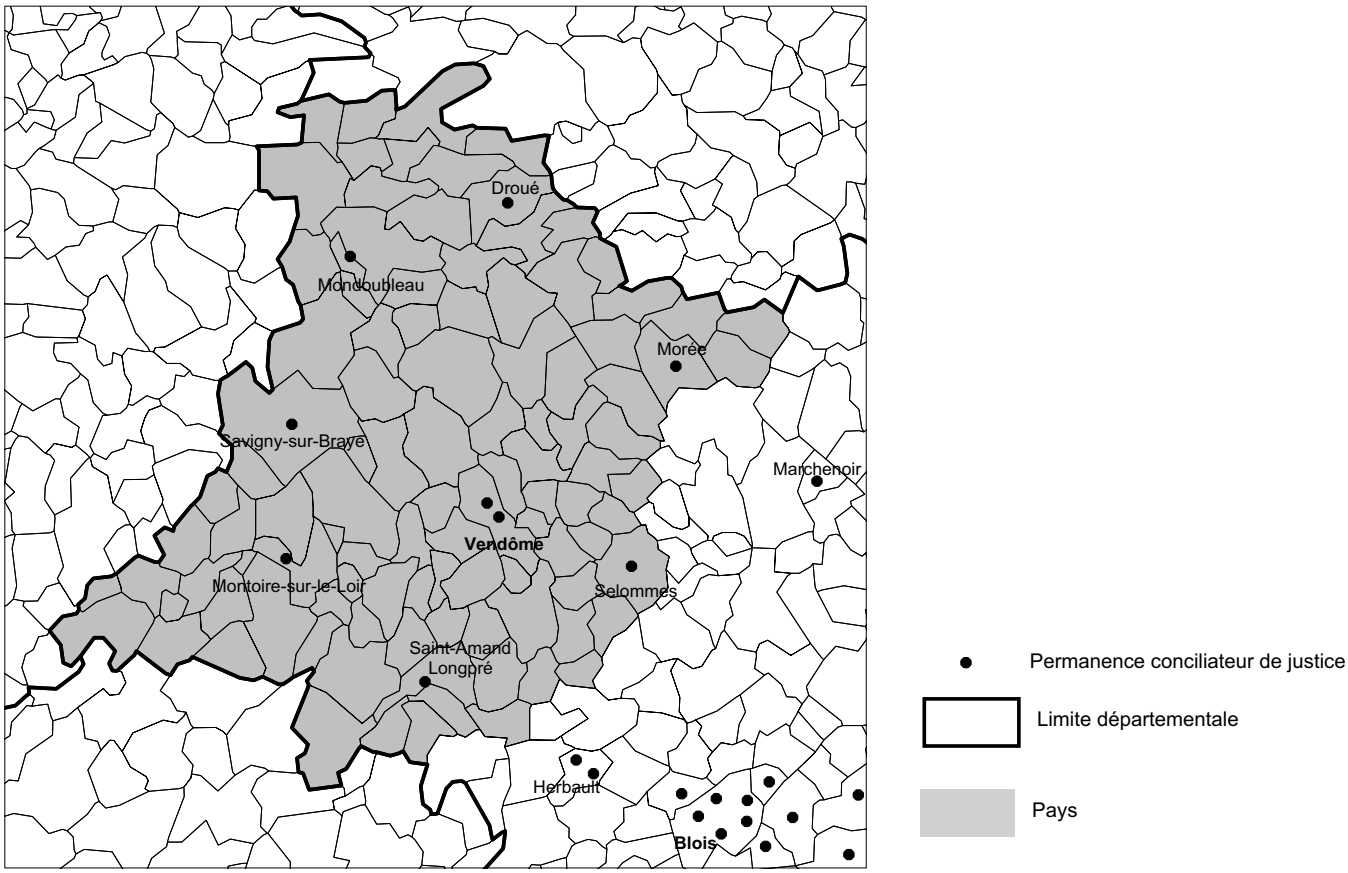

D'après source : Conciliateurs de justice - 2005

Mobilité et transports collectifs

Le réseau ferroviaire

La ligne ferroviaire Paris/Châteaudun/Vendôme/Tours dessert dans le pays Vendômois les gares de Fréteval-Morée, Pezou, Vendôme, Saint-Amand-de-Vendôme (commune de Saint-Amand-Longpré).

Le Pays bénéficie par ailleurs d'une relation privilégiée avec Paris grâce à **la présence de la gare TGV de Vendôme/Villiers-sur-Loir** (6 trains par jours à destination de Paris Montparnasse d'une part, de Tours/Saint-Pierre-des-Corps d'autre part).

Les lignes régulières de car

Trois lignes de car TER Centre complètent les liaisons ferroviaires :

- la première double la ligne de train Châteaudun /Vendôme en desservant Saint-Hilaire-la-Gravelle, Fréteval-Morée et Pezou ;

- la deuxième permet de relier Saint-Amand-Longpré à la gare TGV de Vendôme-Villiers ;

- une troisième effectue le trajet Mondoubleau / Vendôme gare SNCF avec des arrêts à Cormenon, Sargé-sur-Braye, Savigny-sur-Braye, Epuisay et Vendôme-Villiers (gare TGV).

Par ailleurs, **2 lignes régulières de car partent de Blois** en direction de Vendôme et de Montoire, **3 lignes au départ de Vendôme** se dirigent vers Droué, Mondoubleau et Couture-sur-Loir. Montoire bénéficie en outre d'une liaison avec Château-Renault (3 autres communes desservies dans le Pays).

Le V'Bus

Le réseau de transports urbains de Vendôme comporte 3 lignes, dont l'une dessert la gare TGV de Vendôme/Villiers. Cette dernière transporte 160 000 voyageurs par an.

Les communes desservies toute l'année par le réseau de transports collectifs

(lignes régulières de cars ou de trains)

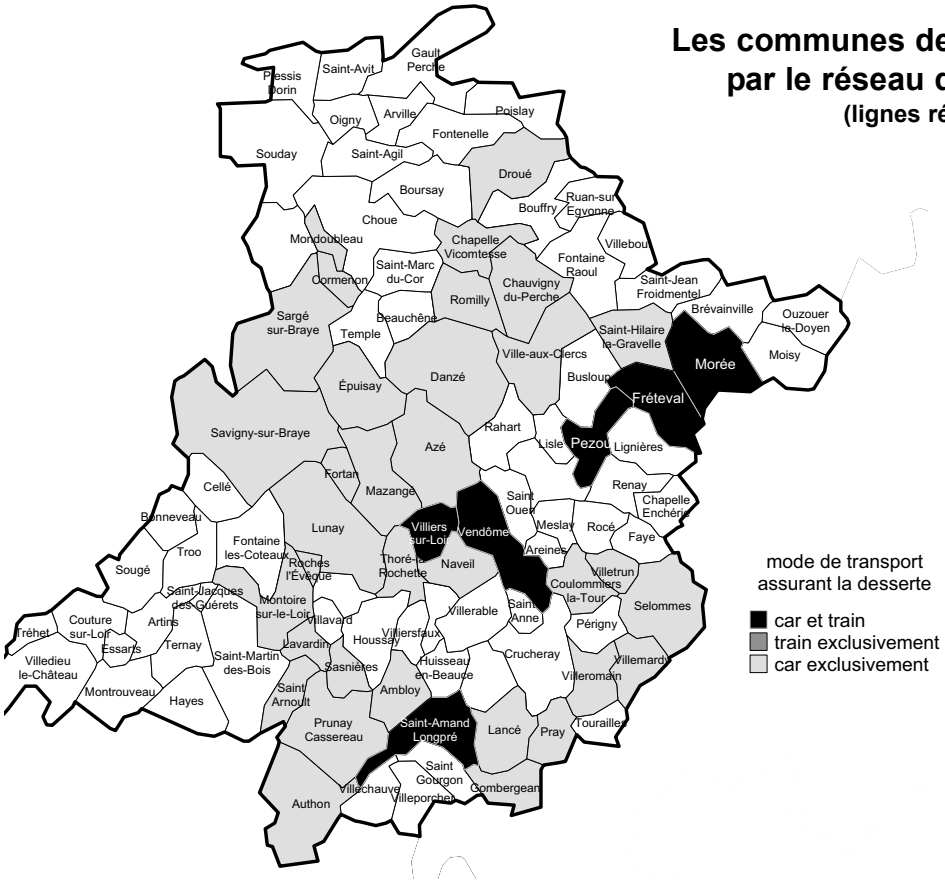

mode de transport assurant la desserte

- car et train
- train exclusivement
- car exclusivement

D'après sources : SNCF, TER, Transports du Loir-et-Cher, VBus - 2005

Qualité de la desserte des communes par le réseau de transports collectifs

(lignes régulières de cars ou de trains)

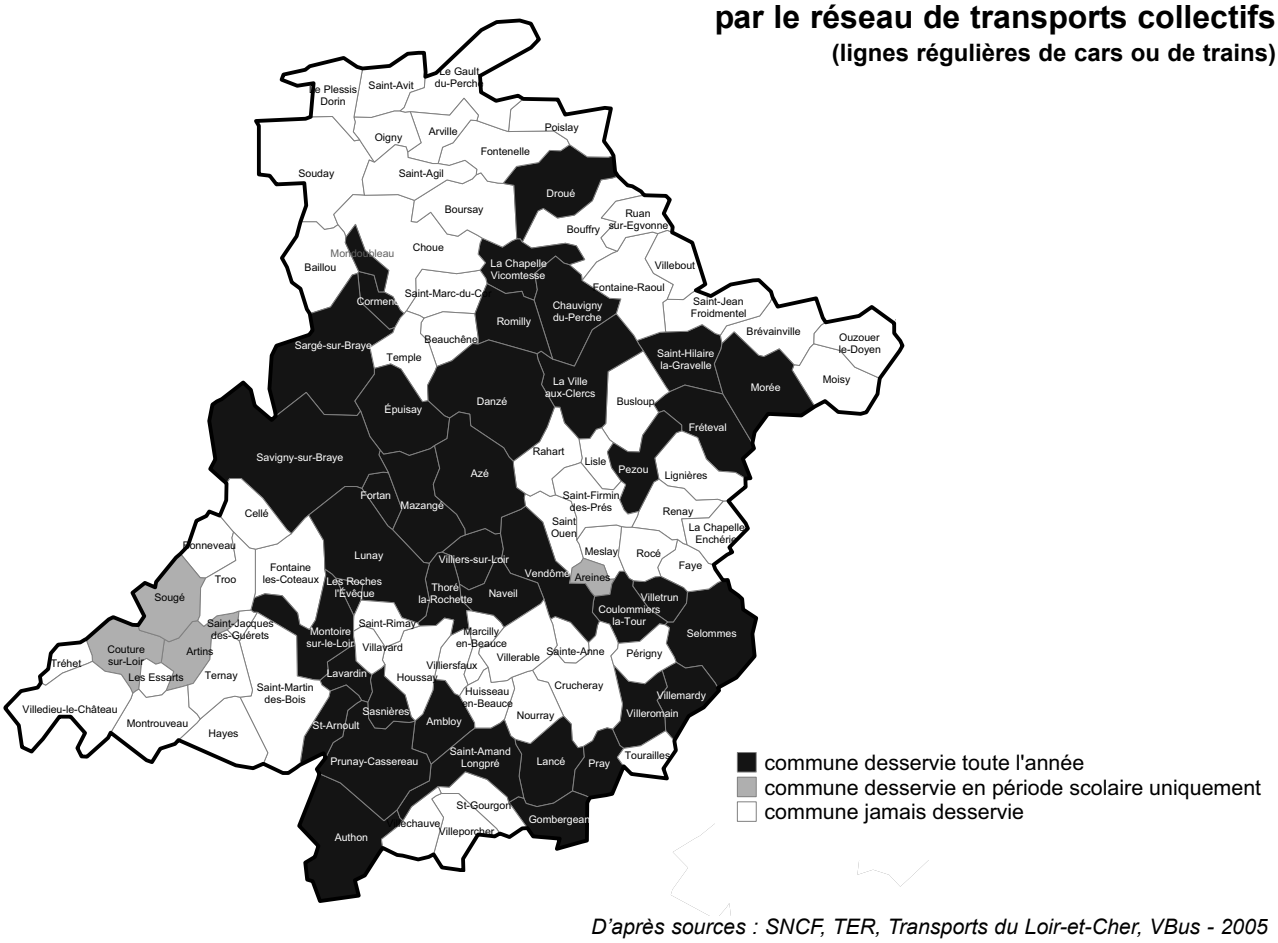

D'après sources : SNCF, TER, Transports du Loir-et-Cher, VBus - 2005

Tous modes de transport confondus, 60 communes ne sont jamais desservies. Elles regroupent environ **un quart de la population du Pays Vendômois** (recensement de 1999). 4 localités bénéficient d'un service de transport uniquement en période scolaire (Areines, Artins, Couture-sur-Loir, Sougé) et 41 toute l'année.

Part de la population desservie par le réseau de transports collectifs (en %)

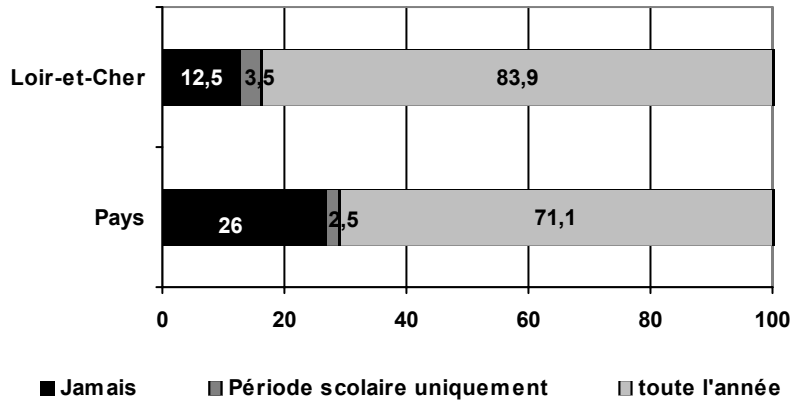

D'après sources : SNCF, Transports du Loir-et-Cher, TUB, VBus - INSEE (99)

Les taxis

Les taxis viennent pallier l'absence de transports collectifs ou compléter le réseau existant. Ils répondent notamment aux besoins de la population ne disposant pas de véhicules, essentiellement âgée, pour des déplacements liés à la santé, des démarches administratives ou des achats de proximité. Signalons que certaines sociétés proposent également un service d'ambulances ou de VSL (cf. volet santé).

Plus d'une **quarantaine de sociétés**, bénéficiant au total de **86 autorisations**, sont recensées dans le Pays Vendômois. Elles se répartissent sur 28 communes, offrant au territoire un **maillage assez satisfaisant**.

Les taxis en Loir-et-Cher

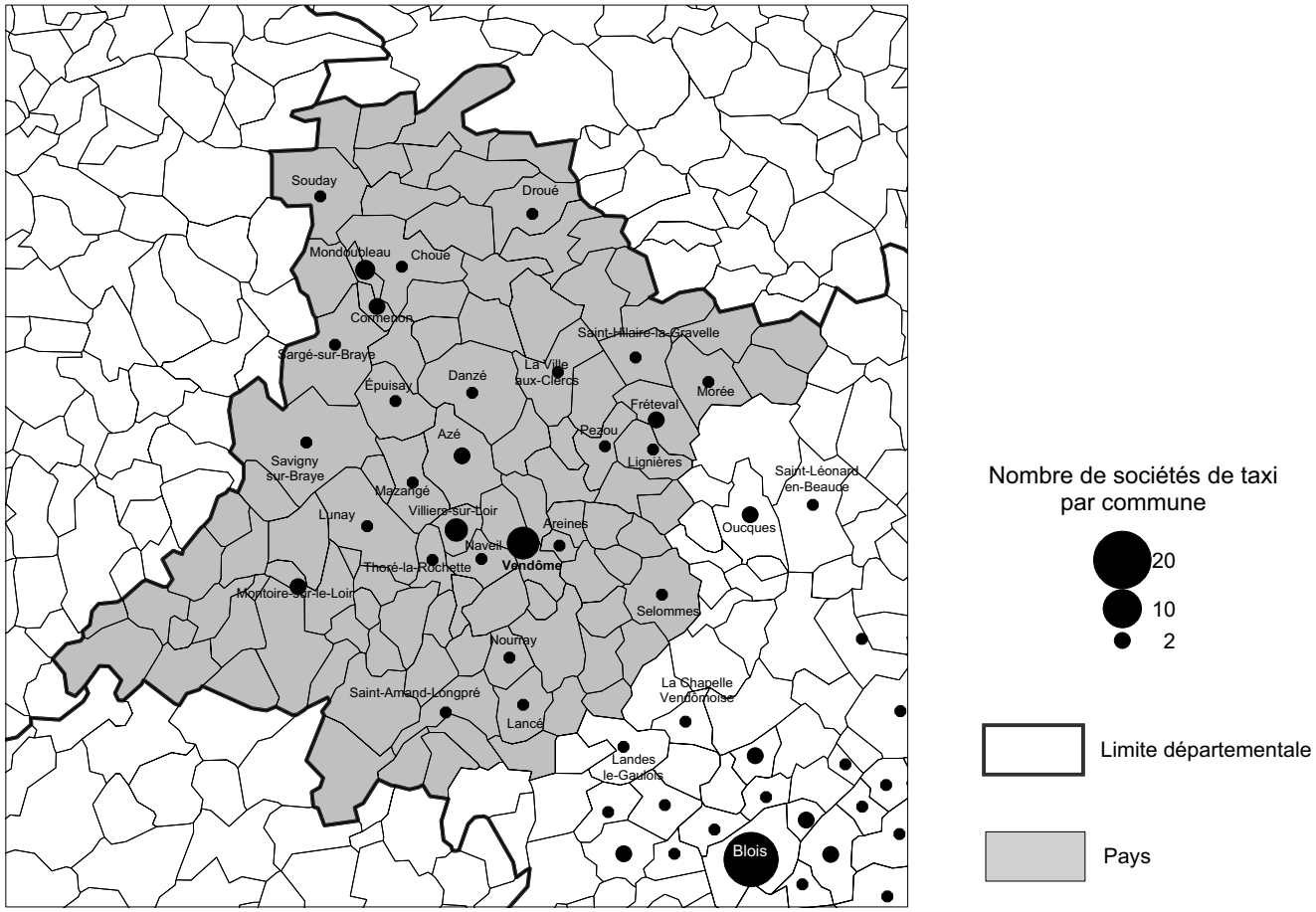

D'après source : Préfecture de Loir-et-Cher - 2005

Les services à la jeunesse

La petite enfance

Le Pays compte deux crèches collectives. Celle de Vendôme dispose de 78 places et **celle de Saint-Ouen** de 25 places. Toutes deux reçoivent les enfants de 10 semaines à 3 ans et bénéficient de larges horaires d'ouverture (du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30).

5 haltes-garderies répondent plus ponctuellement aux problèmes de garde ou au besoin d'éveil et de socialisation des jeunes enfants jusqu'à 6 ans sur le territoire. Elles sont situées à Vendôme (2), Montoire, La Ville-aux-Clercs et Mondoubleau / Choue / Sargé-sur-Braye.

La halte garderie "la souricette" fonctionne sur trois communes : 8 enfants peuvent être accueillis à **Mondoubleau** les lundis et jeudis, à **Sargé-sur-Braye** les mardis matin et à **Choue** les mardis après midi.

La fréquentation croissante a nécessité l'ouverture d'une journée complémentaire (le lundi) début 2005.

La crèche intercommunale de Vendôme devrait être réhabilitée d'ici 2007.

Les structures d'accueil de la petite enfance

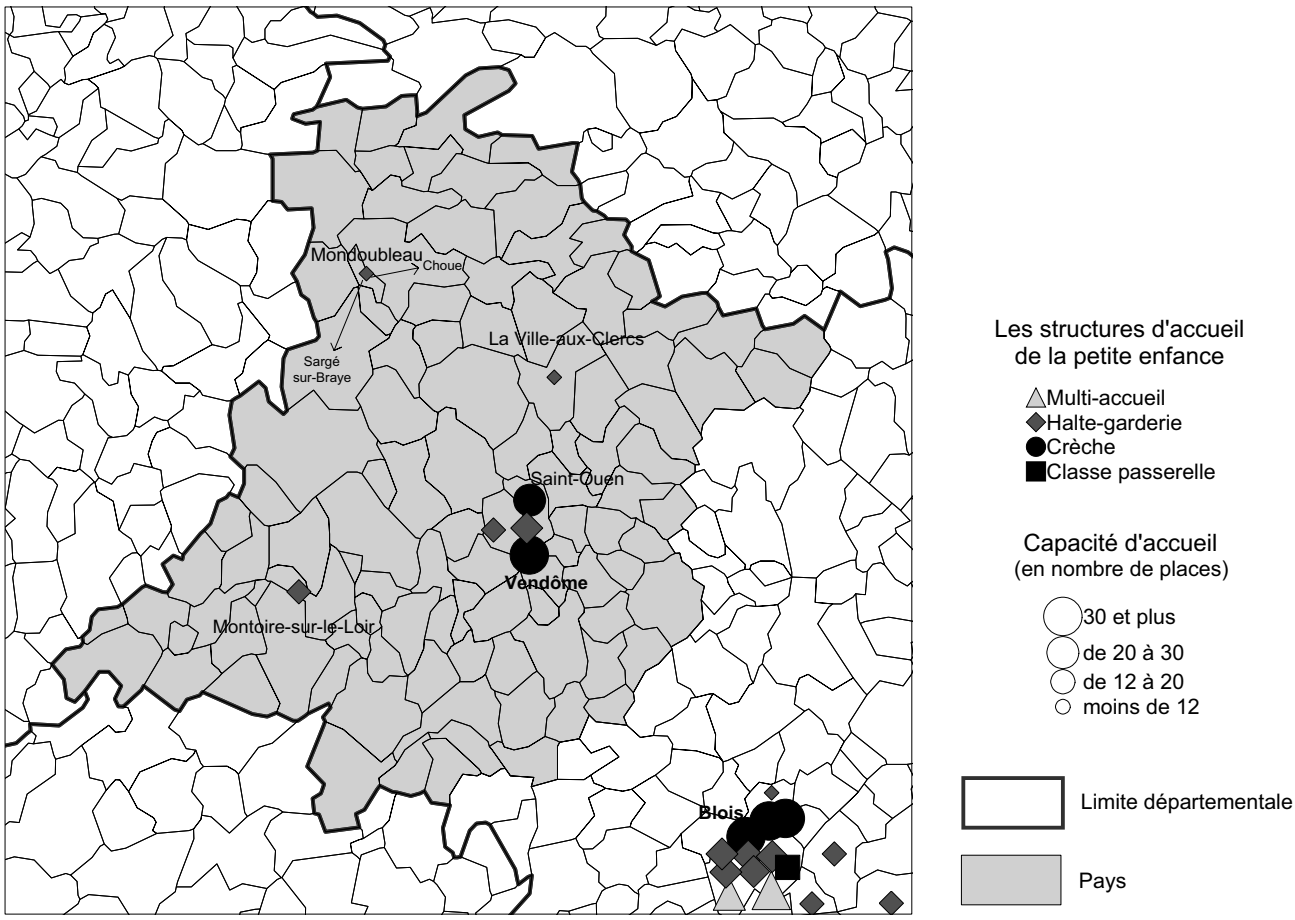

D'après source : Conseil Général de Loir-et-Cher - 2005

Créés à l'initiative des caisses d'allocations familiales et subventionnés par elles, **les Relais d'Assistantes Maternelles (RAM)** ont pour objectif d'organiser et d'améliorer l'accueil des enfants au domicile des assistantes maternelles. Ce sont des lieux d'information, aussi bien pour les parents que pour les assistantes. Ils participent au recensement de l'offre et de la demande d'accueil et à la diffusion de ces informations. Ils aident les familles dans leur choix et renseignent sur les prestations, les droits et les démarches.

Ce sont aussi des lieux de rencontre entre parents et assistantes et entre assistantes, qui rompent ainsi leur isolement et se professionnalisent. Des conférences et des réunions thématiques sur les besoins de l'enfant leur sont destinées. Des activités y sont organisées pour les enfants (activités d'éveil, visites, fêtes). Les relais ont aussi pour mission d'assurer à l'enfant une stabilité et une continuité dans l'accueil. A cet égard, le relais joue un rôle de médiation et prévient les conflits éventuels entre parents et assistantes maternelles.

La capacité d'accueil globale (171 places) étant peu étoffée sur le Pays au regard des naissances (plus de 700 par an), la majorité des familles doivent faire appel aux assistantes maternelles agréées. Celles-ci sont au nombre de 594 dont plus d'un cinquième localisées à Vendôme. Les communes situées à l'extrémité nord du Pays sont moins bien desservies, ainsi que celles situées au sud ouest du canton de Montoire-sur-le-Loir.

Quatre relais d'assistantes maternelles assurent l'accueil des parents et la coordination entre offre et demande. Leur périmètre d'intervention cumulé ne couvre cependant que 25 communes, sur les 105 que compte le Pays. Ceux de Vendôme et de la Ville-aux-Clercs desservent un périmètre commun, celui de Montoire-sur-le-Loir est limité au territoire communal.

La Communauté du Pays de Vendôme reprendra début 2006 la gestion de la halte-garderie du Centre social CAF et envisage d'y adjoindre un nouveau Relais Parents Assistantes Maternelles, créant ainsi un pôle petite enfance dans les quartiers nord de la ville.

Les assistantes maternelles

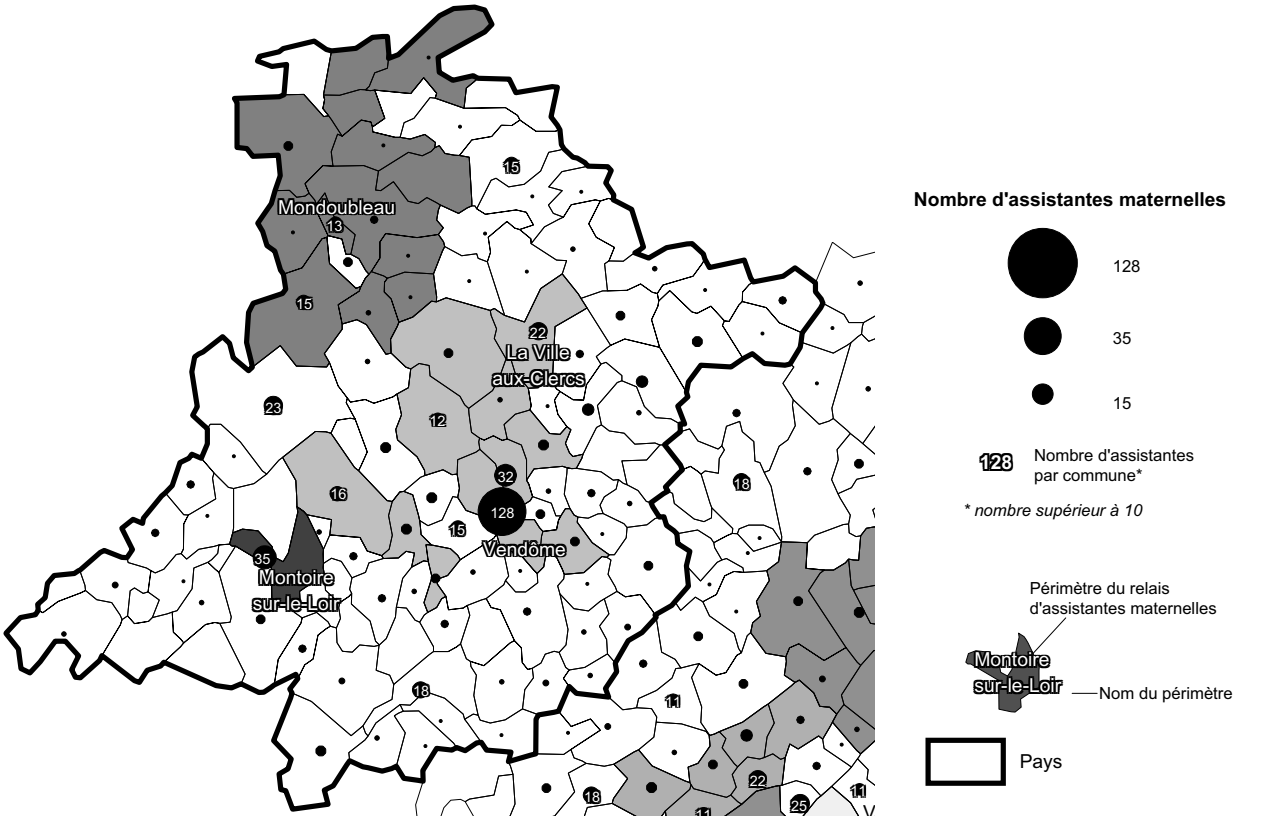

D'après source : CAF de Loir-et-Cher

Dans le cadre de l'action sociale départementale, le Conseil Général a défini **le périmètre d'intervention des puéricultrices** au sein de chaque Unité de Prévention et d'Action Sociale (cf. volet action sociale). Les puéricultrices ont notamment pour rôle d'assurer les visites post-natales, de concourir à la protection à l'enfance en danger, de participer aux consultations de nourrissons et aux bilans médicaux des enfants de 3 ans en école maternelle, d'animer des groupes d'éveil mères/enfants.

Le service de la Protection Maternelle et Infantile du département intervient sur l'ensemble du territoire du Pays Vendômois par des visites à domicile et dans les écoles maternelles. **Des consultations de nourrissons sont organisées à Vendôme** tous les lundis matins (et l'après midi du second lundi de chaque mois). Les habitants des communes du sud du Pays peuvent également se rendre au centre de consultations de Blois.

La PMI et les consultations de nourrissons

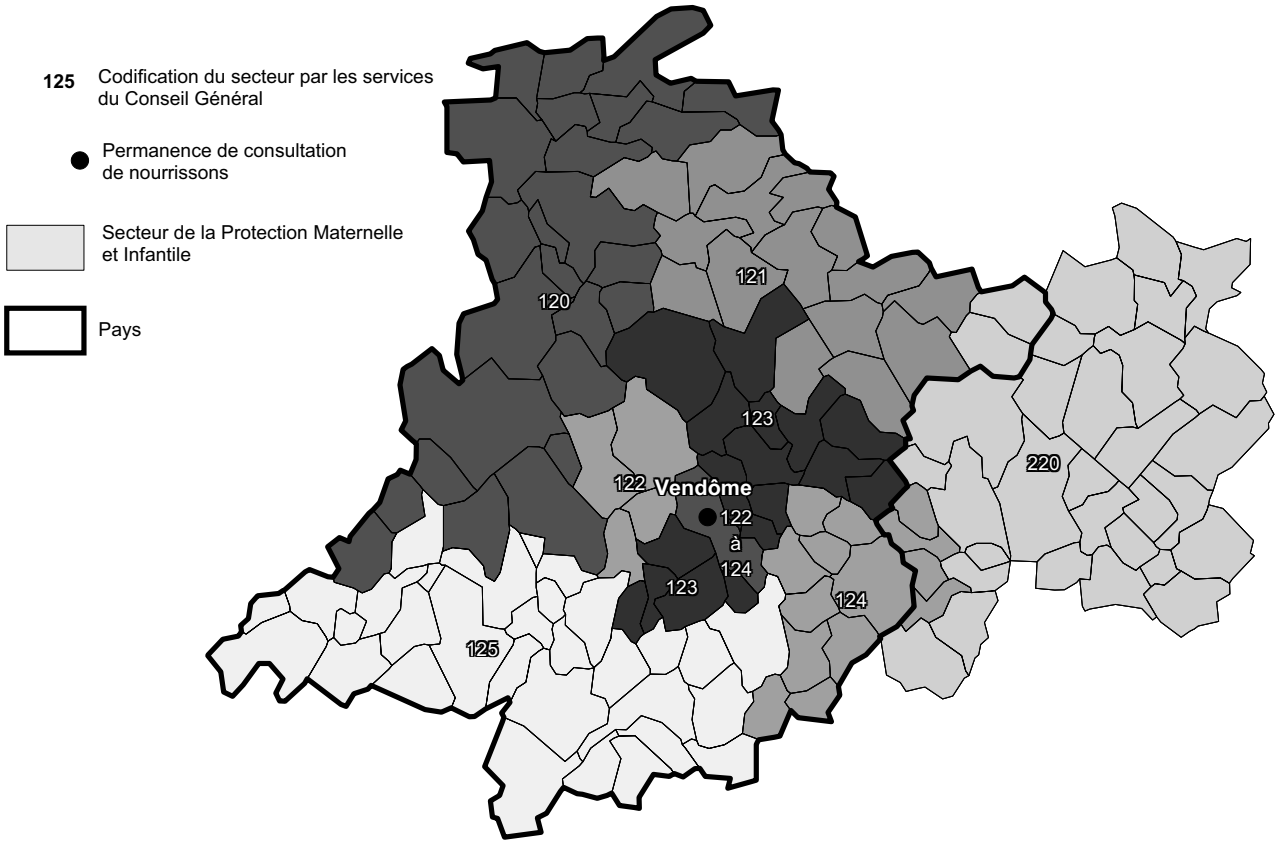

D'après source : Conseil Général de Loir-et-Cher - 2005

Les juniors

Les écoles primaires et les services annexes

On dénombre **82 écoles primaires** dans le Pays, dont 23 maternelles et 28 établissements disposant à la fois de classes maternelles et primaires. Pour assurer de façon optimale la scolarisation des enfants, **19 regroupements pédagogiques intercommunaux**, qui concernent 59 communes du Pays, se sont mis en place. Celui du Gault-du-Perche associe une commune d'Eure-et-Loir (la Chapelle-Guillaume), Ouzouer-le-Doyen et Moisy sont regroupés avec trois autres communes du Pays Beauce - Val de Loire et Pray est rattachée au RPI d'Herbault. Un système de **ramassage scolaire** existe dans presque toutes les communes (97). Il est géré en intercommunalité dans près de 9 cas sur 10.

Signalons que **26 communes qui ne disposent pas d'école n'appartiennent à aucun regroupement**.

Nombre d'écoles primaires et effectifs (2004-2005) selon le type

	Public		Privé		Total	
	Nb	Effectif	Nb	Effectif	Nb	Effectif
Ecole maternelle	23	1 564			23	1 564
Ecole maternelle et élémentaire	24	1 888	4	565	28	2 453
Ecole élémentaire	31	2 532			31	2 532
Total	**78**	**5984**	**4**	**565**	**82**	**6 549**

Source : Inspection Académique

Les écoles primaires

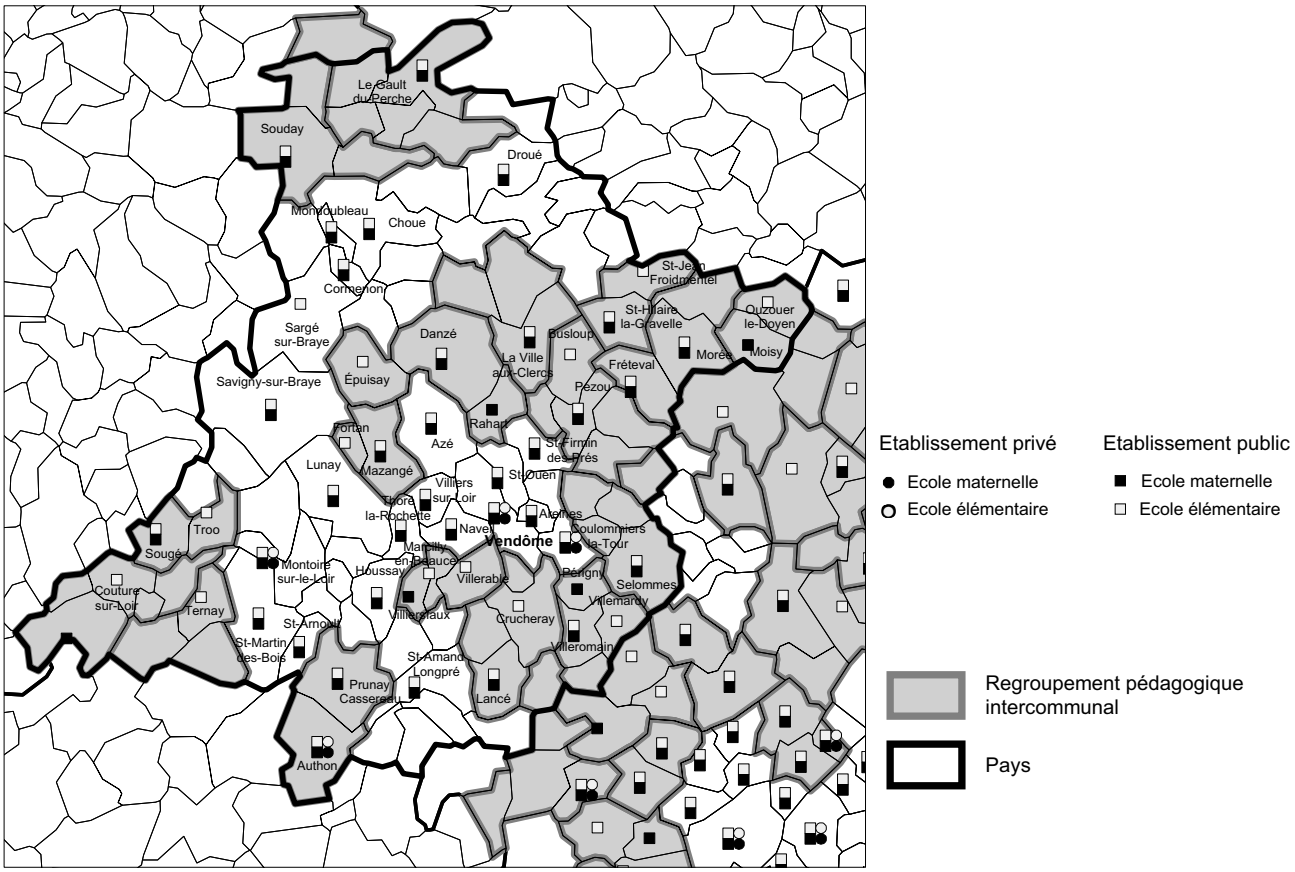

Source : Inspection Académique

Le RASED (réseau d'aides spécialisées aux élèves en difficulté) est un dispositif qui contribue notamment à assurer, avec les équipes pédagogiques, la prévention des difficultés de progression dans le cursus scolaire et une bonne insertion dans la vie collective.

Plusieurs formes d'intervention coexistent :

- les aides spécialisées à dominante pédagogique,
- les aides spécialisées à dominante rééducative,
- un suivi psychologique.

Les jeunes en difficulté scolaire

Deux écoles élémentaires sont dotées de **CLIS** (classe d'intégration scolaire), toutes deux situées à Vendôme :

- Anatole France dispose de deux classes d'intégration et accueillait, au cours de l'année 2004-2005, 21 enfants éprouvant des difficultés d'apprentissage. Cette école propose également une classe d'adaptation pour les élèves de cours préparatoire (11 élèves en 2004-2005).

- Yvonne Chollet a ouvert à la rentrée 2005 une classe où 5 enfants en difficulté sont inscrits au côté de 12 enfants souffrant de handicaps mentaux, présents à mi-temps, en lien avec l'établissement médico-pédagogique de Prépatour (voir volet enfance inadaptée).

Le réseau d'aides spécialisées aux élèves en difficulté (RASED) comprend les écoles de Fréteval, Mondoubleau, Montoire-sur-le-Loir et Jules Ferry à Vendôme. A Vendôme, un dispositif d'accompagnement à la scolarité est mis en place pour les enfants de 6 à 17 ans, après l'école, en partenariat avec le centre CAF et les établissements scolaires.

Les cantines et les garderies périscolaires

48 communes disposent d'une cantine scolaire. Près de la moitié sont gérées par des syndicats intercommunaux.

Des **garderies périscolaires** sont assurées dans **46 communes du territoire,** fréquemment dans le cadre des regroupements pédagogiques intercommunaux. Dans la plupart des cas, elles accueillent indifféremment les élèves de maternelle et de primaire et sont ouvertes matin et soir. Notons l'absence de garderie dans les communes situées au nord du Pays, à l'exception de celles de Droué, Cormenon et Mondoubleau.

Les cantines et les garderies périscolaires du secteur public

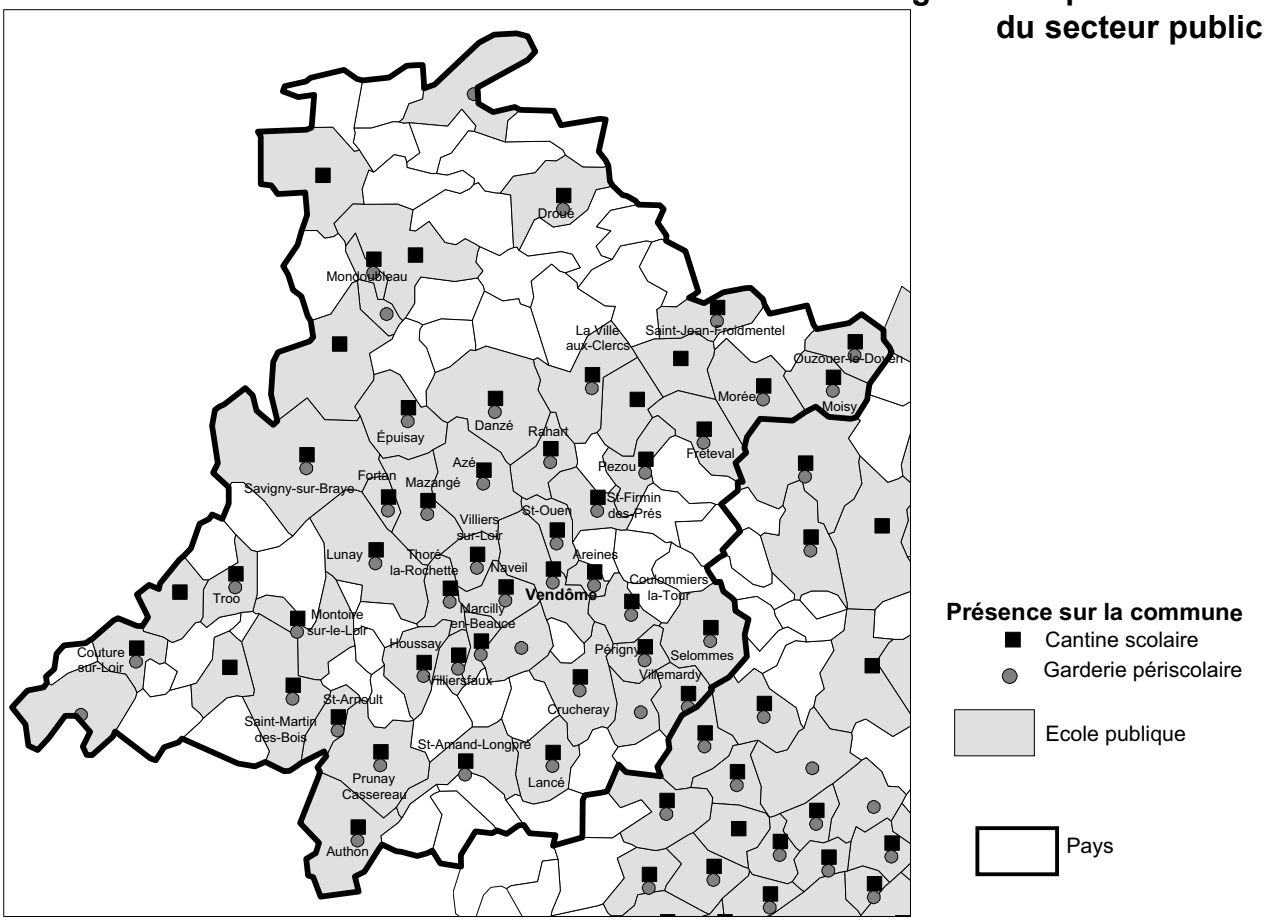

D'après source : Enquête communale - juin 2005

Les informations recueillies auprès de l'ensemble des communes du département sont trop incomplètes ou imprécises pour réaliser une cartographie et qualifier l'offre en la matière.

Les centres de loisirs

Pour occuper les jeunes pendant les vacances scolaires et le mercredi, **un centre de loisirs sans hébergement a été mis en place dans 21 communes** du Pays. Les CLSH peuvent être gérés directement par une commune ou un groupement de communes (SIVOS, communauté de communes) ou être associatifs (le centre d'Epuisay, par exemple, est géré par une association parentale).

Les enfants y sont généralement accueillis dès l'âge de 3 ou 4 ans. Dans certaines communes, plusieurs dispositifs coexistent afin de répondre aux attentes d'enfants d'âges différents. Citons l'exemple de Savigny-sur-Braye qui a ouvert, parallèlement au CLSH des 3 - 11 ans, une **maison des jeunes destinée aux 12 - 18 ans**.

La **Communauté du Pays de Vendôme possède quatre centres de loisirs permanents** (un à Vendôme, un à Saint-Firmin-des-Près, un à Thoré-la-Rochette et un à Lunay) et deux centres complémentaires ouverts l'été. Quatre salles de quartier à Vendôme, deux pour les 9-13 ans et deux pour les 14-18 ans, proposent tout au long de l'année un accueil et des activités. Une salle de quartier existe également à Marcilly-en Beauce pour les 14-18 ans. De plus, le service jeunesse de la Communauté du Pays de Vendôme propose un dispositif d'accompagnement de projets des jeunes : soutien pédagogique, aide méthodologique, prêt de matériel, aide à la recherche de financement. Les deux salles de quartier de Vendôme proposent tout au long de l'année des activités complémentaires pour les 9-13 ans.

Un projet de **Maison des jeunes** est également porté par la **Communauté du Pays de Ronsard**. Basée à Montoire-sur-le-Loir, elle devrait permettre l'accueil de 49 personnes .

La **Communauté des Collines du Perche a mis en place une Maison des jeunes** à Mondoubleau où différents ateliers sont animés et des équipements mis à disposition plusieurs soirs par semaine ainsi que les mercredis et samedis après-midi.

Evolution des effectifs des collèges publics du Pays base 100 en 1990

Collège Alphonse Karr - Mondoubleau

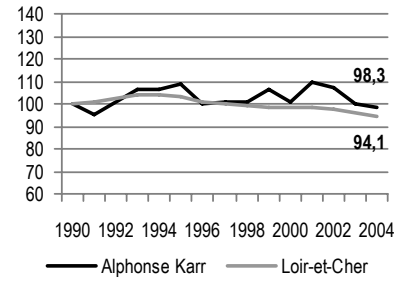

Collège Clément Janequin - Montoire

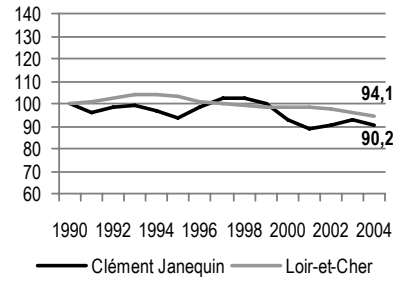

Collège Louis Pasteur - Morée

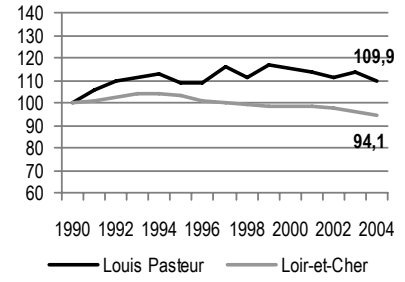

Collège Lavoisier - Oucques

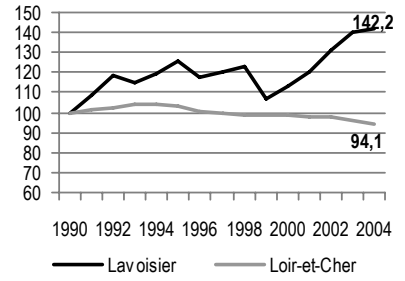

Collège H. De Balzac - St-Amand-L.

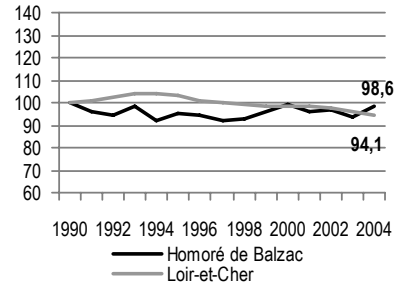

D'après source : Inspection Académique de Loir-et-Cher

Les collèges

Le Pays est concerné par **9 secteurs de recrutement des collèges publics.** Ceux de Mondoubleau, Montoire, Morée, Saint-Amand-Longpré et des deux collèges de Vendôme sont situés en totalité dans le territoire. Quelques communes appartiennent à des secteurs majoritairement extérieurs, ceux de Oucques en Loir-et-Cher, de La Chartre-sur-le-Loir et de Château-Renault hors département. On recense également **deux établissements privés** à Montoire (Saint-Julien) et Vendôme (Saint-Joseph).

Globalement, **les effectifs des différents collèges publics s'inscrivent à la baisse, à l'exception des établissements de Morée et Oucques.** Les perspectives semblent meilleures pour les années à venir, mais plutôt après 2008. Précisons que le collège des Aigremonts, qui remplace celui de Gérard Yvon, reprend le même secteur de recrutement. Il est toujours envisagé de reconstruire le collège Gérard Yvon, afin que Vendôme dispose de trois établissements.

L'évasion vers le privé est moins marquée que dans d'autres territoires du département. Elle concerne surtout le secteur de Montoire, où l'existence d'un établissement de ce type facilite le choix des élèves.

L'ensemble des collèges accueille en général une fois par semaine des permanences du Centre d'Information et d'Orientation (CIO).

Part des collégiens résidant dans le secteur de recrutement scolarisé dans le collège en 2005* (en %)

Etablissement public	Commune	Part des collégiens résidant dans le secteur de recrutement scolarisé dans le collège (en %)
Collège Alphonse Karr	Mondoubleau	72,3
Collège Clément Janequin	Montoire	71,2
Collège Louis Pasteur	Morée	89,0
Collège Honoré de Balzac	St-Amand-Longpré	82,4
Collège Jean Emond (hors Vendôme)	Vendôme	80,0
Collège Gérard Yvon (hors Vendôme)	Vendôme	80,5
Collège Lavoisier	Oucques	88,6

D'après source : Inspection Académique de Loir-et-Cher

* *collèges publics du Loir-et-Cher uniquement*

Evolution des effectifs des collèges publics du Pays base 100 en 1990

Collège Jean Emond - Vendôme

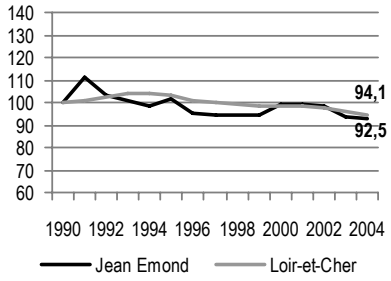

Collège Gérard Yvon - Vendôme

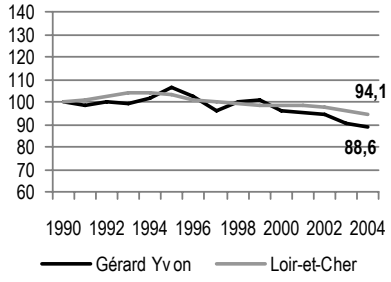

D'après source : Inspection Académique de Loir-et-Cher

Les collèges

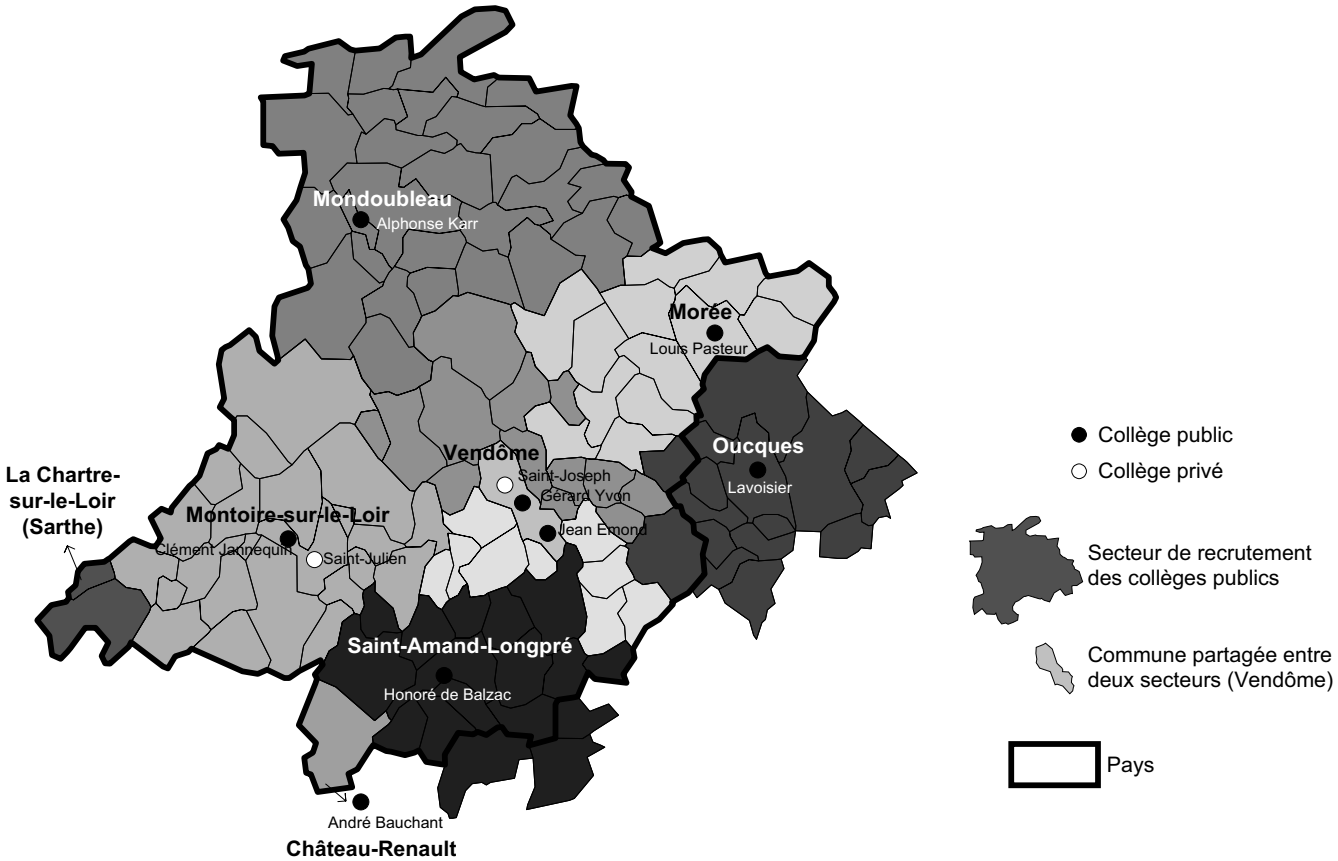

NB : Bien que relevant du secteur de recrutement du collège Jean Emond (Vendôme), la plupart des collégiens de Lisle fréquentent l'établissement de Morée.

D'après source : Inspection Académique

Les lycées

Les lycées de Vendôme

Public

Enseignement général et technologique

P. de Ronsard (Vendôme)

Enseignement professionnel

Lycée Ampère (Vendôme)

Lycée Agricole (Vendôme-Areines)

Privé

Saint-Joseph (Vendôme)

Sainte-Cécile (Montoire)

Maison Familiale Rurale (Saint-Firmin-des-Prés)

A proximité

Enseignement général et technologique

Léonard de Vinci (Amboise)

Ph. Dessaignes (Blois)

C. Claudel (Blois)

A. Thierry (Blois)

Emile Zola (Châteaudun)

Rémi Belleau (Nogent-le-Rotrou)

Enseignement professionnel

Jean Chaptal (Amboise)

S. Delaunay (Blois)

Lycée de l'Hôtellerie et du Tourisme (Blois)

Lycée Horticole (Blois)

Beauregard (Château-Renault)

Jean-Felix Paulsen (Châteaudun)

Lycée Sully (Nogent-le-Rotrou)

Privé

Sainte-Clotilde (Amboise)

Notre-Dame des Aydes (Blois)

La Providence (Blois)

Sainte-Marie (Blois)

Pour l'enseignement secondaire de second cycle général et technologique, les lycéens dépendent tous du **secteur de recrutement du lycée Pierre de Ronsard à Vendôme.** Celui-ci dispose d'un internat. Rappelons toutefois que l'affectation est également liée au choix des options, ce qui peut conduire les élèves dans l'un des lycées voisins. Un établissement privé est recensé au chef-lieu d'arrondissement ; ils sont également assez nombreux à proximité. L'enseignement professionnel est représenté au sein du territoire par le lycée Ampère (Vendôme), le lycée agricole d'Areines, le lycée privé Sainte-Cécile (Montoire) et la Maison Familiale Rurale (MFREO) de Saint-Firmin-des-Prés.

Les lycées d'enseignement général

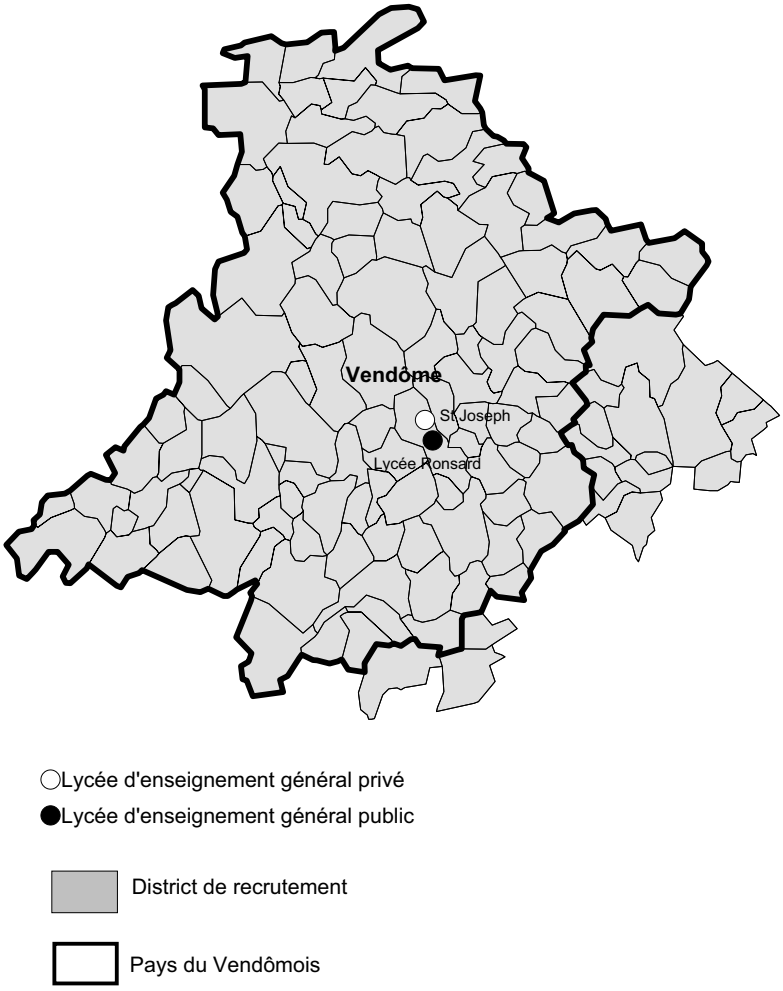

D'après source : Inspection Académique

L'accueil de l'enfance inadaptée

Pour accueillir, former et soigner les enfants connaissant des troubles ou des difficultés, le Loir-et-Cher dispose d'un réseau assez dense d'établissements et de services, majoritairement localisés à Blois. Le Pays ne regroupe que **deux établissements et un service spécialisé :**

- **L'Institut Médico-Pédagogique (IMP) Prépatour à Naveil** propose, en semi-internat mixte pour des jeunes de 6 à 16 ans, 43 places pour déficients intellectuels et 4 places pour enfants autistes.

- **Le service d'éducation et de soins à domicile** du GEIST (Groupe d'études pour l'insertion sociale des Trisomiques), à Vendôme, dispose de 35 places pour déficients intellectuels de 0 à 20 ans.

- Le **Service de Prévention Spécialisée** intervient à Vendôme.

Les différents **services liés à la justice** (Service d'investigation et d'orientation éducative, Service d'enquêtes sociales), le Centre d'action éducative de la Protection Judiciaire de la Jeunesse (PJJ) sont regroupés à Blois ainsi que le **Centre éducatif pour enfants et adolescents en placement spécialisé** (121 places réparties en 5 unités, dont le service d'accueil d'urgence).

Le **Centre Départemental de l'Enfance et de la Famille (CDEF)** comprend, à Blois, la Maison de l'Enfance qui permet un accueil d'urgence des 3 à 14 ans et le Service d'accueil Mères et Enfants pour les mères en difficulté en attente d'un enfant (éventuellement accompagnées d'un jeune enfant).

Notons que des **consultations spécialisées** sont assurées par le Centre médico-psycho-pédagogique ainsi que le Centre d'action médico-sociale géré par le Centre hospitalier de Blois. Ce dernier est doté d'une capacité de 75 places pour le dépistage précoce de handicaps, la rééducation et les soins ambulatoires, les concertations pluridisciplinaires et la guidance parentale.

La mission Enfance du Conseil Général a pour rôle principal de suivre les enfants séparés de leur famille d'origine, au titre de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE). Elle constitue l'une des quatre grandes missions du Service social du Conseil Général (cf volet action sociale).

Lorsqu'une famille connaît des difficultés d'ordre éducatif, psychologique, relationnel qui risquent de mettre en danger la santé, la sécurité, la moralité ou l'éducation des enfants, une mesure d'action éducative en milieu ouvert (AEMO) peut être mise en place par le Centre éducatif et social spécialisé pour les AEMO judiciaires, par le Centre de Consultations spécialisé pour les AEMO administratives. Ces mesures permettent de maintenir le mineur dans son milieu tout en apportant aide et conseil à la famille.

Etablissements et services pour enfants inadaptés et handicapés en Loir-et-Cher

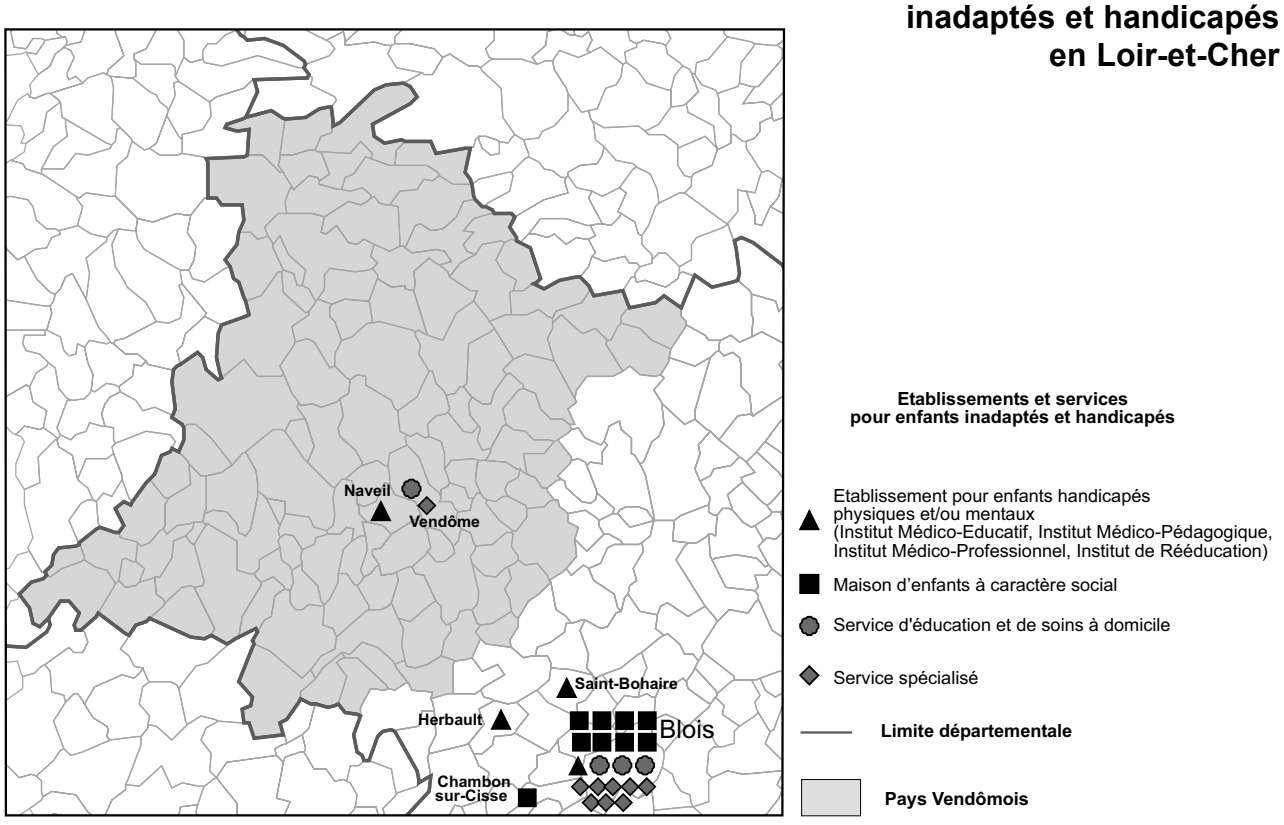

D'après source : Conseil Général de Loir-et-Cher

Formation, insertion professionnelle et emploi

L'apprentissage

Plusieurs filières de formation par alternance existent en Loir-et-Cher et dans les environs :

- le CFA des Transports (PROMOTRANS), à Saint-Ouen (conduite et maintenance) ;

- le CFAAD du Loir-et-Cher à Vendôme-Areines, spécialisé dans la production florale et légumière, les travaux paysagers et l'aménagement de l'espace ;

- le CFA du Bâtiment et le CFA de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat spécialisé dans l'hôtellerie et la restauration et le CFA agricole, à Blois ;

- le CFA de l'Industrie du Centre, qui dispose de trois sites, à Amboise, Orléans et Châteaudun.

Parmi les spécialités moins courantes, les jeunes peuvent se préparer par l'apprentissage aux métiers de la pharmacie (préparateur) à Joué-les-Tours et Orléans, de l'horlogerie à Tours, de la banque et de la finances à Orléans, du sport et de l'animation à Olivet, de l'hygiène et de l'environnement à Tours. Rappelons que l'apprentissage prépare au CAP et BEP, mais aussi à des Bac Pro, des BTS et DUT, des Licences et des Mastères, ainsi que des diplômes d'ingénieur.

L'offre de formation supérieure à proximité du Pays Vendômois

En matière de formation supérieure, **le Loir-et-Cher tire parti d'une situation privilégiée entre trois grandes villes universitaires, Orléans, Tours et Le Mans**. Il dispose lui-même de plusieurs atouts en la matière avec le pôle Blésois :

- 2 écoles d'ingénieurs, l'EIVL (génie des systèmes industriels) et l'Ecole Nationale Supérieure de la Nature et du Paysage ;

- une antenne de l'université Rabelais (Tours) préparant au droit et à l'administration économique et sociale ;

- un IUT comprenant quatre départements (mesures physiques, génie des télécommunications et des réseaux, sciences et génie des matériaux, services et réseaux de communication) ;

- un IUP en génie électrique et informatique industrielle, conduisant jusqu'au Master professionnel ;

- l'ISEME (école supérieure de commerce et de management) ;

- l'IFSI, institut de formation en soins infirmiers ;

- l'IUFM, institut universitaire de formation des maîtres ;

- l'ETIC, Ecole Technique de l'Image de Communication.

Un **diagnostic "Ressources Hulmaines"**, réalisé à l'échelle du Pays en 2004, a mis en évidence les richesses, mais aussi la fragilité du territoire. Pour lutter contre les riques de voir le Vendômois devenir à terme une zone uniquement résidentielle, les élus ont notamment décidé de mettre en place un **dispostif de veille économique**. Celui-ci a reçu le soutien financier du Fonds Social Européen et de l'Etat pendant trois ans.

Pour compléter l'offre locale, de nombreux organismes extérieurs interviennent sur le territoire, suite à des appels d'offres du Conseil Régional. C'est notamment le cas de :

- Alire (savoirs de base et lutte contre l'illettrisme ;
- Formasanté (employé sanitaire polyvalent, auxiliaire de vie...) ;
- VIA Formation (pré qualification aux métiers sanitaires et sociaux) ;
- RAM Conseil, AFEC, VIA Formation pour des actions de retour à l'emploi.

A souligner également :

- une action de formation "phare" : la **plate-forme interentreprises NCPI** (Nouvelles Compétences en Production Industrielle ;
- une action "Alliance Formation en Vendômois", soutenue par la Communauté du Pays de Vendôme (aide Leader +), qui mutualise les compétences de trois organismes de formation afin de développer l'offre de formation dans le domaine des TIC et la formation ouverte à distance.

Les lycées proposent également une grande variété de BTS, tant dans le domaine agricole, industriel que tertiaire.

L'offre régionale est vaste. Autour du Loir-et-Cher, on trouve 6 écoles d'ingénieurs (2 à Tours, 2 à Orléans, 1 à Bourges et au Mans), 7 IUT comprenant 28 filières différentes, 2 IUP. Les universités sont dotées de l'ensemble des filières classiques. Parmi les spécificités, on signalera la faculté de médecine et de pharmacie de Tours.

La formation professionnelle et continue

On recense en Loir-et-Cher de très nombreux organismes pour se former tout au long de la vie, tant sur le plan professionnel que personnel, allant des principaux réseaux nationaux aux entreprises individuelles. Parmi les plus importants, deux sont présents dans le Pays : **l'ISMER (Institut Supérieur de Management et d'Economie Rurale) à Vendôme** et le **CFPPA** (Centre de Formation Professionnelle Pour Adultes) **d'Areines.** On peut également préciser que **deux organismes spécialisés dans la formation aux métiers de la sécurité** sont implantés en Vendômois : NCO et MACC1. Dans le reste du département, citons le CIMI (Centre International de Maintenance Industrielle - Blois), le centre de l'AFPA, l'antenne du CNAM (Conservatoire National des Arts et Métiers) à Blois et le GRETA (Vendôme, Blois).

Le Greta de Loir-et-Cher a mis en place à Vendôme un atelier pédagogique personnalisé (APP) qui a ajouté à la panoplie des formations habituelles le recours à Internet. L'APP s'est d'ailleurs inscrit dans le projet régional Télémaque et participe au projet " FOURMI " (Formation Ouverte Utilisant les Ressources Multimédias d'Internet) dans le cadre d'un PIC Equal (Programme d'Intérêt Communautaire).

Plusieurs autres organismes de formation continue sont également localisés à Blois, tels que l'AFEC ou Start-Up. Ils organisent régulièrement des sessions décentralisées, sur demande, pour différents publics et en particulier les demandeurs d'emploi.

Les structures d'information

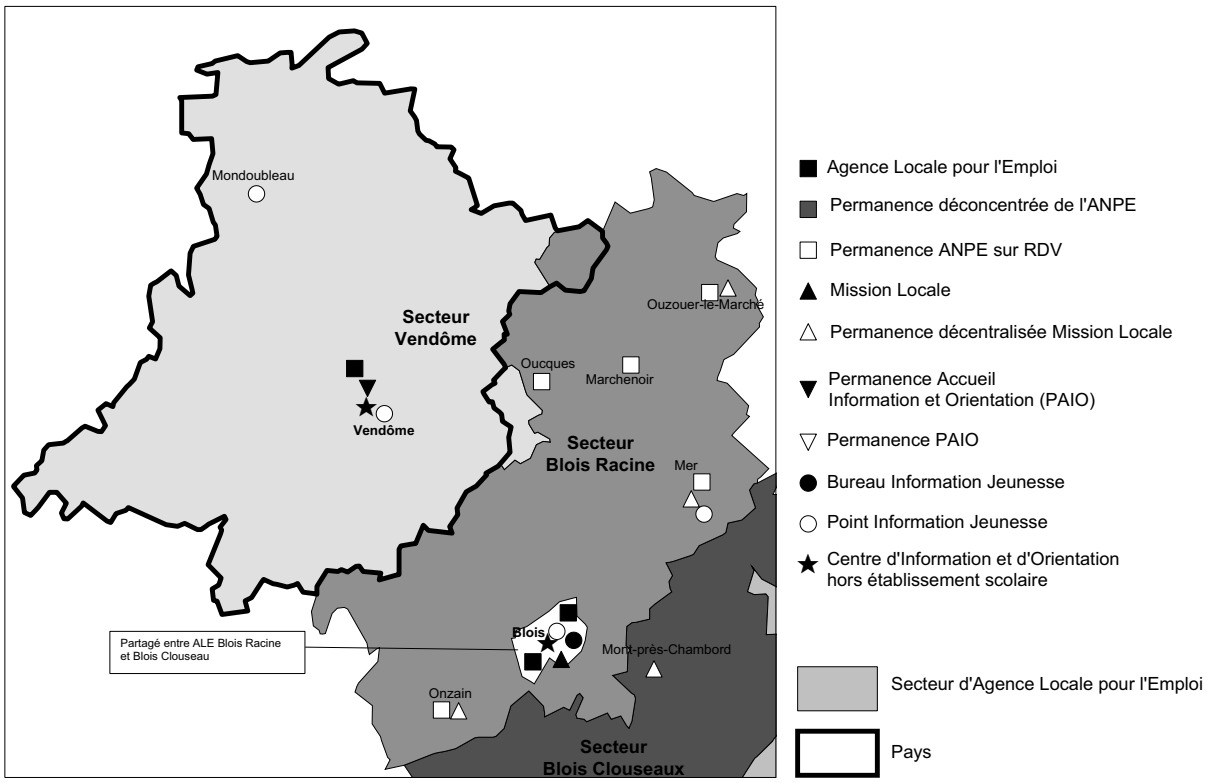

D'après sources : ANPE, Mission Locale, PAIO, CIO, Site Etoile Région Centre - 2005

Points d'information et lieux d'accueil des demandeurs d'emploi

Ouverture prévue pour l'automne 2005 d'une **Maison de l'emploi à Montoire-sur-le-Loire** avec les différents services de l'état et des associations d'insertion et de formation

Les demandeurs d'emploi du Pays dépendent pour l'essentiel de **l'agence locale de l'ANPE de Vendôme.** Deux communes sont toutefois du ressort de celle de **Blois-Racine** (Moisy et Ouzouer-le-Doyen). Aucune permanence n'est assurée sur le territoire. Il convient de préciser toutefois que de nombreuses démarches (consultations des offres d'emploi notamment) peuvent aujourd'hui être effectuées par Internet.

Les jeunes de 16 à 25 ans rencontrant des difficultés d'insertion dans la vie active peuvent s'adresser à **la PAIO** (Permanence d'Accueil, d'Information et d'Orientation) de Vendôme. Celle-ci programme des interventions décentralisées à la demande; elle est également **Point Relais Conseil en validation des acquis de l'expérience (VAE)**. **Deux Points Information Jeunesse** sont recensés : **à Mondoubleau** (ouvert deux après-midi par semaine et une grande partie du samedi) et **à Vendôme** (tous les après-midi du mardi au samedi sauf pendant les vacances scolaires où le lundi remplace le samedi). Ils fournissent un ensemble d'informations sur les petits boulots (jobs d'été, baby sitting), les avis de concours, la vie culturelle et les loisirs. Ils sont tous les deux labellisés "point Cyb" (espace jeune numérique).

Le Point Relais Conseil en VAE

La validation des acquis de l'expérience (VAE) est un droit individuel à faire reconnaître officiellement les compétences acquises au cours de son expérience, par un diplôme, un titre à finalité professionnelle ou un certificat de qualification d'une branche professionnelle.

La VAE constitue une véritable reconnaissance des compétences et des savoir-faire acquis par l'expérience professionnelle ou bénévole.

Elle peut faciliter ou sécuriser un projet de mobilité, de réorientation

Le Point Relais Conseil s'adresse à tous, salariés, demandeurs d'emploi, entreprises, bénévoles… Son rôle :
- informer de manière approfondie sur la VAE ;
- Analyser la pertinence d'une démarche de VAE au regard d'un projet professionnel et/ou personnel ;
- aider à identifier les diplômes, titres ou certificats appropriés en fonction des principales activités exercées aupravant ;
- mise en relation avec les organismes valideurs concernés ou de promotion.
- une synthèse rédigée de l'entretien est remise à chaque consultation.

Les contacts avec les **ASSEDIC** peuvent se réaliser à l'antenne de Vendôme. Le relais local de **l'APECITA** (Association pour l'emploi des cadres, ingénieurs et techniciens de l'agriculture et de l'agroalimentaire) est localisé à la Chambre d'Agriculture, à Blois.

L'insertion par l'activité économique

La **Régie de Quartier de Vendôme** a créé en septembre 2005 un atelier d'insertion : FRIP'ART

Plusieurs structures d'insertion sont présentes en Vendômois, dans différents domaines : emplois de maison, travaux de bricolage, de jardinage, activités de récupération et réparation d'objets divers, etc. Certaines ont une activité purement locale (**Régie de Quartier de Vendôme, EFI 41)**, mais d'autres assurent une intervention plus large au sein du territoire. **L'AVADE rayonne sur Vendôme et sa périphérie**. L'association **"Eclair au Service du Quotidien"** a mis en place des antennes à Huisseau-en Beauce, Mondoubleau, Montoire-sur-le-Loir, Saint-Amand-Longpré et Savigny-sur-Braye. Notons que Castel-Renaudais Insertion a déjà mis en place des chantiers d'insertion sur le Vendômois (réhabilitation de logements sociaux notamment).

Le PLIE du Vendômois

Initié en 1987, le PLIE est destiné à favoriser l'accès à l'emploi de publics éprouvant des difficultés d'insertion en fédérant les efforts et en mutualisant les moyens des collectivités, en créant une dynamique collective, en se donnant des obectifs communs partagés. Il couvre le territoire de deux Communautés de communes (Pays de Vendôme et Vendômois Rural) et la commune de Villiers-sur-Loir

Une partie du territoire est par ailleurs couverte par un **PLIE (Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi).**

Signalons qu'à Blois existe une **entreprise d'intérim d'insertion** (ID'EES Intérim) qui facilite le retour sur le marché de l'emploi des personnes passées par le système associatif.

Interim et structures spécialisées

L'intérim constitue d'ailleurs de plus en plus une voie d'accès privilégiée au monde de l'entreprise, en particulier pour les jeunes. Le Pays Vendômois compte 6 agences, dont 5 à Vendôme et 1 à Montoire. A proximité, deux autres sont situées à Château-Renault.

L'association **Prométhée** intervient sur l'ensemble du département pour faciliter l'insertion des personnes handicapées dans l'entreprise. Les structures spécialisées (CAT et ateliers protégés) sont traitées dans le volet Services aux personnes handicapées.

Les agences de travail temporaire

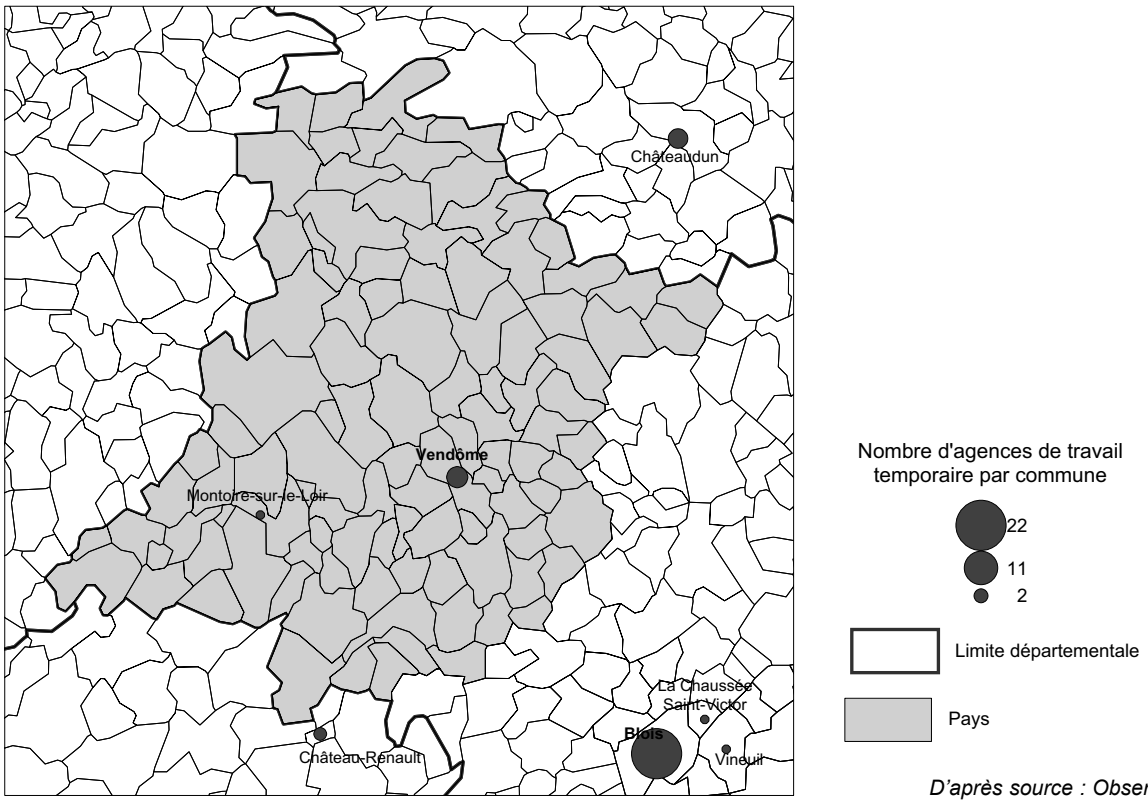

D'après source : Observatoire - 2005

Les services aux créateurs d'entreprises

Pour accompagner les porteurs de projet, faciliter leurs démarches et les orienter vers les sources de financement les plus appropriées, le Loir-et-Cher dispose de plusieurs outils. Le réseau des **Chambres Consulaires** propose des stages de création d'entreprise et accueille les postulants à la maison des entreprises à **Blois**. **La Chambre de Commerce et d'Industrie possède une antenne à Vendôme, où la Chambre de Métiers et de l'Artisanat tient une permanence deux fois par mois**. Celle-ci assure également la gestion de **Loir-et-Cher Initiative** (plate-forme d'initiative locale). Structure propre au Vendômois, **l'ISMER** (qui est labellisé "boutique de gestion") a mis en place des formations à la création ; il vient par ailleurs de créer une couveuse d'entreprises (Mature Entreprises) sur le principe du portage salarial, pour permettre aux porteurs de projet d'en apprécier la viabilité. Du côté du milieu associatif, on relève **ECOPIA** (Selommes) qui intervient pour la concrétisation de projets dans le domaine culturel, portés par des bénéficiaires de minima sociaux, la **délégation départementale d'EGEE** (Entente entre les Générations pour l'Entreprise et l'Emploi) avec 17 bénévoles et la **Cagnotte Emploi Solidarité** qui apporte un soutien financier sous forme de prêt sans intérêts.

Pour les démarches de prospection, d'aide au développement et à l'implantation, les élus et les services économiques des collectivités peuvent s'appuyer sur **l'ADELEC** et le réseau des Chambres Consulaires. Les Communautés de communes prennent de plus en plus d'initiatives en ce domaine, à l'exemple de celle du **Pays de Vendôme** qui a mis en place des aides pour la construction ou la location de bâtiments d'activités.

L'action sociale

Les acteurs

Les permanences et lieux d'accès des services à vocation départementale

Le service social de proximité du Conseil Général

Le Pays Vendômois se trouve essentiellement couvert par **l'UPAS (Unité de Prévention et d'Action Sociale) de Vendôme.** Deux communes (Moisy et Ouzouer-le-Doyen) sont rattachées à celle de **Nord Loire - Pays de Chambord**. Au total, **9 secteurs du Service Social de Proximité** couvrent le territoire du Pays. Certains secteurs sont étendus et ne disposent que d'un point de permanence dont se trouve éloignée une partie de la population (à l'exemple de Droué ou Savigny-sur-Braye).

Chacune des permanences rencontre en moyenne entre 100 et 200 familles par an.

Les Unités de Prévention et d'Action Sociale

D'après source : Conseil Général de Loir-et-Cher

La loi de décentralisation a confié au **Conseil Général** la responsabilité et le financement du Service Départemental d'Action Sociale. Le Loir-et-Cher est divisé en cinq **UPAS (Unité de Prévention et d'Action Sociale)**, assurant quatre missions fondamentales :
- le service social de proximité,
- l'insertion,
- la protection maternelle et infantile,
- l'enfance.

A l'intérieur de chaque UPAS, **le service social de proximité** est sectorisé de manière à couvrir le territoire de façon homogène. Ses missions sont multiples :

- accueillir, informer et orienter le public,
- faciliter l'accès éventuel aux prestations ou dispositifs (FSL, RMI par exemple),
- effectuer des évaluations et diagnostics qui le conduiront à proposer des interventions au titre de l'aide sociale à l'enfance (aide financière, aide à domicile, prise en charge physique),
- proposer des mesures de protection,
- réaliser un suivi préventif ou proposer une prise en charge plus spécifique,
- assurer la mission de prévention de l'enfance maltraitée et intervenir après la réception de signalements d'enfants en danger,
- organiser des actions collectives en faveur de familles en situation de précarité financière ou confrontées à un problème de logement ou d'insertion.

Le service social de proximité du Conseil Général

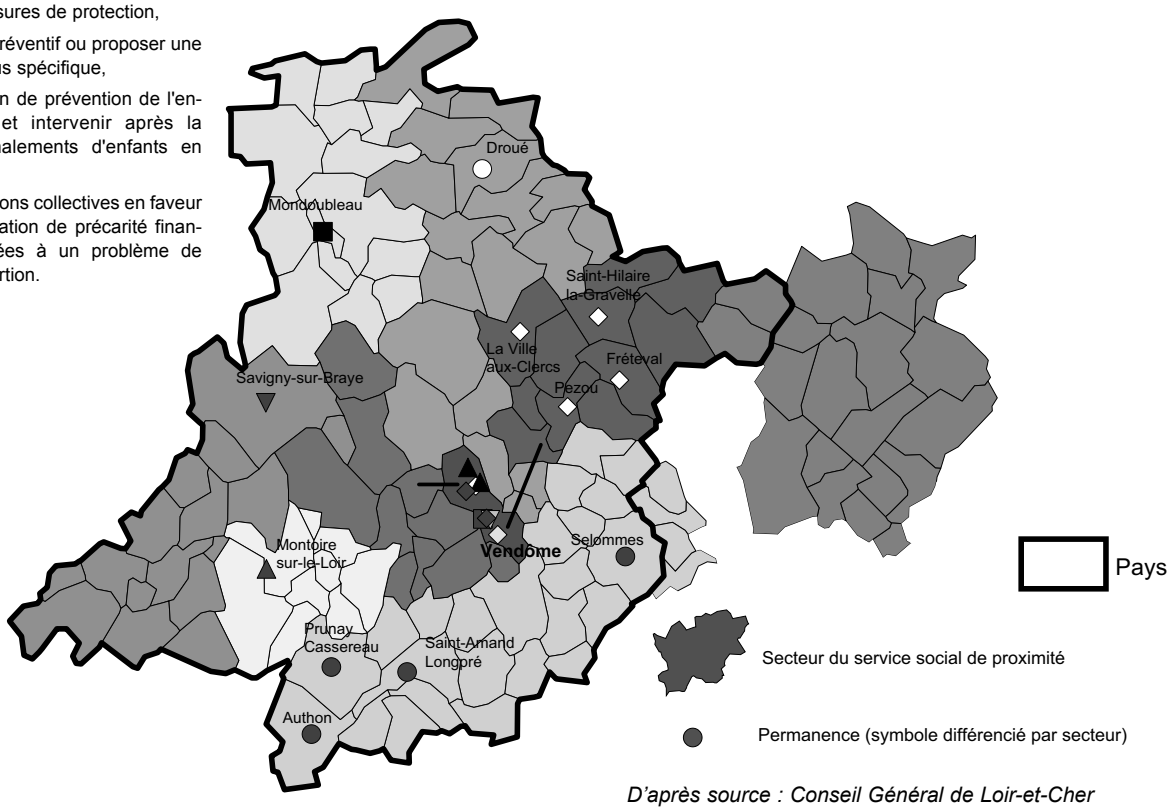

D'après source : Conseil Général de Loir-et-Cher

Les organismes de sécurité sociale

- **La Caisse Primaire d'Assurance Maladie - CPAM**

Pour se rapprocher des assurés sociaux, leur permettre de s'informer et de régler toutes les formalités administratives, la Caisse Primaire d'Assurance Maladie, dont le siège est à Blois, assure une **permanence quotidienne à Vendôme,** deux fois par semaine **à Montoire** et 1 fois par semaine à **Mondoubleau, Savigny et La Ville-aux-Clercs**. Il existe également un service téléphonique centralisé, facilement accessible.

Des bornes "carte vitale", pour la mise à jour des cartes et la consultation des données qui y sont portées, sont installées dans des lieux publics (mairie, centre commercial) ou des organismes liés à la santé (hôpital, MSA, mutuelles...). Sur le territoire du Pays, elles se situent à Vendôme (3 bornes), Montoire (2), Droué, Mondoubleau, Saint-Amand-Longpré et Selommes.

Les permanences des organismes de sécurité sociale

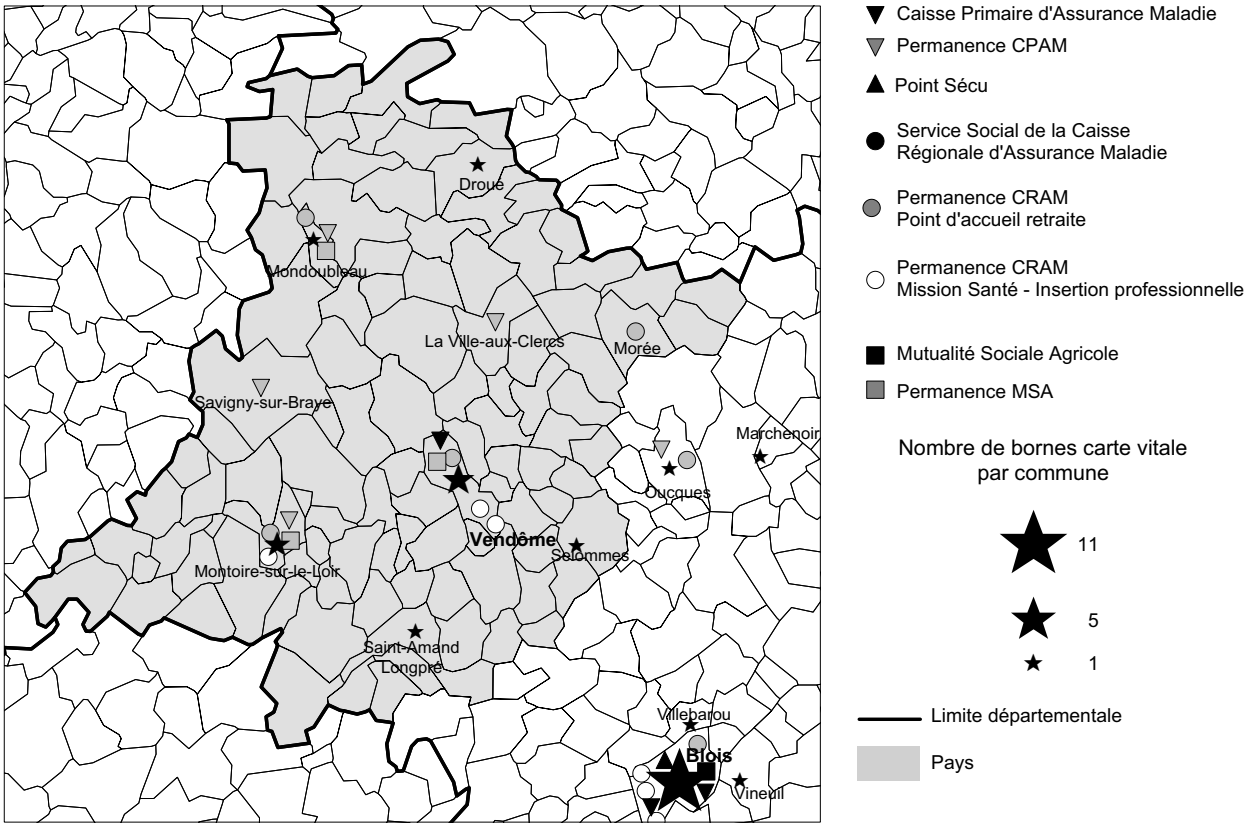

D'après sources : CPAM, CRAM et MSA

- **La Caisse Régionale d'Assurance Maladie - CRAM**

Le Service social de la CRAM intervient auprès des assurés du régime général dans trois domaines :

- l'accès aux soins et le droit à la santé : il contribue au développement des conditions nécessaires à la santé pour les personnes en situation de précarité ou fragilisées par la maladie, l'accident ;

- le maintien dans l'emploi : il participe à la prévention de la désinsertion professionnelle par une prise en charge précoce des personnes en arrêt de travail du fait d'une maladie ou d'un accident ;

- l'aide aux personnes en perte d'autonomie : il recherche les solutions personnalisées pour aménager les conditions de vie des personnes

âgées ou handicapées, en favorisant notamment leur maintien à domicile (pour ce dernier point, voir les volets correspondants).

Les personnes ont en général le choix entre plusieurs lieux de rencontre d'un assistant social (sur rendez-vous). Pour le Pays, des **permanences du service santé - insertion professionnelle se tiennent à Vendôme** une fois par semaine ou deux fois par mois en fonction des différents périmètres de compétence et à **Montoire** une fois par mois. Si la personne ne peut se déplacer du fait de ses problèmes de santé, l'assistant social se rend à son domicile.

- **La Mutualité Sociale Agricole**

La MSA constitue le guichet unique de ses adhérents pour l'ensemble des questions de protection sociale : santé, famille, retraite. **Des permanences** sont organisées à **Vendôme** deux fois par semaine, **Mondoubleau** (une fois par semaine) et **Montoire** (une fois par mois).

La Caisse d'Allocations Familiales

Des permanences administratives de la CAF se tiennent elles aussi dans les mêmes communes, de façon hebdomadaire à Vendôme, deux fois par mois dans les deux autres localités.

Les services sociaux des collectivités

La communauté de communes du Pays de Vendôme s'est dotée de la compétence "action sociale". La mise en place d'un CIAS a permis de fédérer les services existants, mais aussi d'apporter à certaines communes de nouveaux services dont elles ne pouvaient bénéficier isolément. Vendôme a conservé parallèlement un CCAS aux missions restreintes (gestion de l'IMP Prépatour et d'un foyer logement). Dans l'immense majorité des cas, les autres collectivités du Pays ont déclaré disposer d'un CCAS ou, au minimum, d'un service social structuré.

Les permanences de la Caisse d'Allocations Familiales

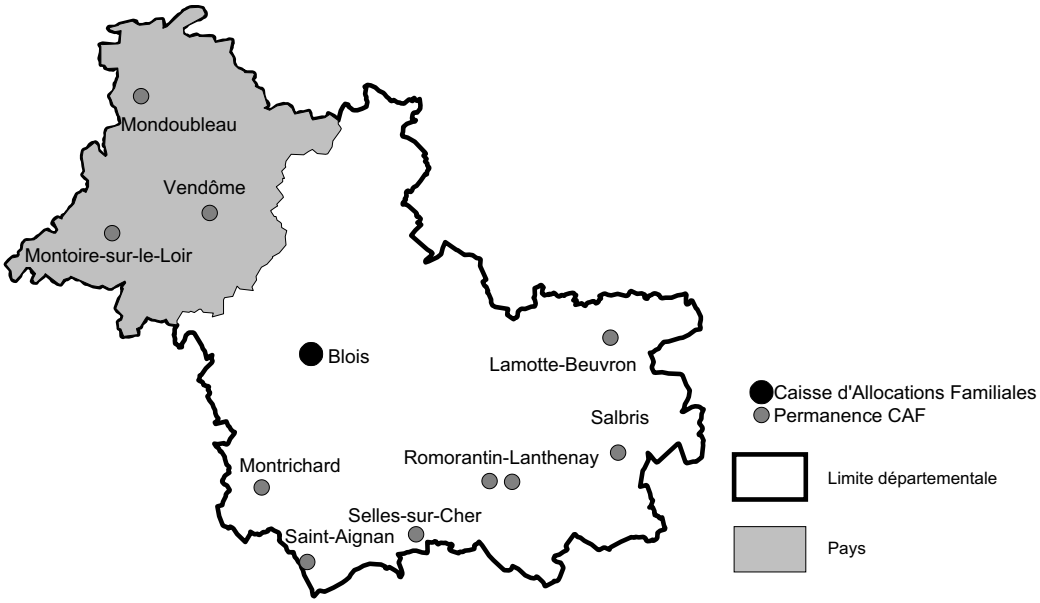

D'après sources : CAF

Le mouvement associatif

Quatre associations locales de la Fédération ADMR interviennent sur le territoire du Pays : celles du Perche Vendômois, du Vendômois, de Beauce et Entre Loir et Loire. Des antennes locales sont présentes au sein des Maisons de Services de Mondoubleau, Montoire, Morée et Vendôme.

Des services à domicile pour tous

La Fédération ADMR (Aide à Domicile en Milieu Rural) du Loir-et-Cher regroupe 12 associations locales intervenant sur un périmètre spécifique et l'association ADMR Handi-Cap-Vie qui œuvre sur l'ensemble du département. Elle compte 310 bénévoles et 1 929 salariés (980 équivalents temps plein) en 2004. Elle apporte des services en matière de santé (SSIAD), de maintien à domicile (voir les volets personnes âgées et personnes handicapées) et un soutien aux familles.

Lorsqu'un évènement nouveau au sein du foyer vient bouleverser l'organisation familiale (maladie, grossesse, déménagement, surcharge…), mais aussi pour l'insertion ou la réinsertion des personnes ou familles en difficulté sociale, l'ADMR met à disposition des professionnels qualifiés, auxiliaire de vie sociale (AVS) ou technicienne de l'intervention sociale et familiale (TISF) suivant la nature des besoins. Ces aides peuvent se présenter sous différentes formes :

- aide à la vie quotidienne (ménage, repas, repassage, courses…) ;
- accompagnement dans les démarches (budget, relation avec les organismes…) ;
- relais pour maintenir un équilibre familial lors de difficultés passagères (naissance, maladie, décès…) ;
- aide à l'insertion sociale et éducative (suivi scolaire, activités ludiques…).

Ces types d'intervention peuvent être pris en charge par les caisses d'allocations familiales ou le Conseil Général. En 2004, plus de 600 familles en ont bénéficié.

Précisons que les **aires d'intervention des associations locales sont en cours de modification pour se rapprocher de celles des SSIAD.**

La Fédération ADMR est agréée "service aux personnes".

Périmètre d'intervention des associations locales ADMR

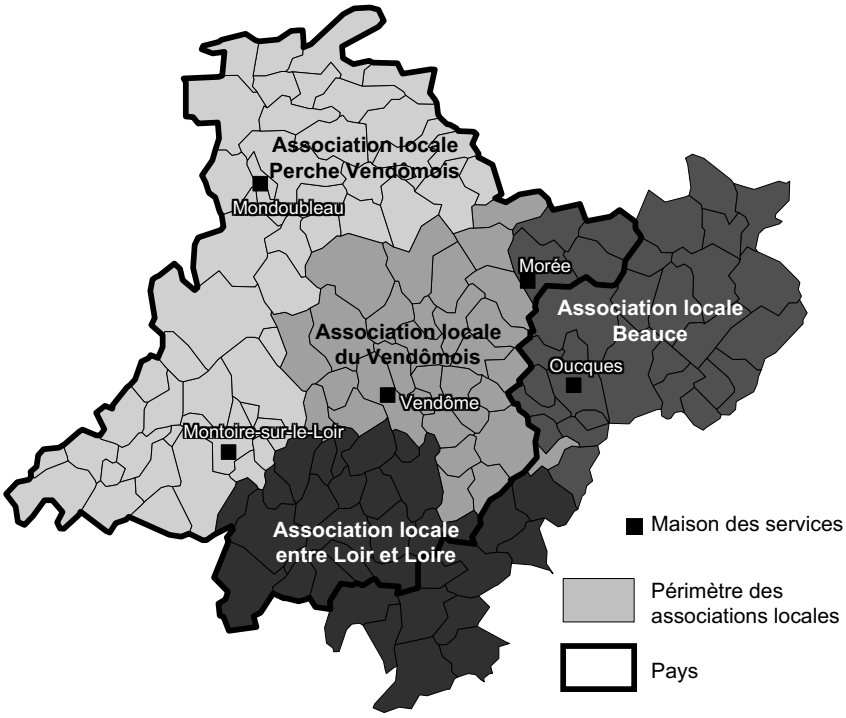

D'après source : ADMR

Les services aux personnes âgées

Nombre de places en maison de retraite pour 1 000 personnes de 75 ans ou plus

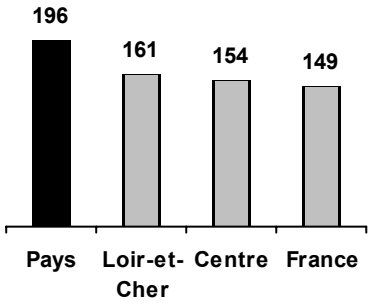

D'après sources : Conseil Général - INSEE

Une forte densité de places d'accueil

Le Pays Vendômois compte **15 structures d'accueil pour personnes âgées**. Localisées dans 10 communes différentes, elles se répartissent en **13 maisons de retraite et deux foyers-logements**. Au total, la capacité atteint **1 512 places**, soit 196 places pour 1 000 personnes de 75 ans ou plus. **Ce ratio de couverture des besoins est très nettement supérieur à la moyenne départementale** (161 places pour 1 000 personnes), qui se situe un cran au-dessus de celles des échelons géographiques supérieurs.

La maison de cure médicale de Vendôme (attachée au Centre Hospitalier) **dispose d'une unité pour personnes atteintes d'Alzheimer d'une capacité de 45 lits.**

Plus d'une vingtaine d'établissements se trouvent à proximité du Pays, dont les maisons de retraite de Cloyes, Marchenoir (hôpital rural), Château-Renault, La Chartre-sur-le-Loir, Bessé-sur-Braye et les foyers-logements de Ruillé-sur-Loir, Château-Renault et Oucques.

Les structures d'accueil pour personnes âgées

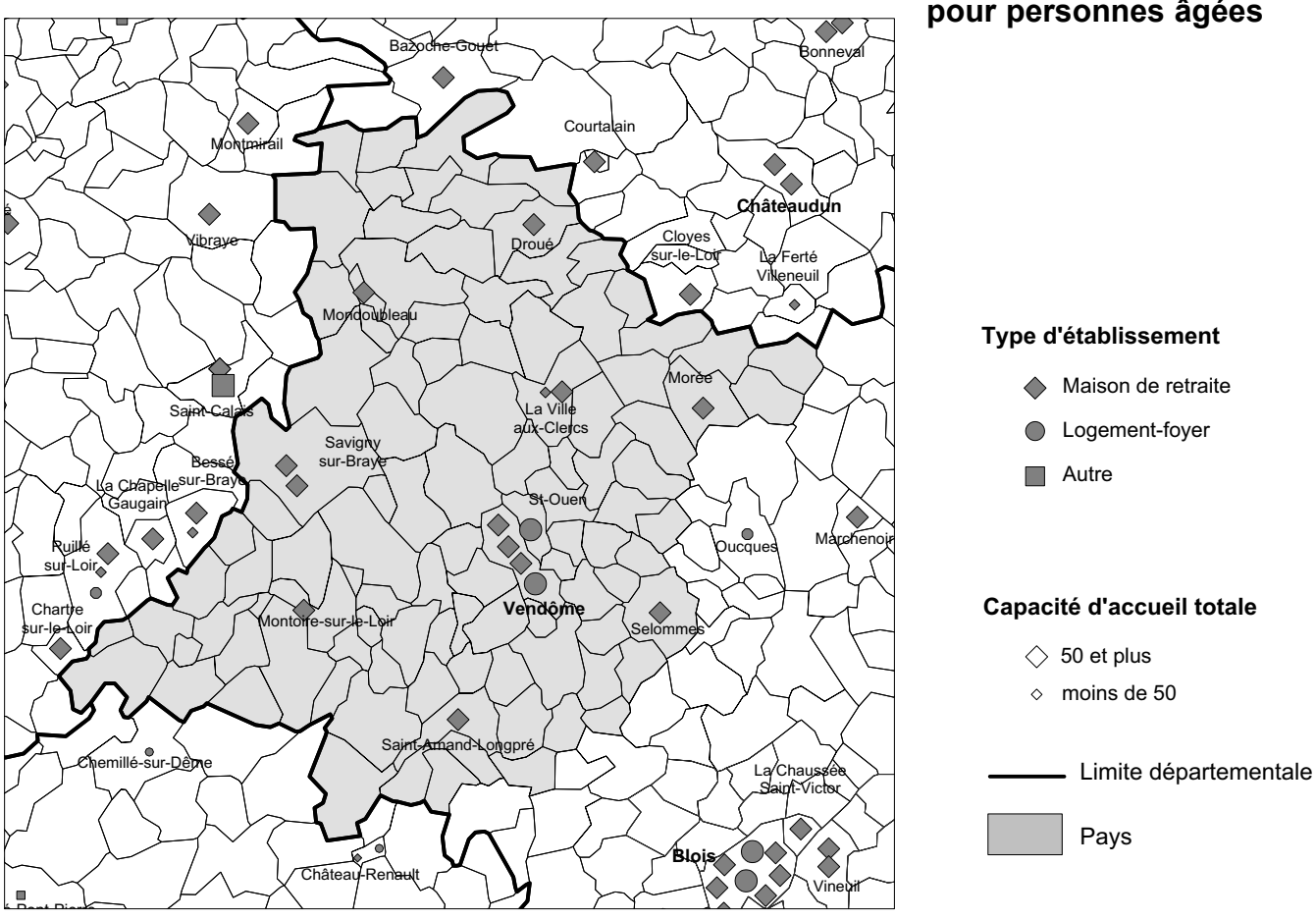

D'après sources : Conseils Généraux

Le **CLIC** a pour mission :

- l'accueil, l'écoute, l'orientation et l'information des personnes de plus de 60 ans, de leur famille et des professionnels

- l'évaluation des besoins, aide à la mise en place de réponses concrètes et adaptées aux situations, suivi, coordination.

Les objectifs sont notamment :

- d'apporter une réponse globale aux besoins des personnes âgées dépendantes, fragiles ou en perte d'autonomie,

- de permettre le soutien à domicile, l'accès à une filière de soins gériatriques, de favoriser le retour à domicile ou aider à l'entrée en institution,

- de prévenir les situations de dépendance et de crise et d'assurer une mission de veille et d'alerte afin d'éviter les ruptures de prise en charge,

- de renforcer l'efficience des prestations et des moyens mis en œuvre.

Les coordinations gérontologiques

Il n'existe pour l'instant que trois CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination Gérontologique) en Loir-et-Cher. Deux d'entre eux couvrent une partie du Pays :

- le **CLIC Escal'âge de la Fédération ADMR** concerne toutes les communes de la bordure est du Pays,

- le **CIAS de Vendôme** intervient sur 11 communes.

Notons qu'une réflexion est en cours pour la création d'une structure de coordination gérontologique étendue à l'ensemble du département.

Les Centres Locaux d'Information et de Coordination Gérontologique

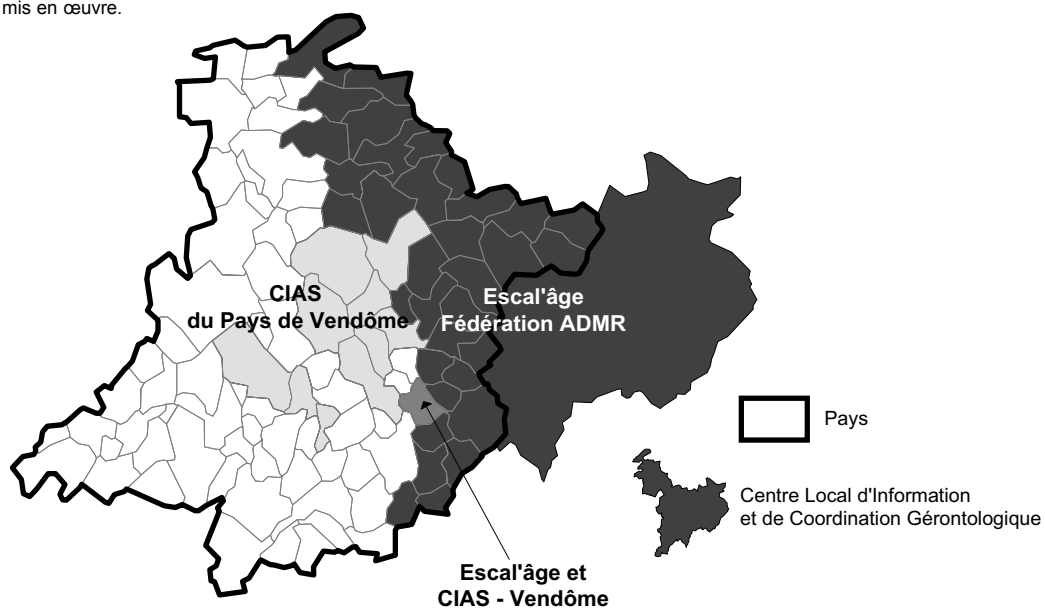

D'après sources : Fédération ADMR 41, CIAS Vendôme - 2005

L'aide à domicile

Plusieurs structures ont mis en place des systèmes d'aide aux personnes âgées dépendantes. La mise en œuvre de l'APA début 2002 a permis une meilleure organisation et une meilleure prise en charge des besoins ; le nombre des demandes a d'ailleurs considérablement augmenté par rapport aux dispositifs antérieurs.

Interviennent sur le Pays **quatre associations locales ADMR**, (voir chapitre les acteurs) et **le CIAS de Vendôme**. Le territoire est ainsi couvert en totalité.

Le problème des gardes de nuit, pour faciliter le maintien à domicile et soulager les familles, se pose avec une acuité grandissante. La pénurie de personnel constitue une entrave majeure au développement de ce service.

Les personnes âgées peuvent également faire appel, pour des travaux ménagers, de jardinage, de bricolage, etc. aux associations intermédiaires. Sur le Pays interviennent **les associations AVADE et Eclair au service du Quotidien** (voir volet insertion).

Les Services de Soins Infirmiers A Domicile (SSIAD)

Le décret du 24 juin 2004 précise que les SSIAD sont destinés aux personnes de 60 ans et plus malades ou dépendantes, ainsi qu'aux moins de 60 ans présentant un handicap ou une maladie chronique.

Nombre de places de SSIAD installées pour 1 000 personnes de 75 ans et plus au 01.01.05 (Pays, Loir-et-Cher), au 01.01.04 (Centre, France)

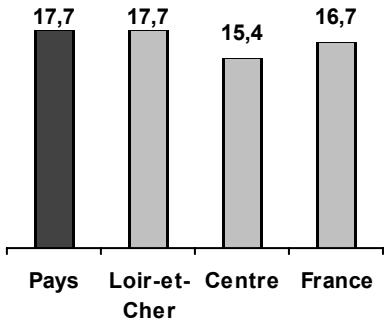

D'après sources : DDASS, DRASS, INSEE

A noter que le centre d'infirmières de Ruillé-sur-Loir (Sarthe) intervient, en liaison avec l'association locale ADMR de Montoire, sur les communes de Couture/Loir, Tréhet et Villedieu-le-Château.

L'organisation des soins infirmiers pour personnes âgées ou dépendantes est née d'initiatives locales. C'est néanmoins la DDASS qui instruit les demandes d'intervention et contrôle les organismes. **Le territoire du Pays Vendômois est couvert par quatre structures : 3 SSIAD gérés par la Fédération ADMR** (Mondoubleau, Montoire, et Morée-Selommes), ainsi que **le CIAS de la Communauté du Pays de Vendôme.** Elles comptent au total 138 places installées (163 autorisées), mais l'aire de compétence de l'un des secteurs s'étend un peu en dehors des limites du Pays. Le nombre de places installées pour 1 000 personnes de 60 ans et plus varie entre 5,7 et 9,9, la moyenne se situant à 6,8 places. Les ratios régionaux et nationaux sont cependant calculés pour 1 000 personnes de 75 ans et plus, ce qui est plus proche de la réalité d'aujourd'hui. Pour les SSIAD qui concernent le Pays, on compte ainsi globalement 17,7 places pour 1 000 personnes, résultat équivalent à la moyenne départementale et supérieures aux données régionales ou nationales (légèrement antérieures). **Le taux d'équipement paraît donc très satisfaisant en la matière.**

Les Services de Soins Infirmiers A Domicile (SSIAD)

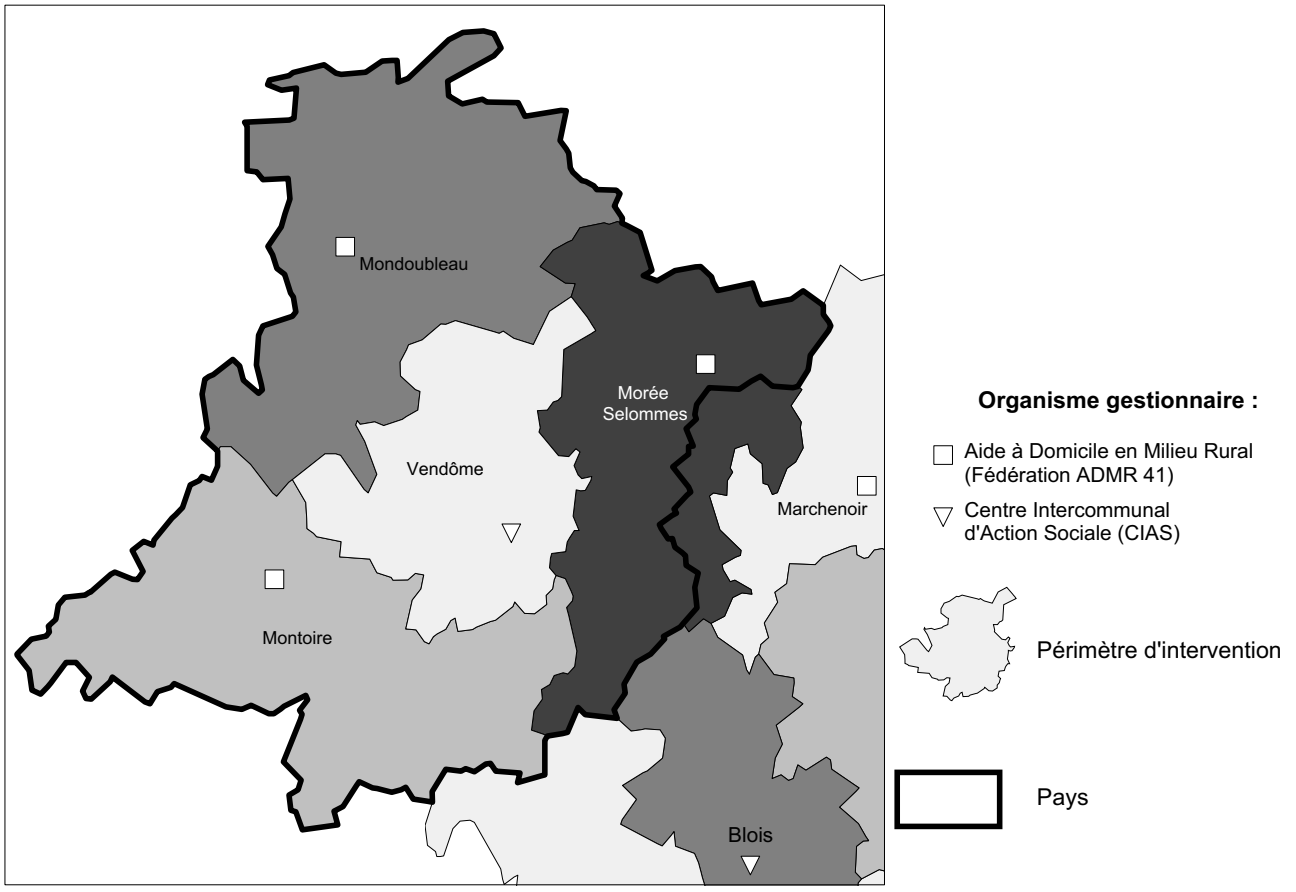

D'après sources : DDASS, Fédération ADMR

Les services de portage de repas

Pour les personnes âgées qui le souhaitent, des portages de repas à domicile sont organisés progressivement dans de nombreuses communes. Ces prestations sont mises en place sur le Pays par 4 structures :

- L'association **ADMR Perche Vendômois** assure ce service depuis septembre 2004 dans le secteur de Mondoubleau.

- L'association **ADMR Entre Loir-et-Loire** proposait jusqu'alors le portage à domicile sur le secteur de Saint-Amand-Longpré ; elle étend désormais son intervention au canton de Montoire-sur-le-Loir.

- L'association **ADMR Beauce** rayonne selon les demandes sur les secteurs de Morée et Selommes, où des initiatives communales ou privées coexistent.

- Le **CIAS de Vendôme** intervient sur un périmètre étendu à une vingtaine de communes, certaines pouvant également se tourner vers des prestations ADMR.

Le CIAS souligne la progression très forte des demandes depuis plusieurs années, totalisant plus de 350 usagers en 2004.

Les services de portage de repas à domicile

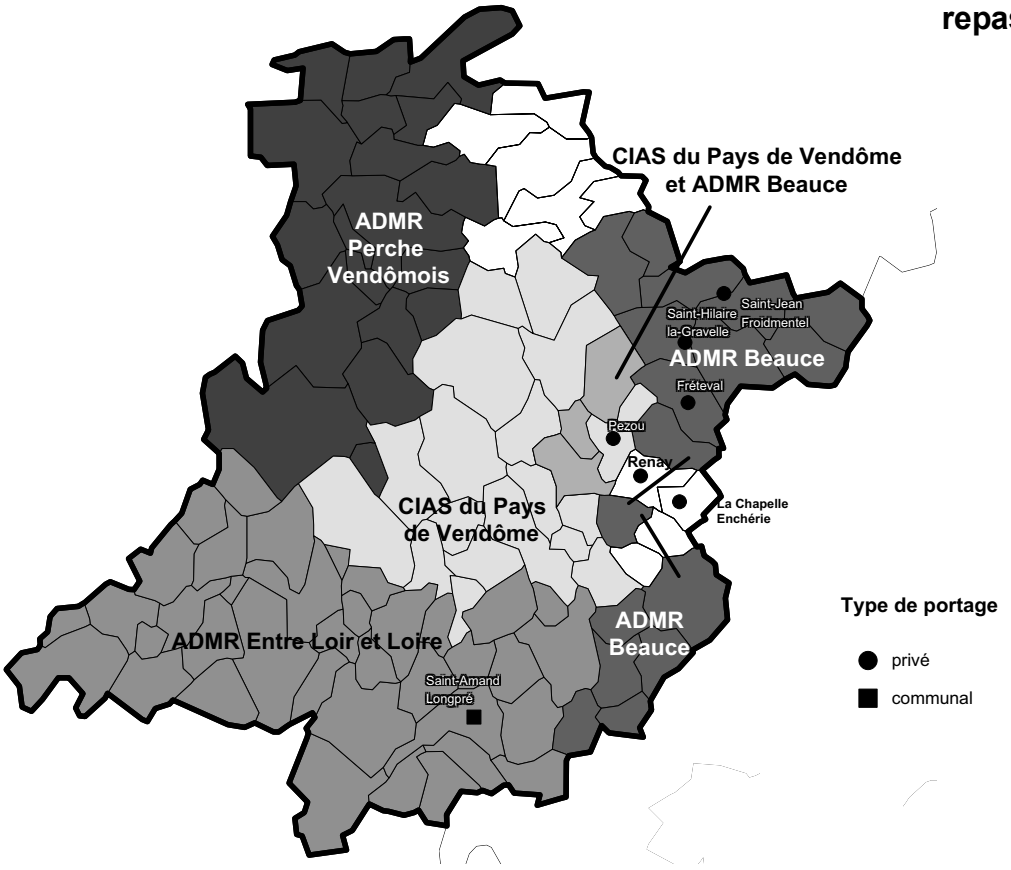

D'après sources : Enquête communale, Fédération ADMR, CIAS de Vendôme

Les services de surveillance

Le maintien des personnes âgées à domicile pose la question des risques d'accident ou de détresse physique en l'absence de tierce personne. Pour pallier ces difficultés, des systèmes de télé-alarme ont été mis en œuvre. On en relève au moins **un qui intervient sur le territoire du Pays : Présence verte** (rattachée à la MSA), qui touche la majeure partie du département.

Les autres services

Le service social de la Caisse Régionale d'Assurance Maladie met à disposition un système de permanence téléphonique à l'attention des personnes retraitées du régime général de la Sécurité Sociale en perte d'autonomie ne relevant pas de l'APA (sauf ressortissants de la MSA). Il a pour objet de faciliter le maintien à domicile par l'écoute, l'orientation et, le cas échéant, le montage des dossiers. **La CRAM assure par ailleurs des permanences** dans les points d'accueil retraite, sur rendez-vous, **à Vendôme** (deux fois par semaine), **Montoire-sur-le-Loir** (deux fois par mois), **Mondoubleau et Morée** (une fois par mois), pour les questions relatives aux retraites des ressortissants du régime général.

Les personnes âgées peuvent avoir recours, si nécessaire, au service appareillage de la CPAM (cf. volet santé) ; celles qui rencontrent des difficultés particulières de mobilité liées à leur état de santé peuvent bénéficier des services de l'association Trans-Espace (cf. services aux personnes handicapées).

Nombre de places en CAT pour 1 000 personnes de 20 à 59 ans (2003)

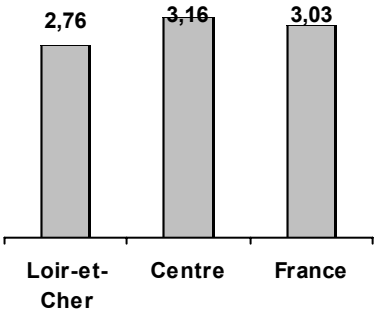

D'après source : DRASS

Nombre de places en ateliers protégés pour 1 000 personnes de 20 à 59 ans (2003)

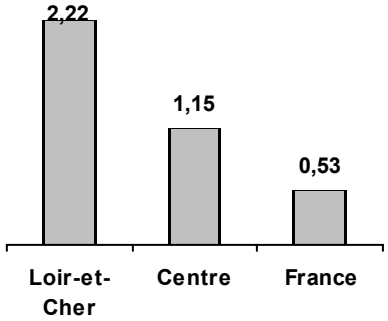

D'après source : DRASS

Les services aux personnes handicapées

L'accueil des adultes handicapés comprend plusieurs types d'établissements, chacun ayant une fonction particulière. On recense en Loir-et-Cher 10 Centres d'Aide par le Travail et 5 Ateliers Protégés, pour un total de 840 places, 9 foyers d'hébergement (281 places) et 9 services de suite et d'accompagnement à la vie sociale (131 places) attachés à un CAT, 5 foyers occupationnels (130 places), 4 foyers d'accueil médicalisé (260 places) et deux établissements médico-sociaux (150 places).

Le département présente un taux d'équipement en ateliers protégés largement supérieur aux moyennes de référence. Il est également très bien placé pour les foyers de vie et d'accueil médicalisé. En revanche, l'équipement en places de CAT se situe un cran au-dessous, l'écart avec la moyenne régionale étant assez important.

On recense dans le Pays Vendômois **1 atelier protégé** à Vendôme (59 places), **3 CAT** à Lunay (52 places), Mondoubleau (30 places) et Vendôme (45 places). A ces CAT sont attachés un **foyer d'hébergement** (respectivement 32, 13 et 15 places) et un **service de suite et d'accompagnement social** (20, 12 et 22 places). Précisons que pour l'établissement de Mondoubleau, les services annexes sont localisés à Cormenon.

Deux **foyers d'accueil médicalisé** sont également présents, à Azé (70 places) et Montoire-sur-le-Loir (30 places) ainsi que **3 foyers occupationnels** à Mondoubleau (38 places dont 3 en hébergement temporaire et 5 en accueil de jour), Vendôme (14 places en accueil de jour) et La Ville-aux-Clercs (20 places).

Le **Centre de Réadaptation Fonctionnelle de l'Hospitalet**, à Montoire, permet de créer une continuité de soins depuis le secteur aigu hospitalier jusqu'au retour en milieu ordinaire de vie, lorsque celui-ci est possible (voir également partie santé).

Les structures d'accueil pour adultes handicapés

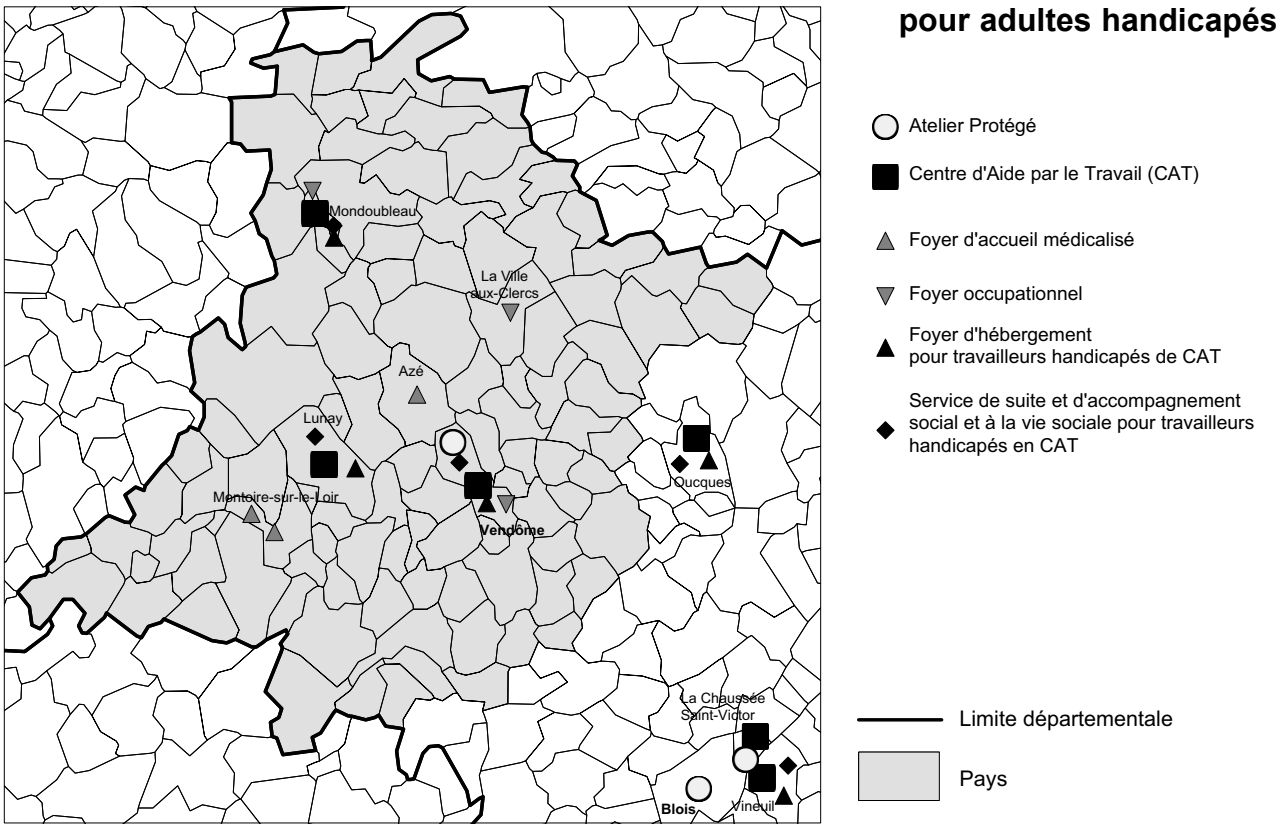

D'après source : Conseil Général de Loir-et-Cher

Nombre de places en foyers de vie et en foyers d'accueil médicalisé pour 1 000 personnes de 20 à 59 ans (2003)

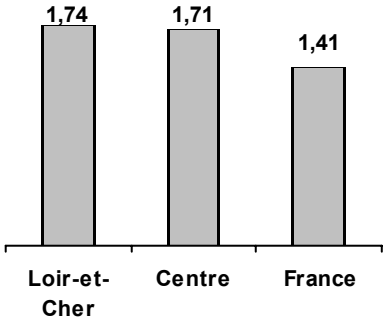

D'après source : DRASS

L'aide à domicile et les soins infirmiers

Les personnes handicapées bénéficient de la même organisation que les personnes âgées en ce qui concerne les soins infirmiers à domicile (cf. volet précédent).

L'aide à domicile est prise en charge par une association spécifique de la **Fédération ADMR (Handi - Cap - Vie)**, qui rayonne sur l'ensemble du Loir-et-Cher. Les bénéficiaires de l'Allocation Compensatrice Tierce Personne ou d'une Majoration Tierce Personne peuvent faire appel à une auxiliaire de vie qui l'aide pour accomplir certains actes de la vie quotidienne (lever, coucher, toilette, habillage, ménages, courses, etc.). En 2004, ce sont 107 personnes du département qui ont eu recours à ce service, fort de 67 auxiliaires de vie.

L'aide à la mobilité

Pour les personnes à mobilité réduite, l'utilisation des transports collectifs est malaisée, voire impossible. En dehors des taxis, onéreux, quelques initiatives ont été prises en Loir-et-Cher. Citons en particulier **l'association Trans-Espace, localisée à Blois** et l'**Association pour la Mobilité des Handicapés (AMH)** basée à Vievy-le-Rayé qui rayonnent toutes deux sur l'ensemble du département.

L'Association Trans-Espace

Elle a pour objectif principal de pallier le manque de transports en commun adaptés aux personnes handicapées ou à mobilité réduite. Elle dispose de trois véhicules, dont deux adaptés pour l'accès en fauteuil roulant. Trois chauffeurs-accompagnateurs répondent aux besoins des personnes lors de leurs déplacements et assurent l'accompagnement au cours de leurs sorties (aide aux courses, etc.). Ce service est disponible tous les jours sauf le samedi, sur réservation 48 h à l'avance, aux membres de l'association (cotisation annuelle symbolique). Des frais de participation sont calculés sur la base de la distance parcourue. En 2004, l'Association comptait parmi ses adhérents 169 particuliers (dont une quinzaine n'habitant pas Agglopolys) et 8 associations. Plus de 3 300 trajets ont été assurés au cours de l'année.

L'Association pour la Mobilité des Handicapés

Le but de l'AMH, fondée en 1998, est de redonner "un droit à la mobilité" aux handicapés moteur. Elle vient en aide à ceux qui se retrouvent en fauteuil roulant et qui n'ont pas les ressources financières suffisantes pour acquérir un véhicule adapté ou en faire adapter un. L'association met à disposition à des tarifs préférentiels un véhicule correspondant au handicap du demandeur, pour plusieurs jours voire plusieurs semaines. Son parc est actuellement composé de 6 véhicules.

La santé

L'offre de soins hospitalière

Le Pays dispose sur son territoire de deux structures importantes :

➢ **le Centre Hospitalier de Vendôme** est doté au total de 394 lits (84 en médecine, 40 en psychiatrie, 150 en soins de longue durée et 50 en soins de suite). Le plateau technique comprend notamment une salle d'imagerie avec Scanner, IRM et caméra à scintillation et une salle destinée aux actes sous anesthésie. Une Unité mobile de soins palliatifs exerce au sein de l'établissement. Son travail a été reconnu en 2004 par l'Agence Régionale de l'Hospitalisation (ARH) qui lui a attribué 9 lits dédiés.

➢ **la clinique du Saint-Cœur à Vendôme** totalise 107 lits installés, dont 85 en chirurgie et 22 en gynécologie - obstétrique.

En 2003 (derniers chiffres connus), ces deux établissements ont comptabilisé **plus de 10 000 entrées donnant lieu à 59 000 journées d'hospitalisation de courte durée.**

En 1999, l'ARH a décidé de ne maintenir à Vendôme qu'un **seul service de chirurgie, celui de la Clinique du Saint-Cœur.** Parallèlement, **les services de l'hôpital ont été renforcés** : soins de suite, hôpital de jour, cardiologie, pneumologie, soins continus, psychiatrie et gériatrie.

➢ **L'hôpital local de Montoire-sur-le-Loir** dispose d'une capacité de 74 lits, dont 10 en médecine et 59 en soins de longue durée, auxquels s'ajoutent 99 lits en hébergement.

Taux d'équipement en lits et places de médecine pour 100 000 habitants au 01/01/04

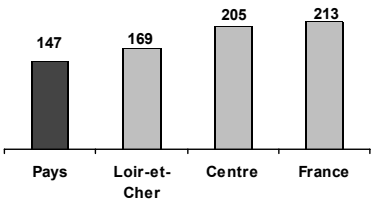

D'après sources DRASS - INSEE

Les établissements de santé

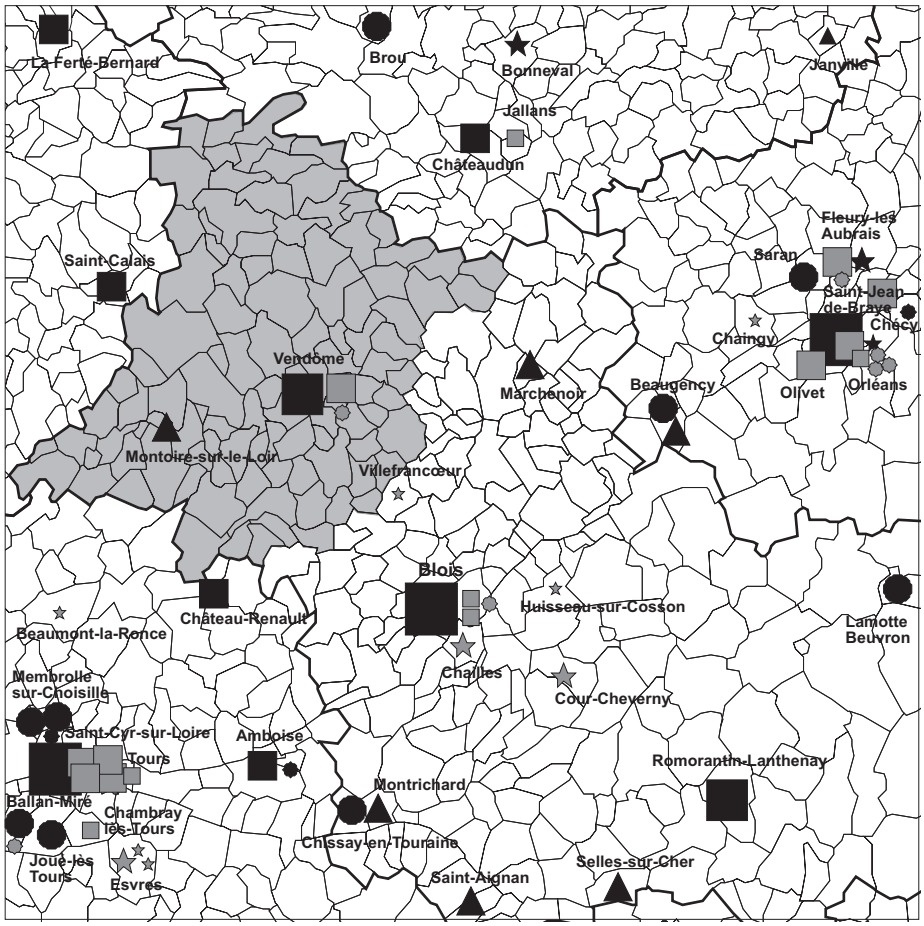

D'après source DRASS - 2003

Hôpital local

- petit établissement, en grande partie dédié à l'hébergement de personnes âgées,
- assure également une offre de soins de suite et un service de médecine pour lequel interviennent des médecins libéraux.

Hôpital de proximité

- installé le plus souvent dans une Sous-Préfecture
- propose un service de médecine
- dispose le plus souvent d'un service d'urgence

Centre hospitalier de référence

- installé généralement dans une ville Préfecture
- dispose obligatoirement d'un service d'urgence, d'un service de réanimation et d'un bloc opératoire
- un service de néonatalogie est associé à la maternité

Centre hospitalier régional

- deux en Région Centre : à Tours et à Orléans
- maternité de niveau 3 (intégrant un service de réanimation néonatale et des spécialistes)

Avec 147 lits et places de médecine pour 100 000 habitants, le taux d'équipement du Pays est certes inférieur à ceux des territoires de référence, mais satisfaisant s'agissant d'un territoire majoritairement rural.

Le **Centre Hospitalier de référence du Loir-et-Cher est localisé à Blois**. D'une capacité de 1 334 lits, il est doté d'un plateau technique qui comprend notamment 8 salles d'opération, 3 salles d'accouchement, 1 scanner et 1 IRM. L'offre blésoise est complétée par une **polyclinique**, issue de la réunion de trois cliniques, Florimond-Robertet, St Côme et St Damien, les Lices. Elle vient de s'installer dans un **nouveau bâtiment** construit sur le Parc A10.

A proximité du Pays, on trouve également les Centres Hospitaliers de Châteaudun (276 lits), Saint-Calais (185 lits), Château-du-Loir (125 lits) et le Centre Hospitalier intercommunal Amboise/Château-Renault (342 lits).

Les Centres Hospitaliers de dimension régionale de Tours et Orléans disposent d'équipements très performants, dont une salle de coronarographie.

Le Centre Hospitalier du Mans, d'une capacité de 1 830 lits, est également très bien doté avec notamment 2 échocardiographes doppler et 2 gamma caméras.

Principaux établissements du Pays et de sa périphérie
nombre de lits en hospitalisation complète en 2003 par discipline

	Médecine	Chirurgie	Gynéco-logie Obstétrique	Total soins de courte durée	Psychiatrie	Soins longue durée	Total soins de suite	Total section hospitalière
Centre hospitalier de Vendôme	84			84	40	150	50	394
Clinique St-Cœur de Vendôme		85	22	107	0			107
Hôpital local de Montoire-sur-le-Loir	10					59	5	74
Centre Hospitalier de Blois	249	128	39	416	84	295	105	900
C.H.R.U. de Tours	1 342	996	242	2 580	273	82	98	3 033
CHR d'Orléans	1 058	490	224	1 772	0	366	38	2 176
Clinique Florimond Robertet*	17	81		98	0			98
Polyclinique de Blois* St-Côme - St-Damien	9	58	17	84	0			84
Centre hospitalier du Châteaudun	84	45	15	144	0	100	32	276
Centre hospitalier intercommunal d'Amboise Château-Renault	84	35	15	134	60	88	60	342
Centre hospitalier de Saint-Calais**								185

D'après source DRASS - 2003
** Les informations relatives à la nouvelle polyclinqiue de Blois ne sont pas disponibles*
*** Répartition des lits non communiquée*

Les services d'urgence

Le Pays est doté d'une **unité de proximité dite UPATOU, à Vendôme**. Elle a accueilli plus de 14 000 patients en 2003. A proximité, on recense les UPATOU de Châteaudun et Amboise qui en traitent environ le même nombre et l'unité de Saint-Calais. A noter que les UPATOU ne possèdent pas de service de réanimation. En Loir-et-Cher, la coordination des urgences est assurée par le **Service d'accueil et de traitement des urgences du Centre hospitalier de Blois** qui a géré près de 31 000 passages en 2003.

Des **unités spécialisées** en pédiatrie, en cardiologie et pour les mains existent à **Orléans et Tours**. Seul le CHRU de Tours peut assurer le traitement des grands brûlés.

Dans l'ensemble, le **territoire est couvert de façon satisfaisante**. En effet, moins de 9 % de la population du Pays se trouve éloignée de plus de 20 mn d'un centre d'accueil, alors que la moyenne est proche de 25 % en Loir-et-Cher.

Les services d'accueil et de traitement des urgences (SAU)

- assurent la prise en charge sur place de tous les types d'urgence, y compris lorsque le pronostic vital est menacé
- disposent de moyens lourds : service mobile d'urgence et de réanimation (SMUR), réanimation, plateau technique d'imagerie, de biologie, de chirurgie et d'anesthésie 24 h sur 24 et d'un éventail de spécialistes

Les unités de proximité d'accueil, de traitement et d'orientation des urgences (UPATOU)

- accueillent tout patient
- traitent sur place ceux qui nécessitent des soins correspondant aux moyens humains et techniques présents
- orientent les autres vers des établissements adaptés

Pôles spécialisés des urgences (POSU)

- ne peuvent assurer qu'un type d'urgences en rapport avec leur plateau technique et leurs disciplines d'équipements (ex : les POSU pédiatriques)

Répartition de la population selon le temps d'accès aux urgences

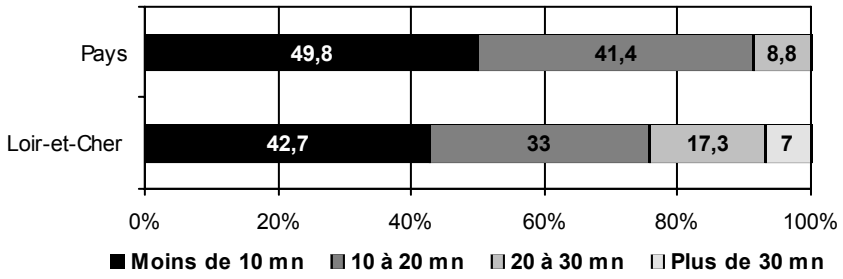

D'après sources DRASS - INSEE

Temps d'accès aux services d'urgence

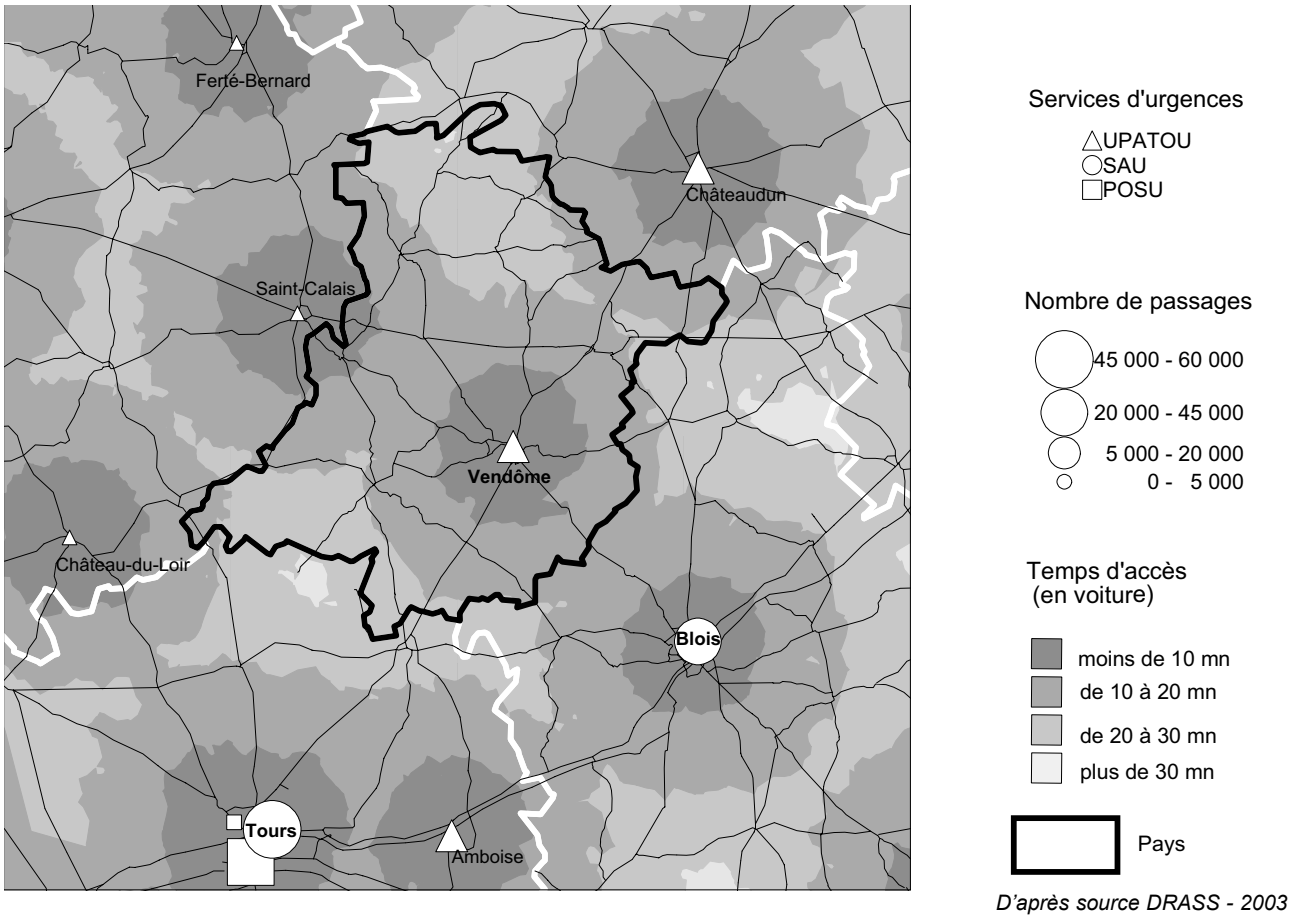

D'après source DRASS - 2003

Répartition des femmes de 15 à 49 ans selon le temps d'accès aux maternités

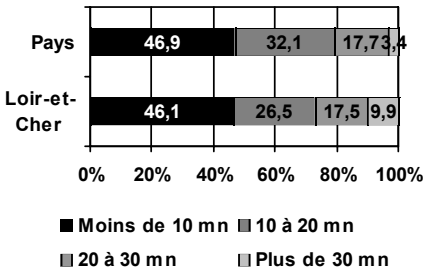

D'après sources DRASS - INSEE

Les maternités

➢ La **clinique "Saint-Cœur" de Vendôme**, le centre hospitalier de Châteaudun, la polyclinique de Blois ou les cliniques de Tours et Orléans n'offrent qu'un **service maternité de niveau 1**, destiné aux femmes dont la grossesse ne présente a priori aucun risque. Hormis les cliniques de Tours et Orléans, plus éloignées, ces établissements comptabilisent moins de 1 000 accouchements par an.

➢ le **centre hospitalier de Blois** possède un **service de néonatologie et de soins de niveau 2** (pouvant accueillir des prématurés de 33 semaines et plus ayant besoin de soins mais sans prise en charge lourde, notamment sur le plan respiratoire).

➢ Seuls le **CHRU de Tours et le CHR d'Orléans** sont spécialisés dans le suivi des grossesses pathologiques ou multiples présentant un risque pour l'enfant à naître. Ils peuvent accueillir de **grands prématurés** ou des **enfants souffrant de détresse respiratoire**. Le CHR d'Orléans possède un service de réanimation néonatale de niveau 3.

La plupart des communes du territoire se situent à moins de 30 minutes d'une maternité. La répartition de la population féminine de 15 à 49 ans en fonction du temps d'accès est très voisine de celle du département, voire un peu plus favorable. Deux zones situées aux extrémités nord et ouest du Pays apparaissent cependant plus éloignées.

Autres services liés à des établissements de santé

L'Hospitalet, à Montoire-sur-le-Loir, est un pôle de référence dans la région pour la prise en charge, en phase de rééducation, des maladies neurologiques lourdement handicapantes. Sa capacité est de 80 lits et il emploie près de 120 personnes.

Temps d'accès aux maternités

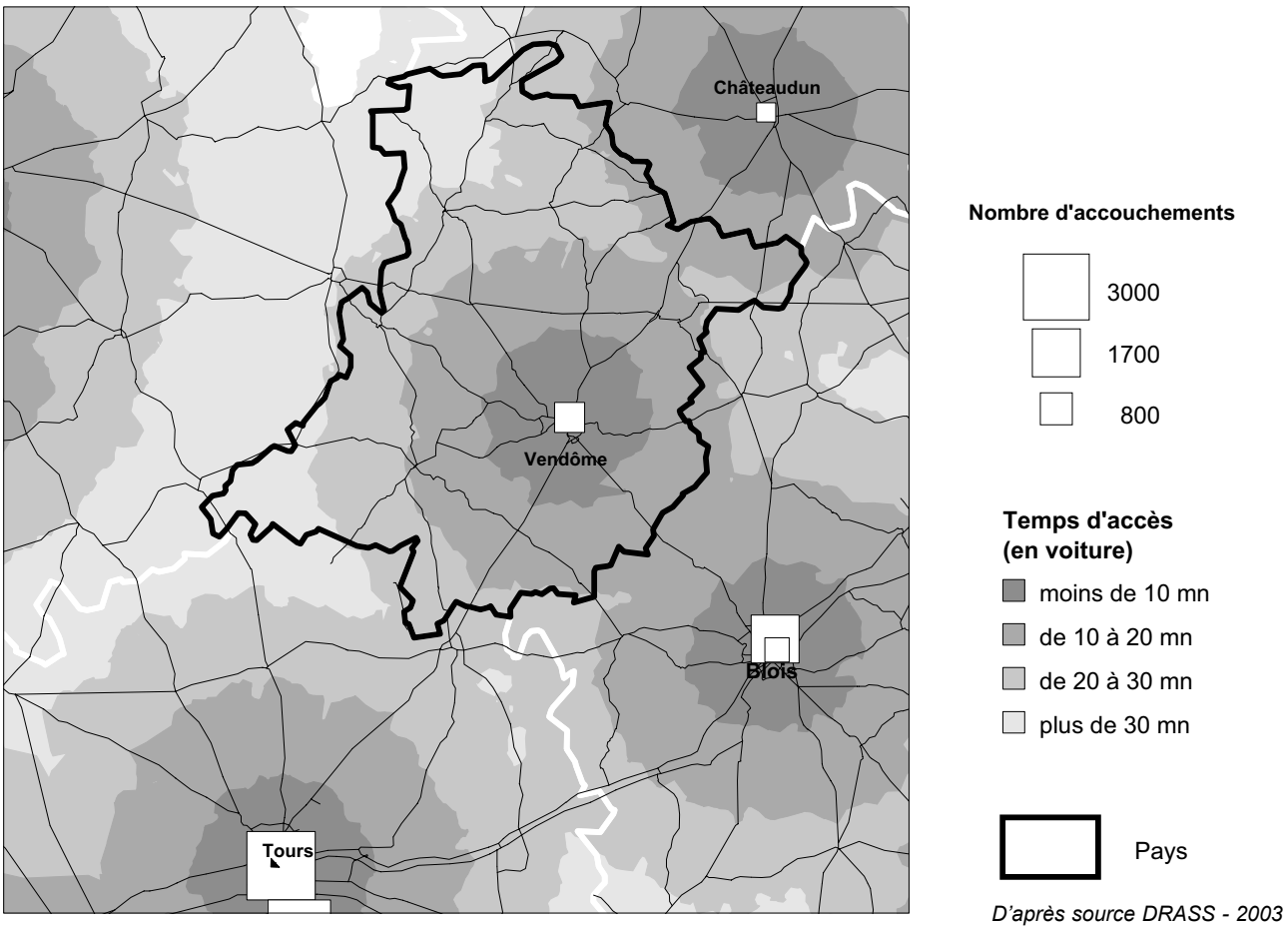

D'après source DRASS - 2003

La **Maison de repos et de convalescence du Bon Secours** (liée à la clinique Saint-Cœur de Vendôme) propose 27 lits pour des soins de suite et de réadaptation. D'autres centres existent à proximité : le "CRFA le Coteau" à Beaugency regroupe 80 lits, le centre hospitalier de Blois en compte 30 et celui d'Amboise 25.

Le **Cirad** (Centre d'Installation du Rein Artificiel à Domicile), centre d'autodialyse d'Epuisay, va être regroupé à Vendôme, avec celui d'Oucques. Deux autres centres d'autodialyse sont localisés en périphérie du Pays : à Château-Renault et Châteaudun.

Outre le service psychiatrique du Centre Hospitalier de Vendôme, cette spécialité est également présente à proximité avec la clinique de Freschines à Villefrancoeur et celle de Bonneval. Deux centres hospitaliers spécialisés en psychiatrie générale sont basés à Orléans et Fleury-les-Aubrais.

Les médecins généralistes

Le Pays Vendômois présente **l'une des plus faibles densités** du Loir-et-Cher avec **81 médecins pour 100 000 habitants** (moyenne départementale 96). La densité s'élève à 95 pour le Centre et à 114 pour la France. On recense **55 médecins généralistes** sur le territoire, répartis sur 19 communes, dont 40 % sont établis à Vendôme. On remarque là aussi la concentration urbaine qui prévaut un peu partout avec 67 % des praticiens installés dans les six villes les plus peuplées.

Cette répartition est toutefois en partie compensée par la présence de nombreux médecins installés à proximité ; on en recense en effet près d'une cinquantaine dans un rayon de 10 km autour des frontières du territoire, dont 10 en Eure-et-Loir et 12 dans la Sarthe.

Densité de médecins généralistes pour 100 000 habitants

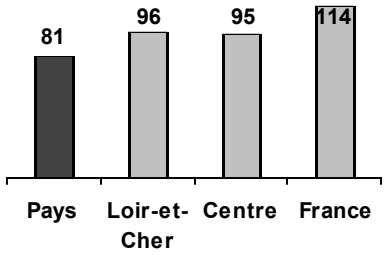

D'après sources DRASS - INSEE

Temps d'accès aux cabinets des médecins généralistes

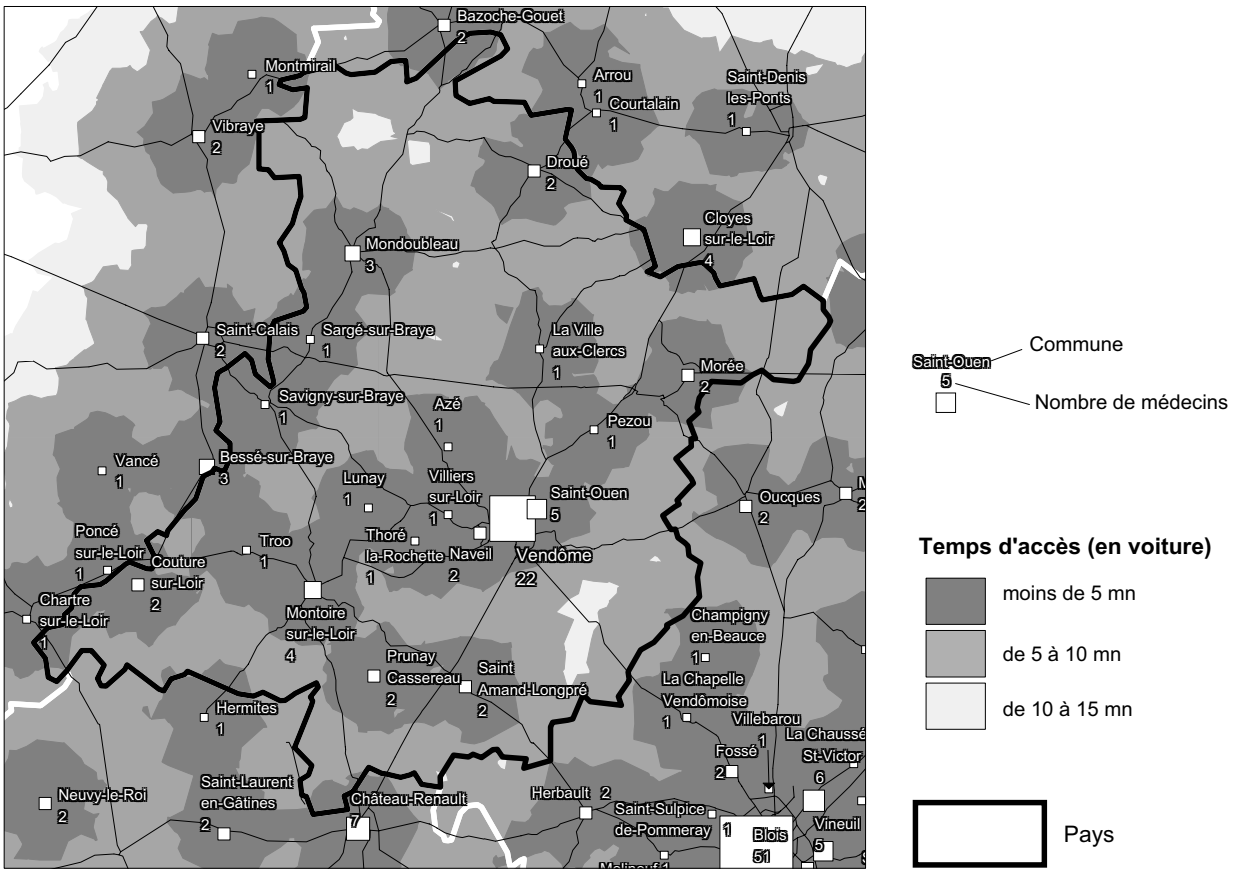

D'après source DRASS - 2004, Conseil départemental de l'Ordre des médecins - 2005

Les **services de garde** sont organisés en secteurs. Le week-end, quelques modifications interviennent tel le regroupement des secteurs de Morée et Ouzouer-le-Marché. Cette organisation est cependant en cours de révision.

Une **maison médicale de garde** à Vendôme permet d'assurer la permanence des soins en soirée, le dimanche et les jours fériés, dans un lieu unique. Une seconde vient d'ouvrir à Blois, en liaison avec le Centre Hospitalier.

Les secteurs de garde des médecins généralistes

en semaine

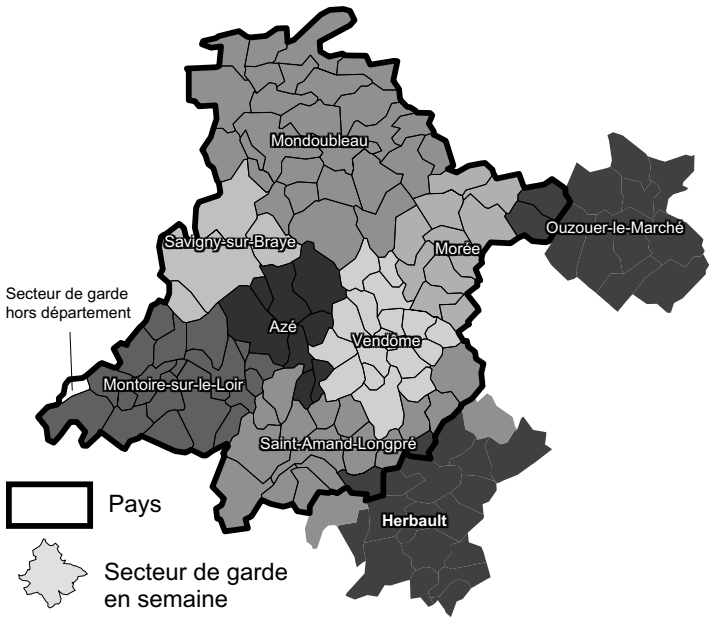

les samedis, dimanches et jours fériés

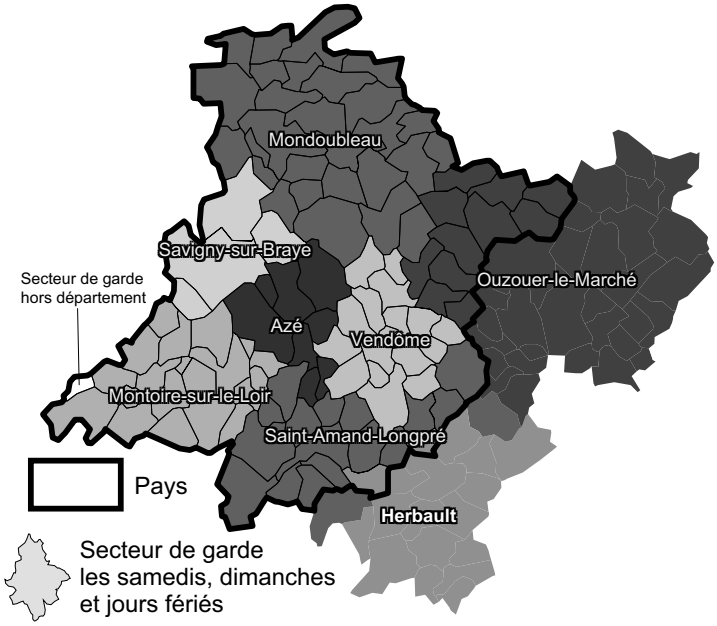

D'après source DDASS de Loir-et-Cher - 8 juin 2005

Secteurs de garde

L'arrêté préfectoral n°2005-178-13 précise que "la permanence est organisée sur 24 secteurs de garde les week-ends et les jours fériés et sur 29 secteurs de garde durant la semaine". "Cette organisation sera modifiée d'ici la fin de l'année 2005 pour intégrer de nouvelles propositions, actuellement à l'étude, concernant :

- le redécoupage du département en secteurs de garde, en fonction notamment des besoins de la population, de l'offre de soins et de la démographie médicale ;

- les modalités de participation des médecins libéraux à la régulation médicale du SAMU - centre 15 ;

- le développement des projets de maisons médicales de garde".

Les maisons médicales de garde

Le même arrêté précise que le "le rôle d'une maison médicale de garde est d'assurer une activité de consultation de médecins généraliste pour les situations ne pouvant attendre la réouverture des cabinets médicaux."

Projet de maison médicale à Mondoubleau

La Communauté de communes des Collines du Perche a mis en œuvre la création d'une maison médicale **à Mondoubleau** à l'horizon 2007.
La structure comprendra 3 cabinets médicaux, une salle pour les urgences,

un local pour un orthophoniste,

un autre destiné à la garde des ambulanciers du nord du département, 2 cabinets infirmiers et un logement pour le médecin de garde.

Une pièce sera réservée à l'ADMR et le service de portage de repas à domicile

Les élus de **Saint-Amand-Longpré** ont fait part d'une **réflexion** en cours sur le même sujet.

Répartition par tranche d'âge des médecins généralistes

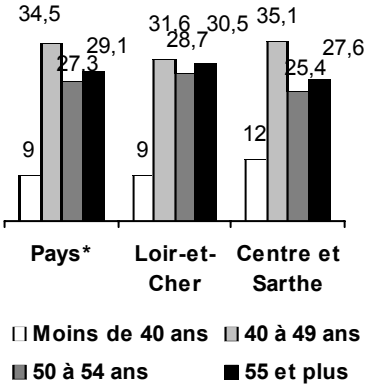

D'après source : DRASS 2004, Conseil départemental de l'Ordre des médecins - 2005

Des informations sont disponibles auprès de la Direction Régionale des Affaires Sanitaires et Sociales sur l'âge des médecins généralistes par canton en 2004. Pour le département, cette donnée a été fournie par le Conseil départemental de l'Ordre des médecins par commune. Quelques distorsions peuvent donc apparaître dans la comparaison entre les structures par âge du Loir-et-Cher ou des Pays et celle de la région.

En Loir-et-Cher, 59 % des praticiens ont plus de 50 ans et seulement 9 % moins de 40 ans. Ils sont donc proportionnellement plus âgés que la moyenne des départements limitrophes. Cette tendance est d'autant plus alarmante que deux phénomènes se conjuguent dans le sens d'une **difficulté de renouvellement** : les départs en retraite se font de plus en plus tôt et les territoires les moins peuplés peinent à attirer des professionnels.

Dans le Pays Vendômois, **la situation apparaît presque aussi préoccupante,** la part des praticiens âgés de 55 ans ou plus s'avérant très voisine de la moyenne départementale. Cependant au sein du territoire, on remarque des distorsions importantes. Le canton de **Montoire** est confronté à un **vieillissement accentué** de sa population médicale puisque 5 praticiens sur 7 ont plus de 50 ans. Dans les communes du canton de **Vendôme 1** hors ville centre, cette proportion atteint 4 sur 5. A l'opposé, les cantons de **Morée et Saint-Amand-Longpré apparaissent très privilégiés**, puisque 3 médecins sur 4 y ont moins de 50 ans. Précisons que le seul médecin du canton de Selommes n'exerce plus pour l'instant.

L'âge des médecins généralistes

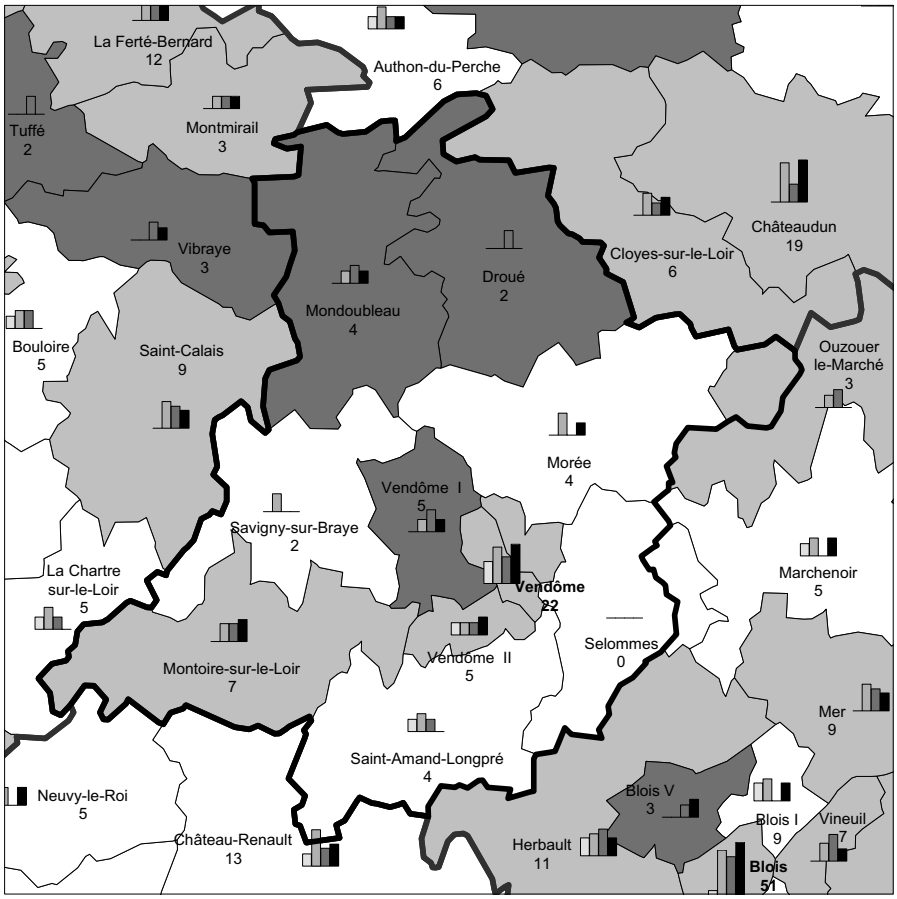

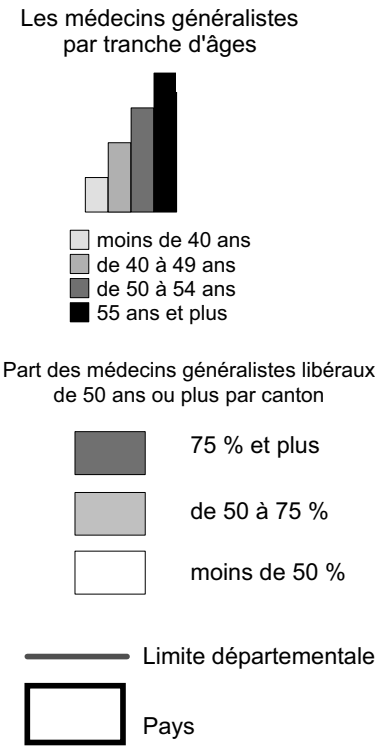

D'après source DRASS - 2004, Conseil départemental de l'Ordre des médecins - 2005

Densité de médecins spécialistes pour 100 000 habitants

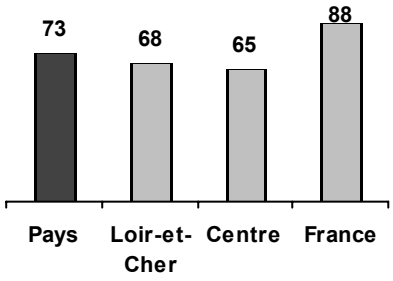

D'après sources DRASS (2004) - INSEE

Densité de chirurgiens dentistes pour 100 000 habitants

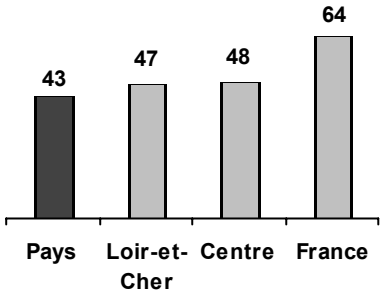

D'après sources DRASS (2004) - INSEE

Les médecins spécialistes

Sont exclus ici du champ des médecins spécialistes les chirurgiens dentistes. Le Pays en compte **50, dans une vingtaine de spécialités différentes**. La **densité** (73 pour 100 000 habitants) est **deux fois plus élevée que celle constatée dans des territoires de structure équivalente**, comme le Pays de la Vallée du Cher et du Romorantinais. En revanche, à l'exception d'un biologiste, ils sont tous **localisés à Vendôme**, en lien avec le pôle hospitalier (hôpital et clinique) ou l'aire de chalandise. Les 4 ophtalmologistes du Pays sont ainsi regroupés dans le chef-lieu d'arrondissement.

Les chirurgiens dentistes

Le Pays est **moyennement pourvu** en ce domaine : **28 chirurgiens dentistes** se répartissent dans 9 communes (15 à Vendôme). La **densité est inférieure** à celle du département ou de la région, qui sont elles-mêmes déjà faibles (25 % en dessous du niveau national).

L'offre à la périphérie permet néanmoins de compléter utilement celle du territoire, car elle est située très souvent à proximité des zones enclavées à l'exemple de Saint-Calais pour la région de Savigny.

Les chirurgiens dentistes

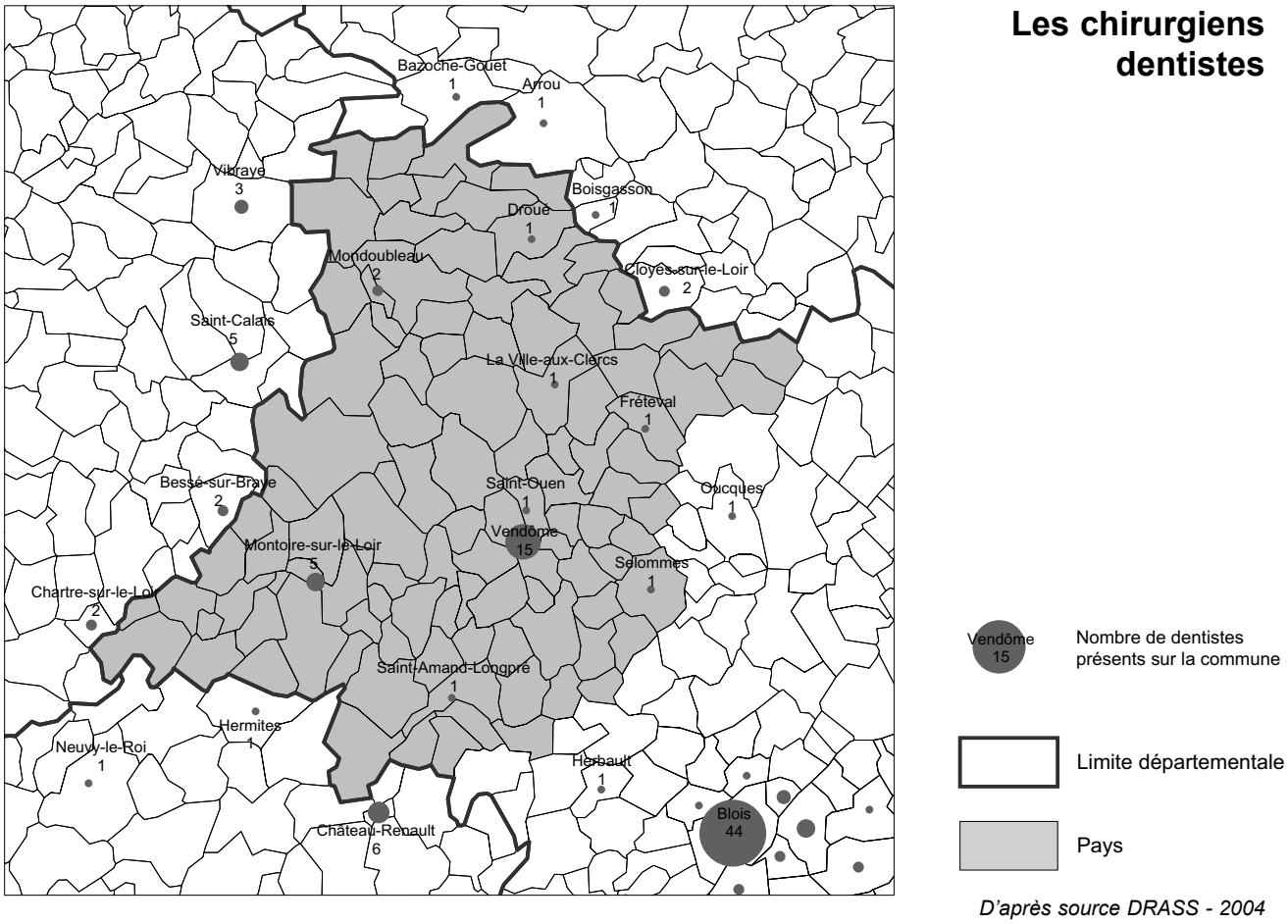

D'après source DRASS - 2004

Hors du Loir-et-Cher, les données ne figurent que pour les communes situées en périphérie immédiate.

Densité d'infirmiers libéraux pour 100 000 habitants

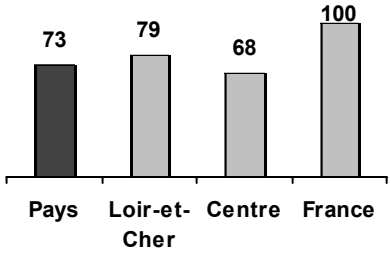

D'après sources DRASS (2004) - INSEE

Les infirmiers libéraux

Avec une **cinquantaine** d'infirmiers libéraux, le Pays se trouve bien pourvu. **Leur répartition sur le territoire apparaît de surcroît relativement homogène** ; on en recense dans 15 communes. Là encore, l'offre en périphérie constitue un complément très appréciable, en particulier pour les populations situées en bordure de la Sarthe.

La **densité** pour 100 000 habitants (73) est **légèrement inférieure à la moyenne** du département, mais plus élevée que celle de la région ; la moyenne nationale se situe néanmoins à un niveau nettement supérieur. Il convient de préciser que pour les personnes âgées ou handicapées, les SSIAD apportent un service complémentaire (voir le paragraphe consacré aux personnes âgées).

Les infirmiers libéraux

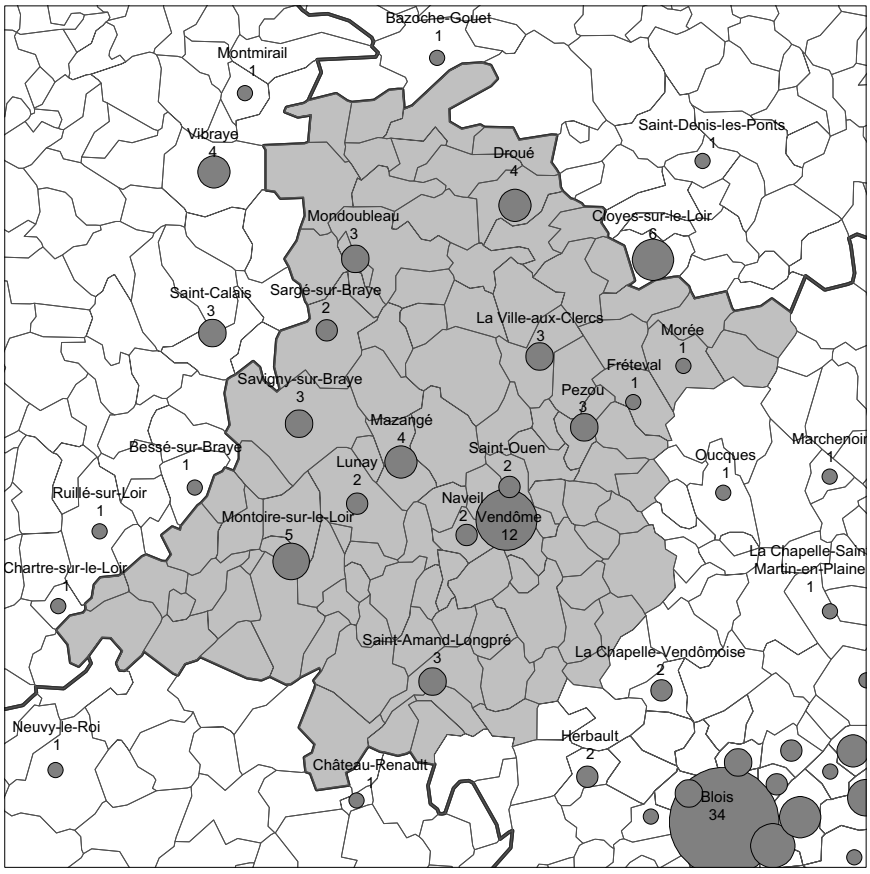

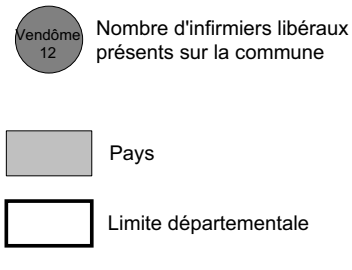

D'après source DRASS - 2004

Densité de pharmacies pour 100 000 habitants

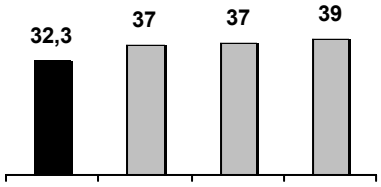

D'après sources Conseil national de l'Ordre des pharmaciens (01/2005) - INSEE

Un système d'implantation planifié et régulé

Depuis 1941, les règles d'implantation des pharmacies sont passées d'un système libre à un système planifié (Cf. Code de la Santé publique et la loi du 27 juillet 1999 créant la CMU). Aucune création d'officine ne peut être accordée dans les villes où la licence a déjà été délivrée à :

- une officine pour 3 000 habitants pour les villes de plus de 30 000 habitants ;
- une officine pour 2 500 habitants dans les villes de moins de 30 000 habitants (ou un ensemble de communes contiguës) ;
- une officine pour 3500 habitants quelle que soit la taille des communes dans les départements du Bas-Rhin, du Haut- Rhin, de la Moselle et de la Guyane, qui ont un statut particulier.

La loi impose également la présence d'un nombre minimum de pharmaciens adjoints selon le chiffre d'affaires de la pharmacie, dans le but d'assurer une qualité optimale du service médical rendu.

Les pharmacies

Les pharmacies sont des commerces très particuliers : leur implantation est étroitement réglementée, le titulaire doit être un pharmacien diplômé.

Le Pays en compte 22, réparties dans 13 communes (8 à Vendôme). Cela correspond à 1 pharmacie pour un peu moins de 3 100 habitants (1 pour 2 692 habitants en Loir-et-Cher). **La densité s'établit pour le Pays à 32 pharmacies pour 100 000 hbts**, soit un résultat inférieur aux moyennes des territoires de référence.

Pratiquement toute la population se trouve située à moins de 10 minutes d'une pharmacie, ce qui constitue un résultat très appréciable. Outre un quadrillage satisfaisant, le Pays bénéficie en effet de la présence de nombreuses officines dans sa très proche périphérie (une quinzaine dans les communes contiguës).

Temps d'accès aux pharmacies

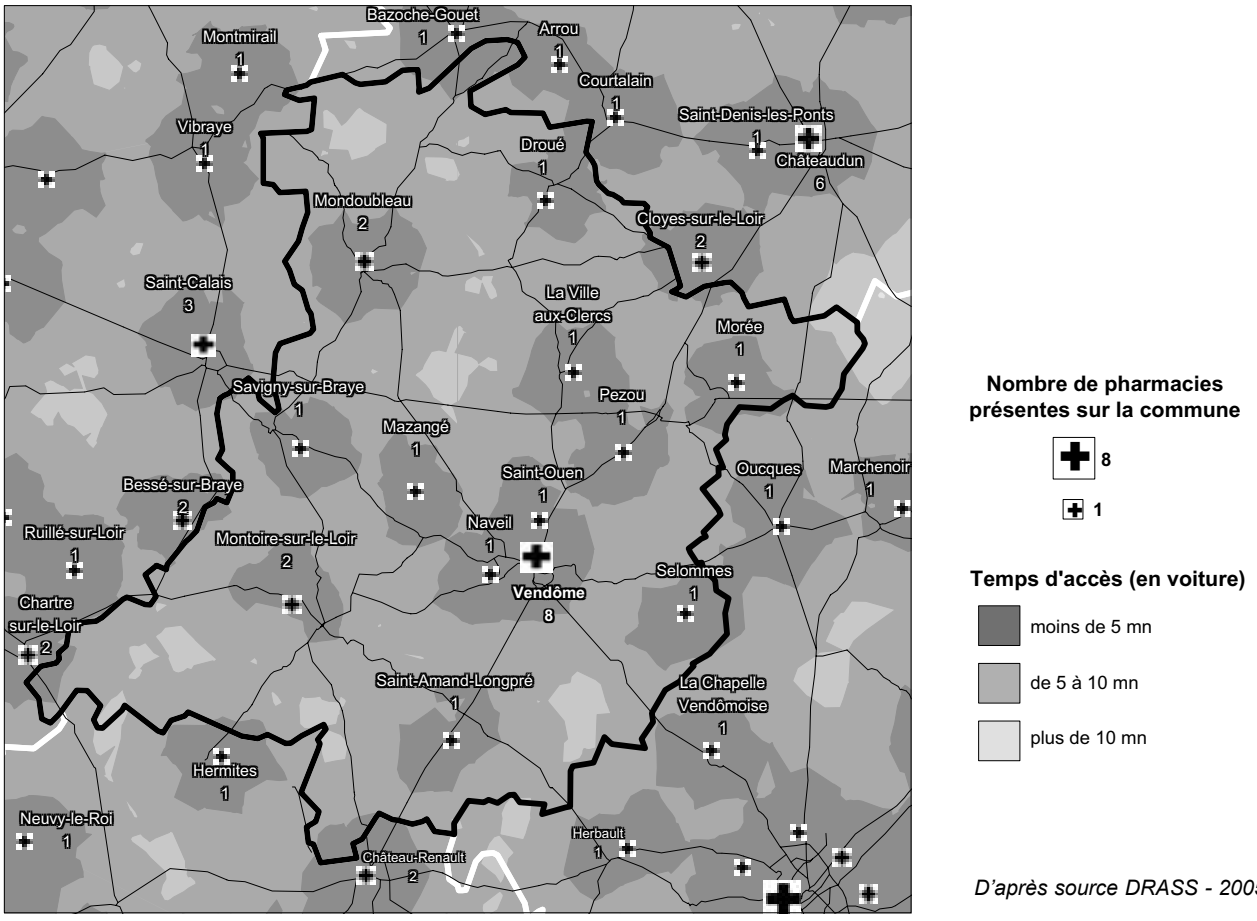

D'après source DRASS - 2005

Les autres professions médicales

La **densité de kinésithérapeutes exerçant** en libéral est satisfaisante, **59 pour 100 000 hab**. dans le Pays Vendômois (40 praticiens), contre 57 en Loir-et-Cher, 54 dans le Centre, et 77 au niveau national. On compte également 7 pédicures-podologues, 6 orthophonistes et 1 orthoptiste.

Parmi les activités commerciales liées à la santé, on trouve 10 opticiens (7 à Vendôme, 2 à Montoire-sur-le-Loir et 1 à Mondoubleau) et 2 audio-prothésistes.

Les masseurs kinésithérapeutes en Loir-et-Cher

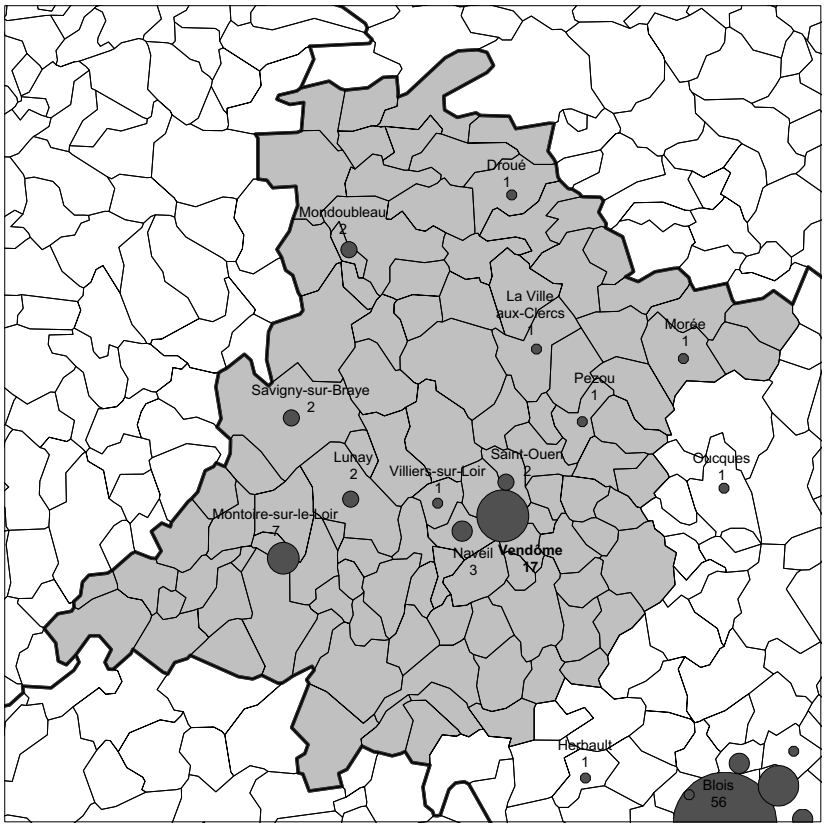

Nombre de masseurs-kinésithérapeutes par commune

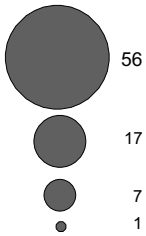

Pays

Limite départementale

D'après sources : DRASS, Observatoire - 2005

Caractéristiques de l'offre de services de santé

	Nombre	Densité de professionnels de santé libéraux pour 100 000 hab.			
	Pays Vendômois	Pays Vendômois	Loir-et-Cher	Centre*	France*
Médecins généralistes libéraux	55	81	99	95	114
Médecins spécialistes libéraux	50	73	68	65	88
Chirurgiens-dentistes	29	43	47	47	63
Infirmiers libéraux	50	73	78,1	67	101
Kinésithérapeutes	40	59	57	55	77
Sage-femmes**	3	21	18	11	16
Audioprothésiste	2	3	2	1	1
Orthophonistes	6	9	14	16	20
Opticiens-lunetiers	10	15	15	7	8
Orthoptistes	1	1	2	2	3
Pédicures-podologues	7	10	15	15	17
Psychomotriciens	0	0	1	1.2	0.75
Pharmacies	22	32	37	37	39

* Données au 01/01/2004 **pour 100 000 femmes de 15-49 ans

D'après sources : DRASS, Observatoire - 2005

Les laboratoires d'analyses

On recense 4 laboratoires d'analyses médicales dans le Pays. Ils sont concentrés sur Vendôme (3) et Montoire-sur-le-Loir. Les plus proches en dehors du territoire se trouvent à Saint-Calais, Château-Renault et Châteaudun. Précisons que ce service est de surcroît très souvent assuré par les infirmiers libéraux qui effectuent les prélèvements et assurent le lien avec les laboratoires.

Les laboratoires d'analyses médicales

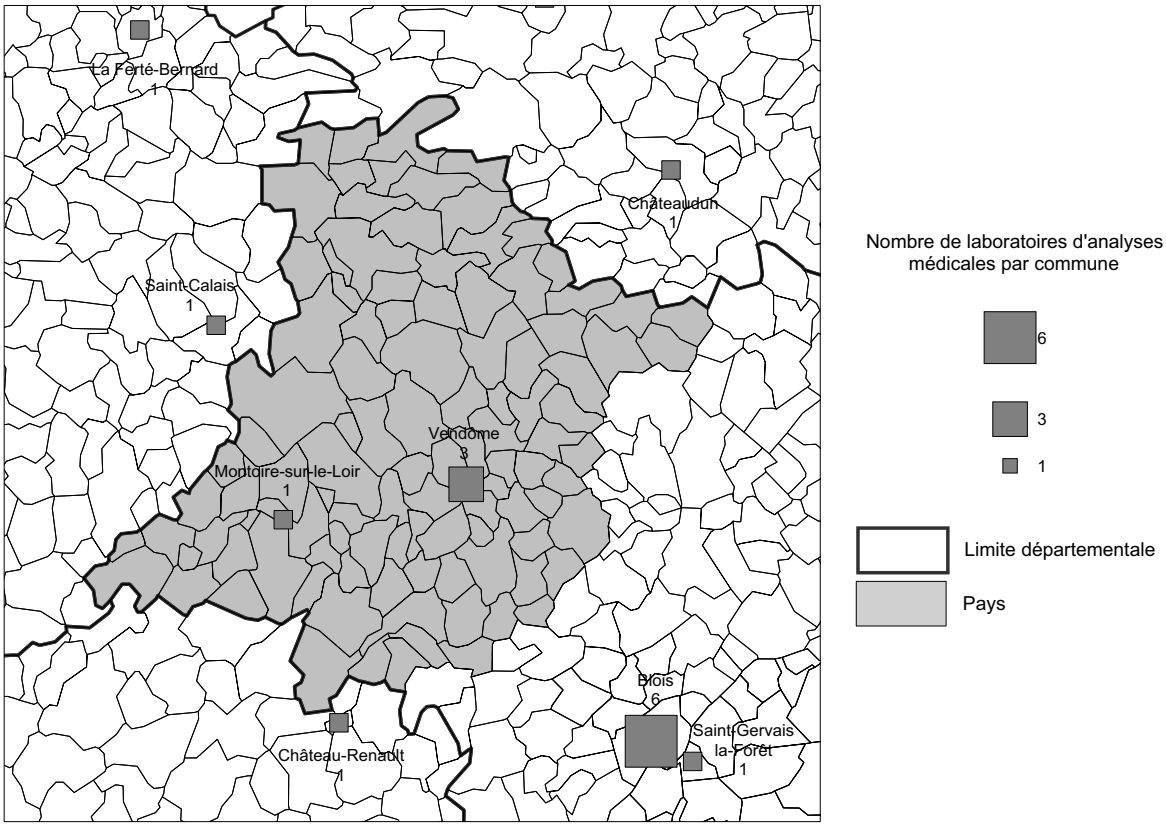

D'après sources : DRASS, Observatoire - 2005

Les ambulances et VSL

15 entreprises privées de transports sanitaires sont présentes sur le Pays, réparties dans 12 communes (3 à Vendôme). Elles totalisent 71 véhicules (28 ambulances et 43 VSL - véhicules sanitaires légers), soit une densité de 9,2 véhicules pour 1 000 personnes de 75 ans et plus ; le taux d'équipement est ainsi supérieur à celui du Loir-et-Cher dont la moyenne s'établit à 8,2.

Les ambulanciers en Loir-et-Cher

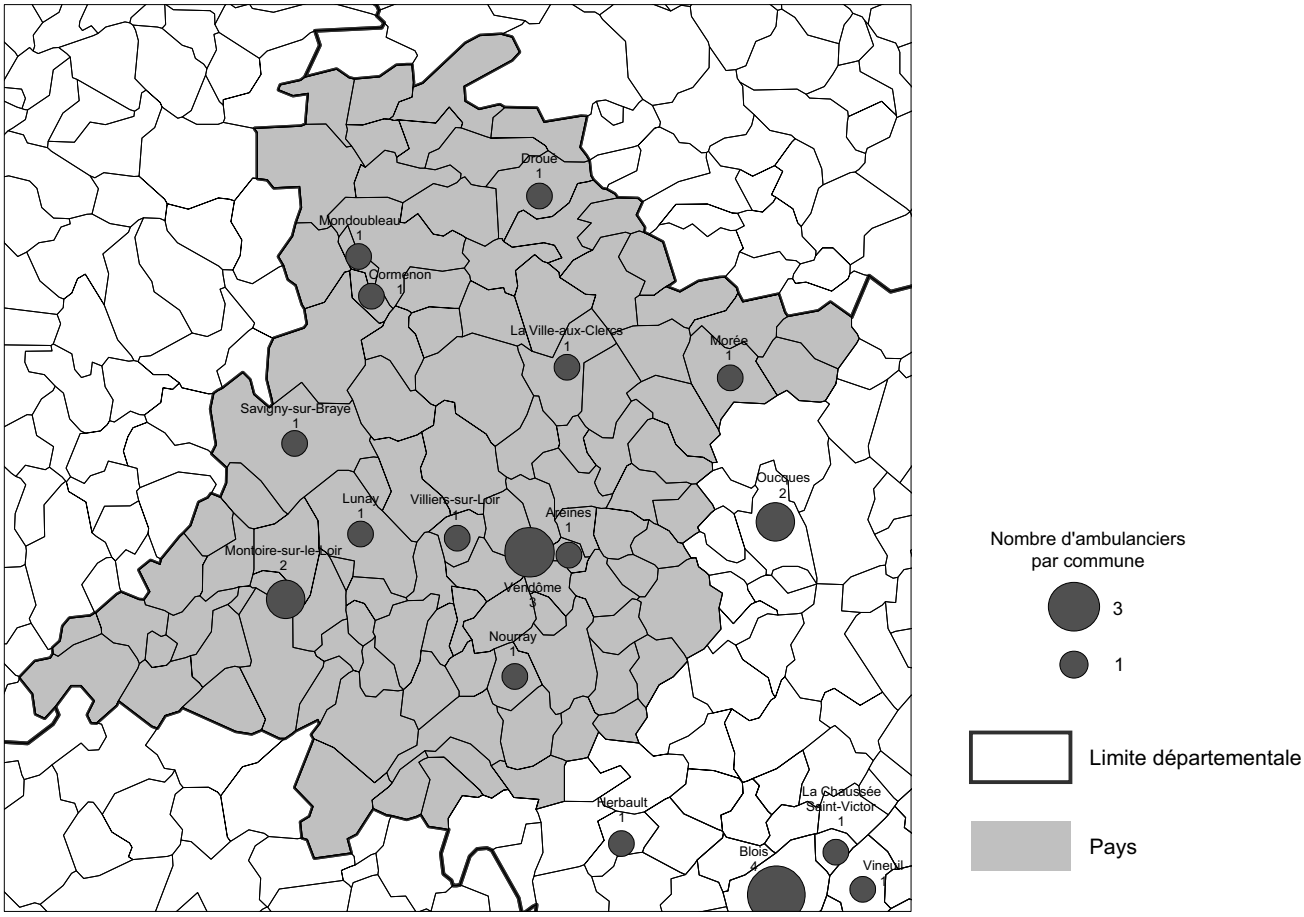

D'après sources : DDASS, Observatoire - 2005

Les autres services liés à la santé

Un certain nombre de services de prévention sanitaire sont présents sur Blois et Vendôme principalement :

- consultations pour les infections sexuellement transmissibles à Blois ;

- consultations du Centre de Planification et d'Education Familiale aux centres hospitaliers de Vendôme et Blois (médicales ou assurées par des conseillères conjugales et familiales) ;

- Centre hospitalier de Vendôme et dispensaire de Blois pour la tuberculose et les maladies respiratoires ;

- pour la cancérologie, consultation mensuelle au Centre Hospitalier de Blois et permanences de l'assistante sociale spécialisée à la Ligue contre le cancer à Blois ;

- le service de PMI assure la vaccination des enfants de moins de 6 ans (cf. PMI dans le volet petite enfance).

Le Mouvement Français pour le planning familial reçoit à Blois les personnes cherchant des informations sur la sexualité ou confrontées à des violences conjugales. Il propose une écoute, un accompagnement psychologique et un appui aux démarches juridiques. Une permanence téléphonique est également assurée certains jours.

Un service d'appareillage (fauteuil roulant par exemple) existe au centre départemental de la CPAM à Blois.

Les informations relatives à l'assurance maladie figurent dans le volet action sociale.

Les vétérinaires

Le Pays Vendômois compte **10 cliniques ou cabinets vétérinaires,** dont 3 à Vendôme et 2 à Montoire. **Ils regroupent 14 praticiens** libéraux (hors salariés). La plupart ont la double spécialité canine (animaux de compagnie) et rurale. Le cabinet annexe d'Epuisay dépend d'un cabinet de la Sarthe ; il a une activité uniquement aviaire, tournée vers les élevages industriels. A noter également à proximité un vétérinaire à Oucques (spécialité canine).

Répartition des vétérinaires libéraux selon leur spécialité

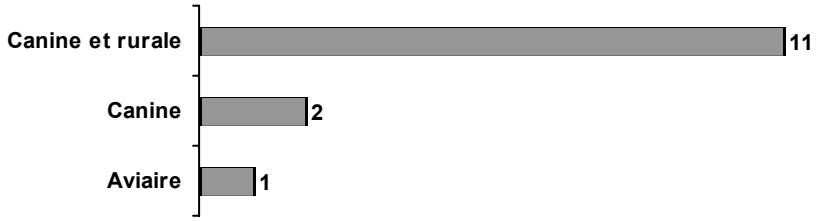

D'après source : Conseil de l'Ordre des vétérinaires de Loir-et-Cher - 2005

La moyenne d'âge des vétérinaires présents sur le territoire est moins élevée que celle des médecins : un peu de plus de 44 ans. Quatre d'entre eux ont cependant 55 ans ou plus, mais l'on en compte cinq qui ont moins de 40 ans. Cette répartition diffère un peu de celle du département. La proportion de praticiens âgés est plus élevée en Vendômois, mais simultanément, celle des moins de 40 ans y est également légèrement supérieure.

Répartition par tranche d'âge des vétérinaires libéraux en Vendômois

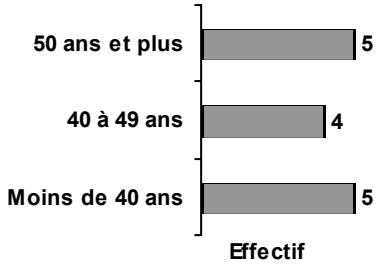

D'après source : Conseil de l'Ordre des vétérinaires de Loir-et-Cher - 2005

Les vétérinaires en Loir-et-Cher

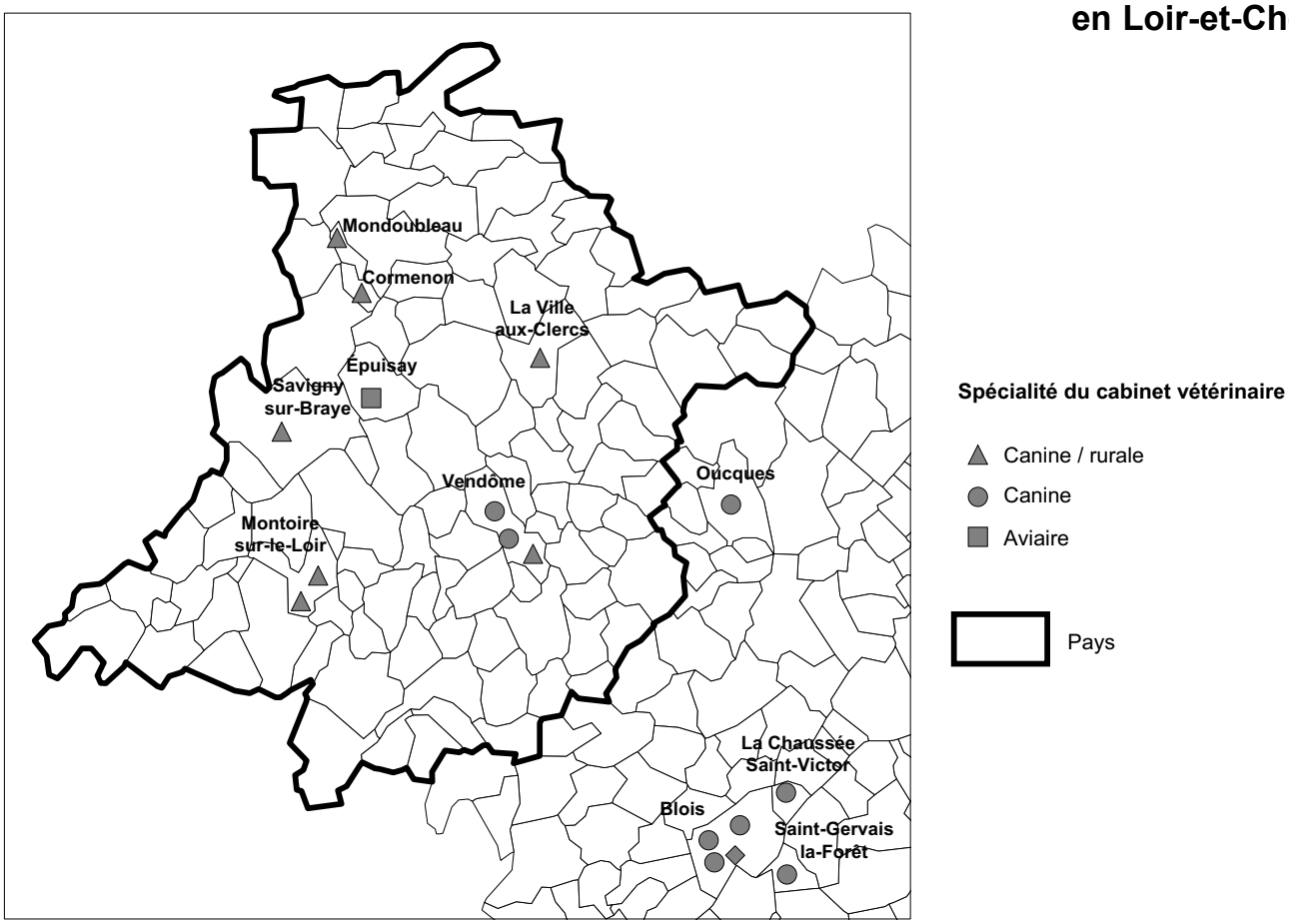

D'après source : Conseil de l'Ordre des vétérinaires de Loir-et-Cher - 2005

L'offre sportive et culturelle

La pratique sportive

Un recensement des équipements sportifs est actuellement en cours au niveau national à l'initiative du Ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative. Le choix a donc été fait de ne pas traiter cette question dans le cadre de ce diagnostic, les résultats étant attendus pour début 2006.

Plus d'une cinquantaine de disciplines sportives différentes sont pratiquées sur le territoire du Pays, par l'intermédiaire d'environ 130 associations. La localisation de ces clubs est bien évidemment fonction des équipements à disposition, mais elle reflète aussi le dynamisme local.

On remarque une certaine concentration des activités puisque **plus des deux tiers des communes ne comptent pas d'associations en propre** mais certains clubs ont une compétence multi communale à l'exemple de l'entente Montrouveau/Villedieu/Ternay (football) ou l'Amicale Omnisport de Nourray/Crucheray/Lancé (pétanque).

La gymnastique (sous toutes ses formes), le football et le tennis ressortent logiquement comme les sports totalisant le plus grand nombre d'associations.

L'éventail des disciplines est particulièrement large à Vendôme (36). On en recense 12 à Montoire-sur-le-Loir et 6 à Mondoubleau, La Ville-aux-Clercs et Lunay.

Les disciplines sportives

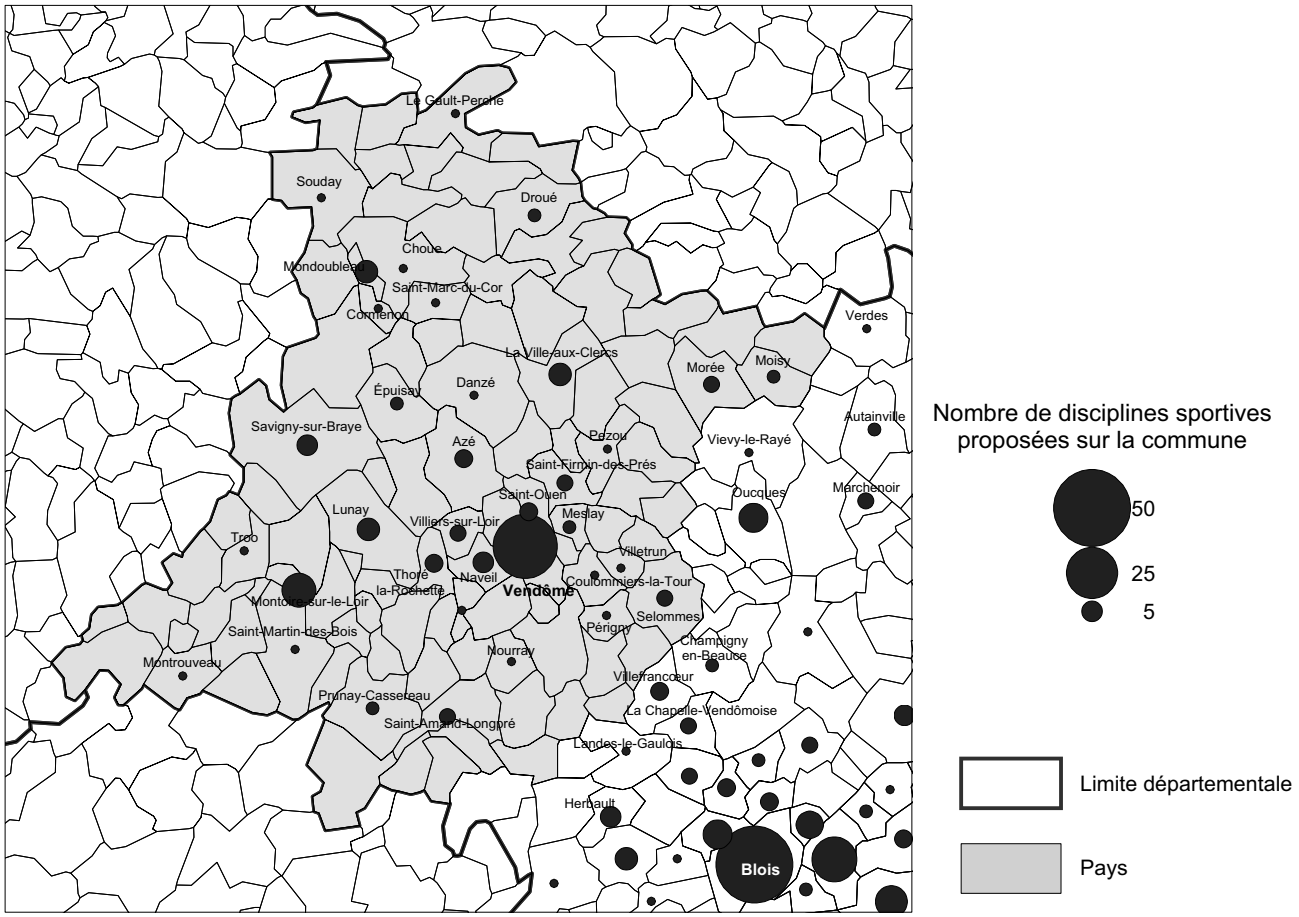

D'après source : DDJSVA - 2005

Les pratiques artistiques

La Communauté du Pays de Vendôme dispose de nombreux lieux dédiés aux pratiques culturelles et artistiques :

- le **Minotaure** de Vendôme, comprenant notamment une salle de théâtre de 760 places et une grande salle plate de 600 places,
- **l'Espace Culturel** de Lunay qui est équipé d'un système de vidéotransmission permettant de vivre en direct des évenements culturels et sportifs,
- des **lieux d'exposition** permanents (Musée de Vendôme, la Chapelle Saint-Jacques, les Greniers de l'Abbaye)...

L'enseignement de la musique est peu répandu dans le Pays puisque l'on recense seulement 7 écoles à Epuisay, Lunay, Mondoubleau, Montoire-sur-le-Loir, Savigny-sur-Braye et Vendôme (Ecole de musique de la Communauté du Pays de Vendôme). **Une petite dizaine de groupes musicaux** ont été signalés par les communes (fanfares, harmonies, chorales…). Il apparaît cependant que les informations sont pour l'instant trop parcellaires pour être exploitées.

Notons le projet d'accueil, à l'automne 2006, d'**une académie de musique** portée par l'ensemble orchestral de Paris, à l'initiative de la Communauté du Pays de Vendôme.

8 groupes ou troupes de théâtre sont présentes sur le territoire du Pays : Montoire (2 troupes dont la Compagnie Auxenel Chaplin), Naveil, Saint-Agil, Saint-Amand-Longpré, Savigny-sur-Braye, Vendôme (troupe théâtrale professionnelle) et la Ville-aux-Clercs.

L'offre théâtrale et musicale

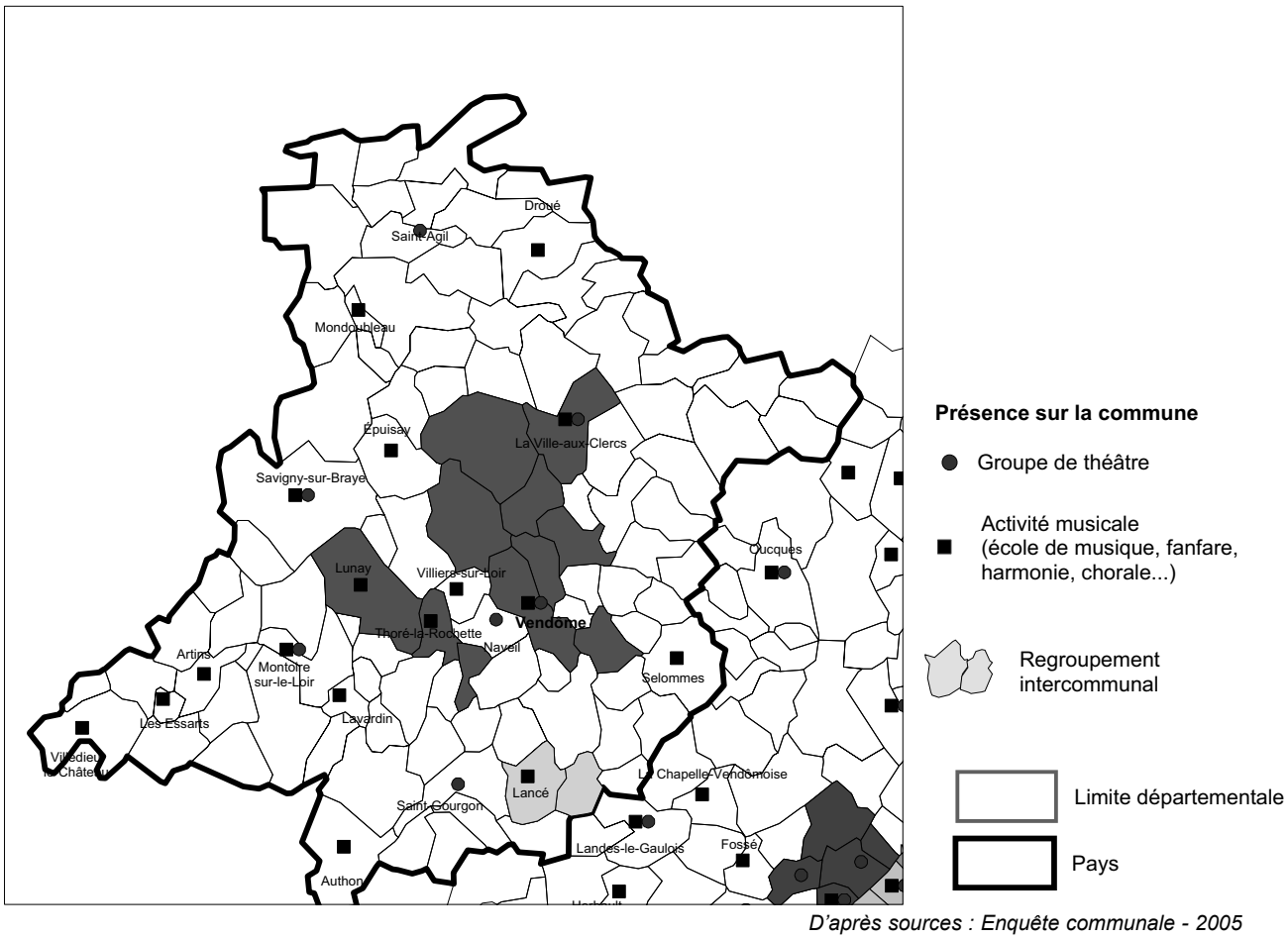

D'après sources : Enquête communale - 2005

La lecture

Le réseau de lecture du Pays s'appuie à ce jour sur :

- 2 médiathèques "têtes de réseau", la première localisée à Fréteval (médiathèque du Haut Vendômois) et la seconde à Mondoubleau.

- 13 bibliothèques dont 2 implantées à Vendôme (bibliothèque municipale équipée d'une discothèque et d'un espace multimédia et une bibliothèque annexe),

- 29 points lecture dont 3 réservés à des publics spécifiques (personnes âgées à Droué ou scolaires à Villiersfaux et Crucheray).

Le Conseil général de Loir-et-Cher a adopté en 1999 **un Plan départemental de développement de la lecture publique.** Celui-ci prévoit la mise en place de médiathèques "têtes de réseau", de bibliothèques municipales et intercommunales et de points lecture répartis de manière équilibrée sur l'ensemble du territoire.

On trouve 3 catégories d'équipements :

· **les médiathèques "têtes de réseau"** ·dotées d'une double mission : la coordination des actions de lecture sur le territoire de la commune ou de la communauté de communes et l'animation d'un réseau de bibliothèques et points lecture dans un périmètre de proximité. Elles constituent pour la BDP des points d'appui stratégiques : c'est notamment dans leurs locaux que s'effectue le renouvellement des livres en prêt dans les antennes associées au réseau,

· **les bibliothèques municipales et intercommunales** assurent la coordination des actions de lecture sur le territoire concerné. Elles proposent à leur public des collections tous supports.

· **les points lecture :** sont implantés dans les communes de moins de 1 000 habitants, ils prêtent essentiellement des documents imprimés.

La **Bibliothèque départementale de prêt** contribue à l'animation de l'ensemble de ce réseau à travers des services nombreux et diversifiés : prêt de documents touts supports, formation destinées aux correspondants salariés et bénévoles du réseau de lecture publique, actions de promotion culturelle à travers plusieurs manifestations annuelles.

Les médiathèques, les bibliothèques et les points lecture

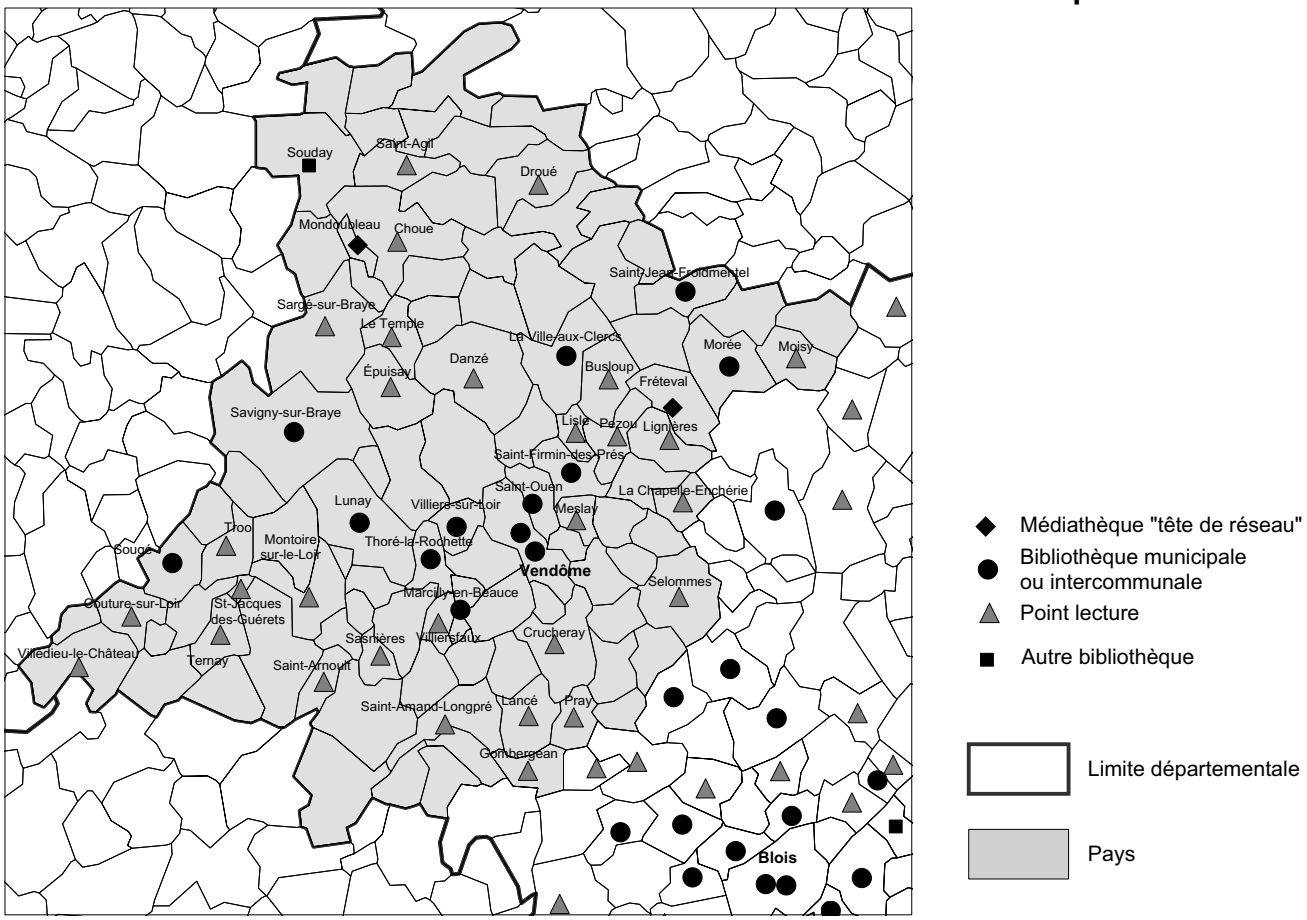

D'après sources : Bibliothèque départementale de prêt de Loir-et-Cher (www.bdp.cg41.fr) - Observatoire 2005

Le cinéma

Le pays accueille un seul cinéma, Le Ronsard, localisé à Vendôme. Celui-ci comprend 3 salles pour une capacité de 815 fauteuils environ. Ses gérants étudient la possibilité d'un déménagement vers le quartier gare pour y créer un multiplexe de 6 salles.

L'analyse des temps de trajets révèle qu'**un peu moins de la moitié des habitants du Pays se trouvent à moins de 10 minutes d'un cinéma par la route contre 60 % environ en Loir-et-Cher.**

Malgré la présence de plusieurs structures à proximité (Saint-Calais, Château-Renault et Châteaudun), **la partie nord du territoire et les communes situées à l'ouest de Montoire sont éloignées de plus de 20 minutes (9 % environ de la population).**

Grâce à la région Centre, le 7e art vient à la rencontre des populations du milieu rural. Des circuits organisés par l'Adatec en association avec l'ARCC (Association Rurale de Culture Cinématographique) desservent, dans le Pays, **Mondoubleau** une fois par mois. Le **Cinémobile** propose une programmation récente de films tous publics.

Les salles de cinéma à proximité

Saint-Calais (1 salle)

Château-Renault (1 salle, 212 fauteuils) et Châteaudun (3 salles, 413 fauteuils)

Environ 2 600 fauteuils localisés à Blois : un multiplexe comprenant 9 salles (1 911) et un cinéma Art et Essai

Expérience unique en France, **les Cinémobiles** sont des salles de cinéma itinérantes en milieu rural. Elles peuvent accueillir environ une centaine de personnes.

Répartition de la population selon le temps d'accès aux salles de cinéma

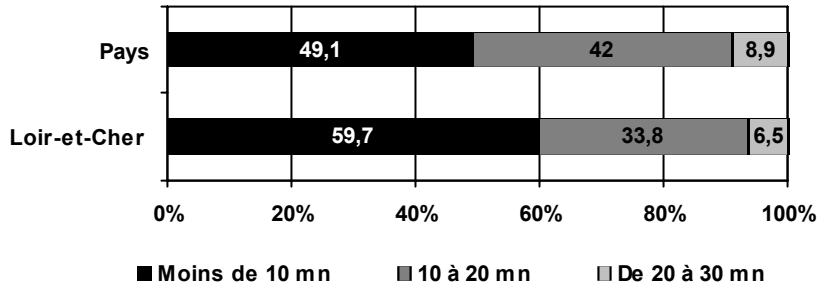

D'après sources DRAC - Observatoire - INSEE

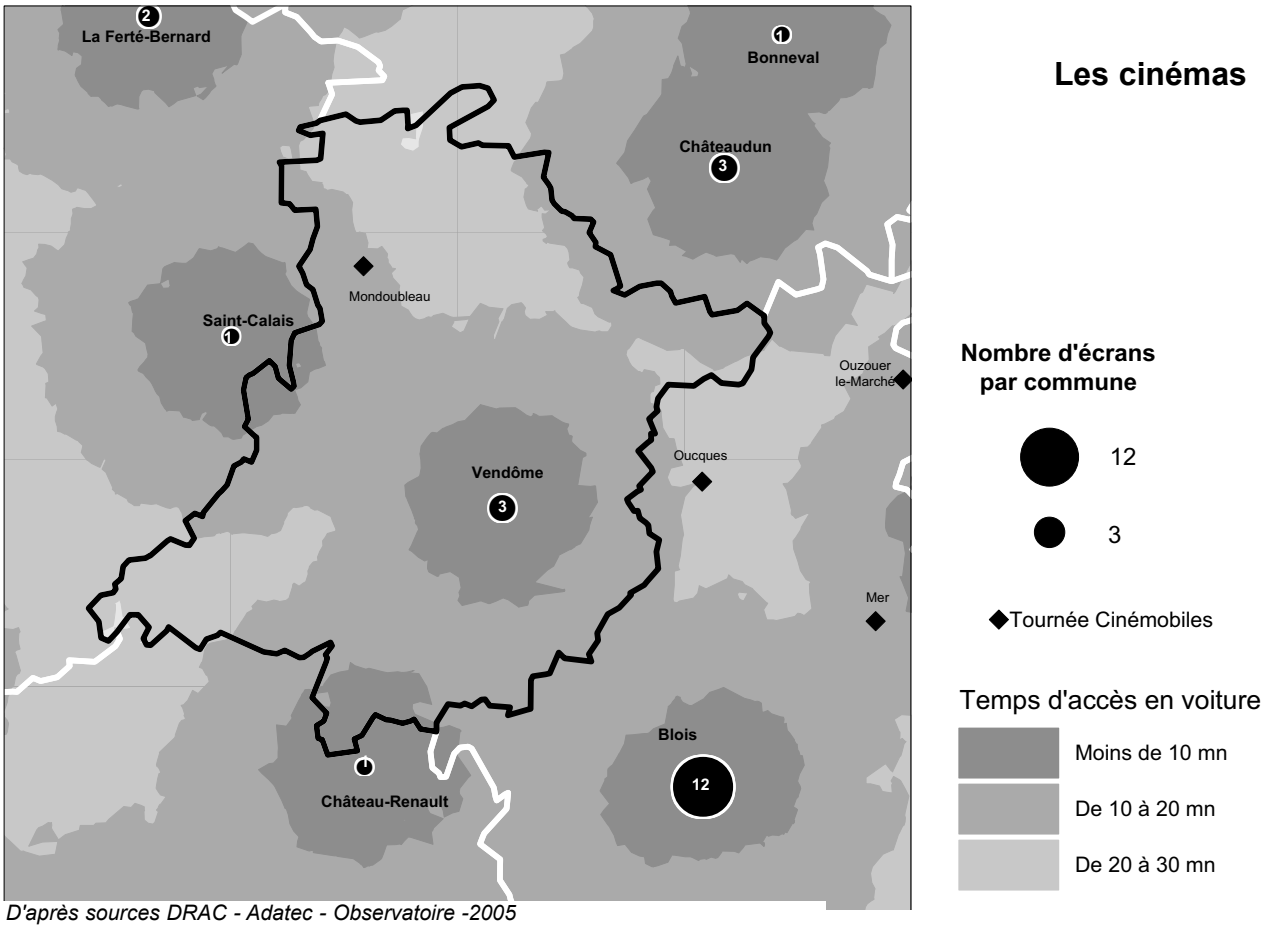

D'après sources DRAC - Adatec - Observatoire -2005

Les technologies de l'information et de la communication

La desserte haut débit

Le programme ViQTOIRE

Pour accompagner le déploiement de l'ADSL en Loir-et-Cher, le Conseil Général a mis en place le programme ViQTOIRE (Vie Quotidienne et Territoire Organisés via Internet en Réseaux Efficaces) qui comporte 3 volets :

- développer les réseaux et les services de télécommunications, en particulier dans le domaine des hauts débits en ce qui concerne les transferts de données.
- déployer et animer les services en ligne édités par le Conseil général de Loir-et-Cher (portail Internet et site Extranet) et accessibles via une connexion sur Internet.
- agir en faveur du développement des usages des Technologies de l'information et de la communication dans les collectivités territoriales et dans le grand public.

Installation de bornes WIFI à Lunay et à La Ville-aux-Clercs permettant d'accéder au haut débit par les voies satellitaires

En juillet 2004, le Conseil Général de Loir-et-Cher et France Télécom ont signé une convention "Département innovant", prévoyant une accélération sur 3 ans du programme de couverture en haut débit. Selon les termes de cette convention, les trois-quarts de la population du Loir-et-Cher devaient avoir accès au haut débit fin 2004. Cette proportion devrait atteindre 98 % fin 2006.

Un peu plus des deux tiers des communes (70) n'étaient pas desservies par l'ADSL fin 2004. Cette proportion s'élèverait à 30 % environ fin 2005, selon des prévisions réalisées en juin 2005. **A l'achèvement du programme, la totalité des communes du Pays aura été raccordée**. Toutefois, le taux d'éligibilité ne sera pas homogène sur l'ensemble du territoire : il sera supérieur à 90 % dans 28 communes seulement, compris entre 80 et 90 % dans 46 communes et entre 50 et 80 % dans 25 autres. **6 localités seront desservies à moins de 50 % : Les Hayes, Fontaine-les-Coteaux, Baillou, Sasnières, Montrouveau, Le Plessis-Dorin.**

Précisons que le Pays Vendômois accorde une grande importance aux TIC. En 2001, sa candidature a été retenue à un programme Leader + sur le thème fédérateur **"l'entrée du Vendômois dans la société de l'information"** qui se traduit par des actions tests et une mutualisation des moyens. Des expérimentations pionnières satellite-wifi et de réseaux maillés ont vu le jour en 2003/2004 et se poursuivent sur 2005/2006, associant communautés de communes, habitants, associations et entreprises. Ces initiatives innovantes ont favorisé la prise de conscience des enjeux de déploiement des réseaux et des services liés aux TIC et ont suscité la création de nouvelles unités informatiques sur le territoire.

Etat du déploiement de l'ADSL dans le Pays Vendômois

Situation fin 2004 | **Prévision pour juin 2005** | **Prévision pour fin juin 2006**

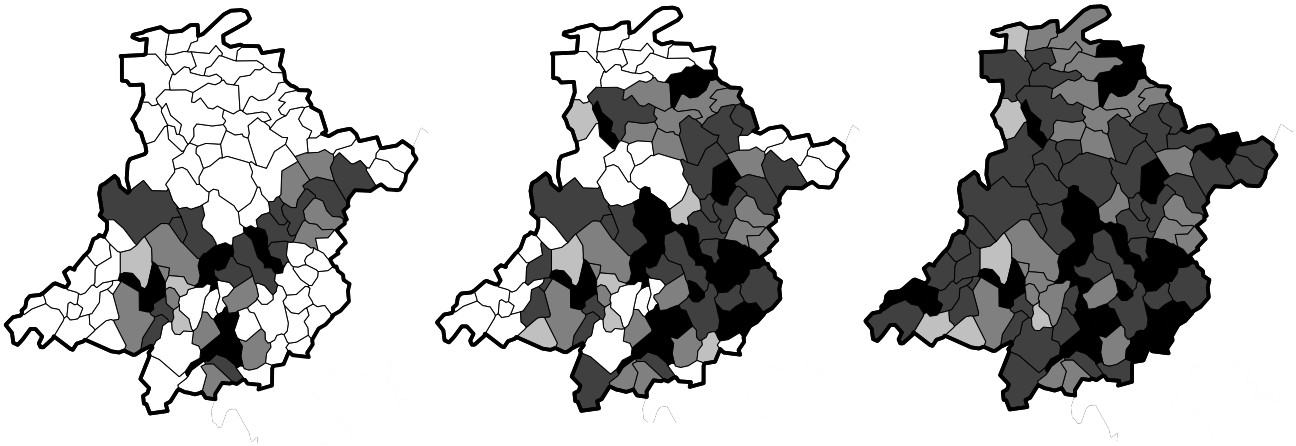

Le taux d'éligibilité est calculé pour un débit de 512 Kbits/s suivant les limites techniques à la date de signature de la convention. Taux d'éligibilité : nombre de lignes pouvant recevoir l'ADSL 512 Kbits/s rapporté au nombre total de lignes téléphoniques de la commune.

D'après source : France Télécom / Conseil Général de Loir-et-Cher (Convention Département innovant) - données juin 2005

Les espaces publics numériques et les points d'accès Internet

Les Espaces Publics Numériques (EPN) offrent aux habitants la possibilité de s'initier et de se former aux nouvelles technologies.

Un animateur se tient généralement à leur disposition pour les accompagner dans leur apprentissage du Net.

Ils sont équipés d'ordinateurs en réseau, scanners, imprimantes … L'accès à Internet est gratuit dans certains cas.
80 EPN sont actuellement labellisés par la Région Centre qui est à l'initiative de leur création.

Projet de création d'un espace public numérique au sein de la future maison des Jeunes de la Communauté du Pays de Ronsard (Montoire-sur-le-Loir)

Des efforts importants ont été entrepris pour faciliter l'accès de la population du Pays aux nouvelles technologies de la communication. En septembre 2003, la Communauté du Pays de Vendôme a créé **deux espaces publics numériques (EPN) à Lunay et à la Ville-aux-Clercs**. Ils comprennent chacun 6 postes informatiques en accès libre.

8 autres communes disposent de points d'accès Internet : Authon (Association ALTIC), Droué (Espace multimédia), Fréteval (médiathèque), Mondoubleau (Maison des Jeunes et Médiathèque), Saint-Amand-Longpré, Trôo, Villiers-sur-Loir (mairie).

A Vendôme, l'accès est possible au Point Information Jeunesse (PointCyb) et pour les demandeurs d'emplois à l'association Castel renaudais Insertion.

Signalons également qu'une connexion à Internet est possible à la Poste de Saint-Agil.

Les points d'accès Internet en Loir-et-Cher et les espaces publics numériques labellisés par la région Centre

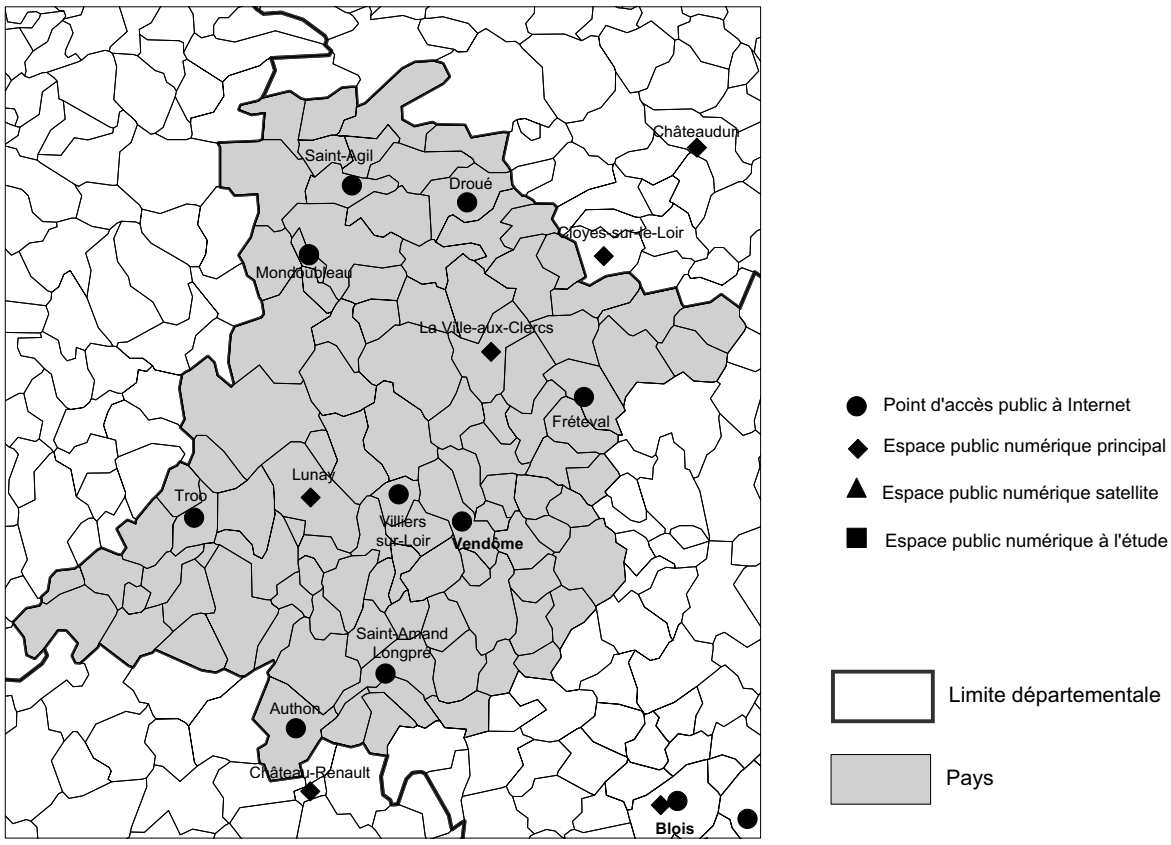

D'après source : RECIA (situation au 1er mars 2005) - Enquête communale

Le logement

Densité de logements sociaux (pour 1 000 habitants)

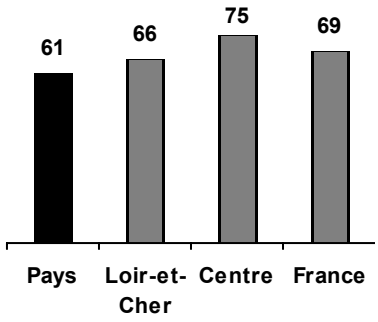

D'après sources : Ministère de l'Equipement, DRE (2004), Enquête communale (2005)

Le parc social

Environ **4 160 logements sociaux** (parc HLM ou communal) ont été comptabilisés dans le Pays. On en trouve dans **60 communes**, mais ils sont fortement concentrés sur Vendôme, qui en totalise 2 560 (61 %). La proportion d'habitations individuelles est un peu plus élevée que dans l'ensemble du Loir-et-Cher : 31 %, contre 25 % en moyenne. La densité du parc est plus faible que la moyenne avec 61 logements pour 1 000 habitants, contre 66 en Loir-et-Cher.

On recense des **projets dans une quinzaine de communes.** La plupart sont programmés pour 2005 ou 2006, mais une part non négligeable n'est pas datée. Ils portent sur environ 130 logements, ce total étant une fourchette basse dans la mesure où tous les projets n'ont pas été chiffrés.

Les permanences d'information sur le logement

L'Agence Départementale d'Information sur le Logement (ADIL) dispense des informations et des conseils dans tous les domaines liés au logement (bail, prêt à taux zéro, accession à la propriété, etc.). Localisée à Blois, l'ADIL assure une permanence hebdomadaire à Vendôme. Par ailleurs, il convient de noter que beaucoup de ses consultations sont réalisées par téléphone.

Les logements sociaux

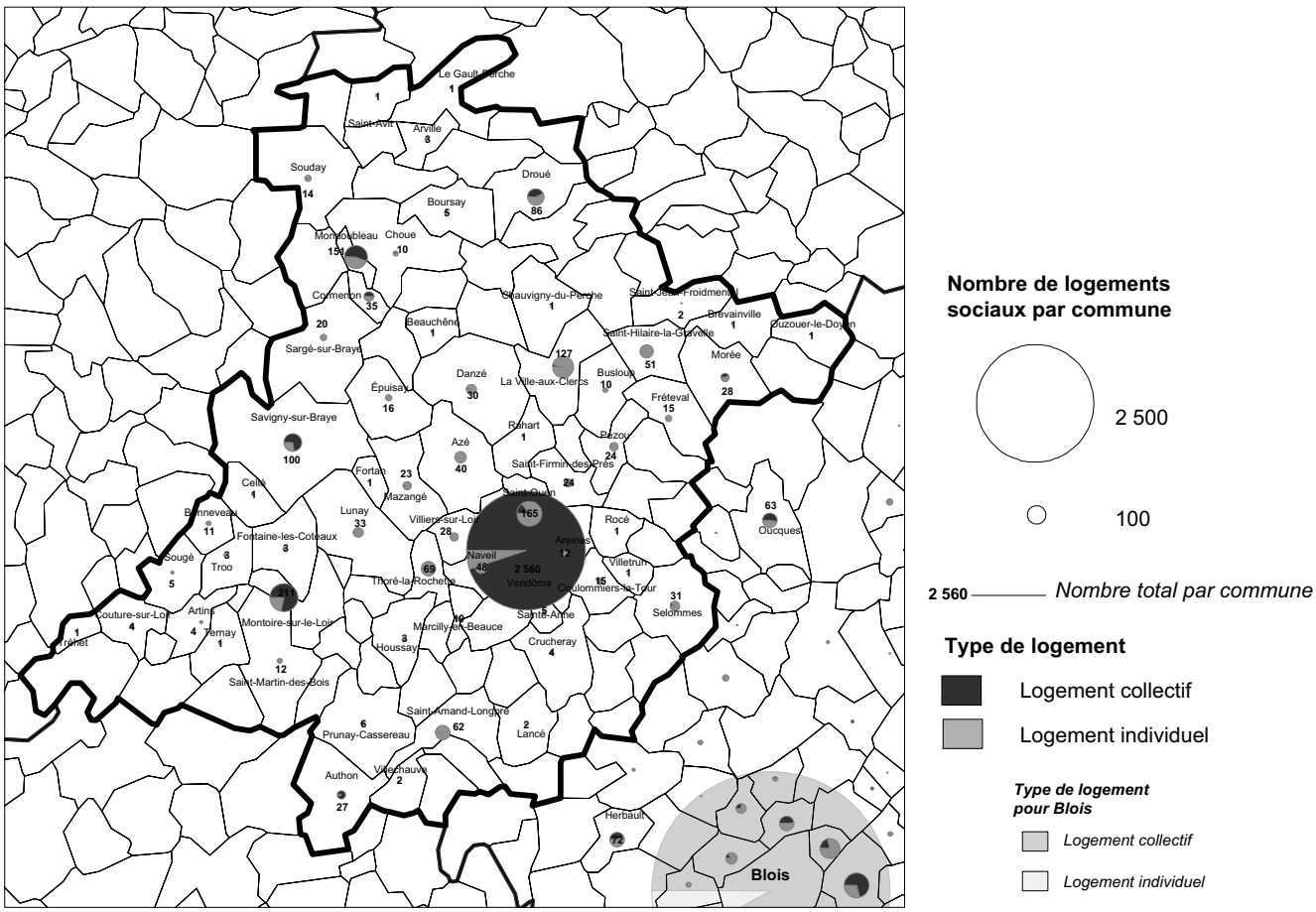

D'après sources : Organismes HLM, Enquête communale - 2005

Les agences immobilières

Pour leurs transactions immobilières, les habitants du Pays Vendômois ont à leur disposition **17 agences** dont 10 localisées à Vendôme. Les autres se répartissent entre 6 autres communes.

Les agences immobilières

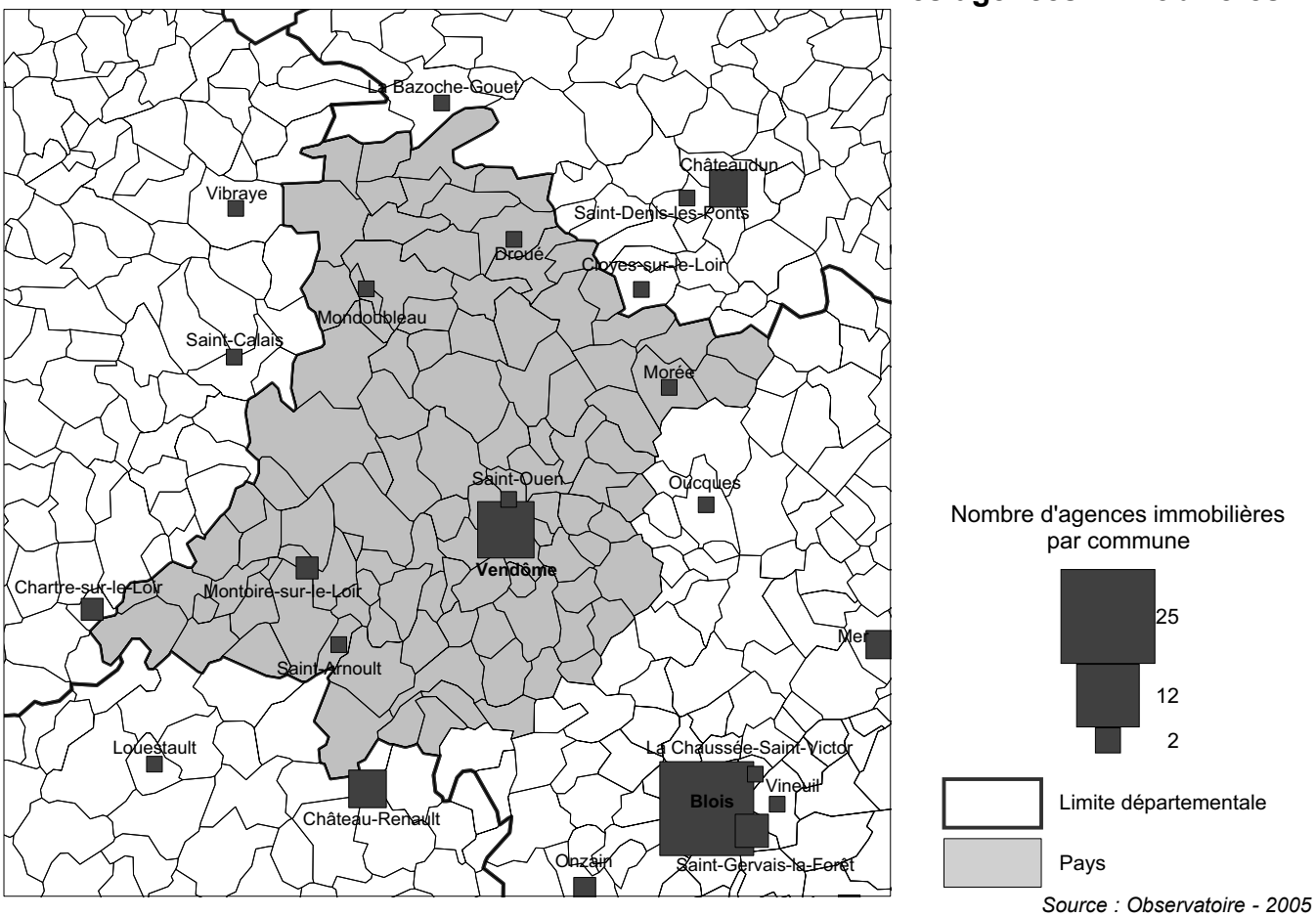

Source : Observatoire - 2005

Les foyers de jeunes travailleurs

Les jeunes travailleurs, salariés, apprentis ou stagiaires, qui ont quitté le domicile familial, voire leur région d'origine, éprouvent des difficultés à se loger, surtout lorsque leur contrat est de courte durée. **Deux Foyers de Jeunes Travailleurs de Vendôme** proposent à leurs pensionnaires, outre l'hébergement, la restauration et des animations, un suivi individualisé dans les démarches administratives, sociales et professionnelles. Le FJT Clemenceau dispose de 182 logements, l'Espace Kennedy de 83.

En 2004, **l'Espace Kennedy** a ouvert 9 studios qui viennent compléter l'offre d'hébergement en "résidence sociale", déjà forte de 10 logements.

L'hébergement d'urgence

Pour accueillir temporairement des personnes en difficulté (expulsées de leur logement, sans domicile fixe, victimes de violences conjugales, etc.), **près d'une vingtaine de logements sont réservés à l'hébergement d'urgence sur le territoire**. Ils ont été mis en place par le Centre Intercommunal d'Action Sociale du Pays de Vendôme et les communes de Mondoubleau, Montoire-sur-le-Loir, Saint-Amand-Longpré et Saint-Ouen.

Signalons également la présence de **quatre Centres d'Hébergement et de Réadaptation Sociale (CHRS) en Loir-et-Cher.** Trois sont localisés à Blois et un à Mer.

La collecte des déchets ménagers

L'organisation territoriale de la collecte et du traitement des déchets ménagers et assimilés est esquissée par la géographie des EPCI ayant compétence en ce domaine. Le Plan départemental regroupe ces derniers en quatre secteurs, chacun ayant une filière de traitement homogène.

Le Pays du Vendômois, à la différence des autre pays du Loir-et-Cher, correspond largement à l'un des secteurs du Plan :

- La grande majorité des communes du pays adhèrent en effet à l'un des deux syndicats qui couvrent le Vendômois et constituent le **secteur I (filière incinération avec valorisation énergétique)** : Valdem et le Sictom de Montoire.

- **6 communes** du Pays relèvent cependant de syndicats de collecte et de traitement des ordures ménagères dont le siège est situé hors du département. C'est le cas à l'ouest de Sargé-sur-Braye et de Mondoubleau qui dépendent du **secteur de Saint-Calais**, ainsi que, au nord, de Fontaine-Raoul, Villebout, Brévainville et Ouzouer-le-Doyen qui sont liées au **secteur de Châteaudun**.

Les mutations engagées par les collectivités depuis quelques années se poursuivent de façon très soutenue, ce que traduisent les bouleversements observés dans les modes de collecte. La sensibilisation progressive des citoyens à la nécessité d'effectuer un tri à la base, la mise en place de nouveaux équipements, génèrent peu à peu de nouveaux comportements et contribuent à orienter vers les flux traditionnels des déchets qui en étaient autrefois écartés.

La collecte sélective, désormais effective sur la totalité du Pays, progresse à un rythme soutenu. Dans le secteur I, elle représente 30 % du total de la collecte (hors déchèteries et encombrants), alors que dans les autres secteurs de plan cette proportion oscille entre 16 et 21 %.

Globalement, à l'échelle du Loir-et-Cher, plus d'un tiers des déchets ménagers sont collectés en déchèterie en 2003, mais ce taux s'élève à 42 % dans le Vendômois. Il est bien sûr en progression constante.

D'une manière générale, on remarque que les **13 déchèteries** présentes dans le Pays sont plutôt bien réparties. Les communes rattachées au secteur de Châteaudun ont accès à la déchèterie de Cloyes-sur-le-Loir.

Dans l'ensemble, **seules 3 communes sont situées à plus de 10 km de la déchèterie** les desservant (Authon, Fortan et Lunay).

Soulignons la présence à Vendôme et à Savigny-sur-Braye d'une plateforme de co-compostage (déchets verts et organiques), d'un centre de transfert à Vendôme (périmètre de Valdem) et d'un autre en projet à Fontaine-les-Coteaux (périmètre du Sictom de Montoire). L'incinération des déchets est réalisée à Blois.

Globalement, 73 % des déchets collectés en 2003 dans le secteur I ont été valorisés ; un quart environ a été enfoui, ce qui correspond au meilleur résultat observé en Loir-et-Cher.

Le Plan départemental concerne les déchets suivants, produits par les ménages, les collectivités et les professionnels :

- Les ordures ménagères (collectées en porte à porte ou par apport volontaire)
- Les encombrants (déchets volumineux, pesants, produits par les ménages)
- Les déchets verts (déchets de tonte, d'élagage, de taille…)
- Les déchets spécifiques (gravats, tout venant)
- Les déchets dangereux non industriels (déchets ménagers spéciaux et déchets toxiques en dispersé)
- Les déchets de l'assainissement (matières de vidange, boues de station d'épuration…)
- Les déchets industriels banals (déchets non dangereux).

Le périmètre d'application du plan départemental prend en compte les coopérations intercommunales en matière de collecte et/ou de traitement des ordures ménagères. Sur la base des limites administratives départementales, il intègre les communes limitrophes relevant de structures intercommunales dont le siège est en Loir-et-Cher et, à l'inverse, exclut celles adhérant à un syndicat extra départemental.

Le périmètre du plan est réparti en quatre secteurs correspondant à des filières homogènes de traitement des déchets ménagers.

A compter du 1er janvier 2005, la **compétence** du Plan Départemental d'élimination des déchets ménagers et assimilés est **transférée au Conseil Général** avec l'entrée en vigueur de la loi de décentralisation du 13 août 2004.

Organisation intercommunale de la collecte et du traitement

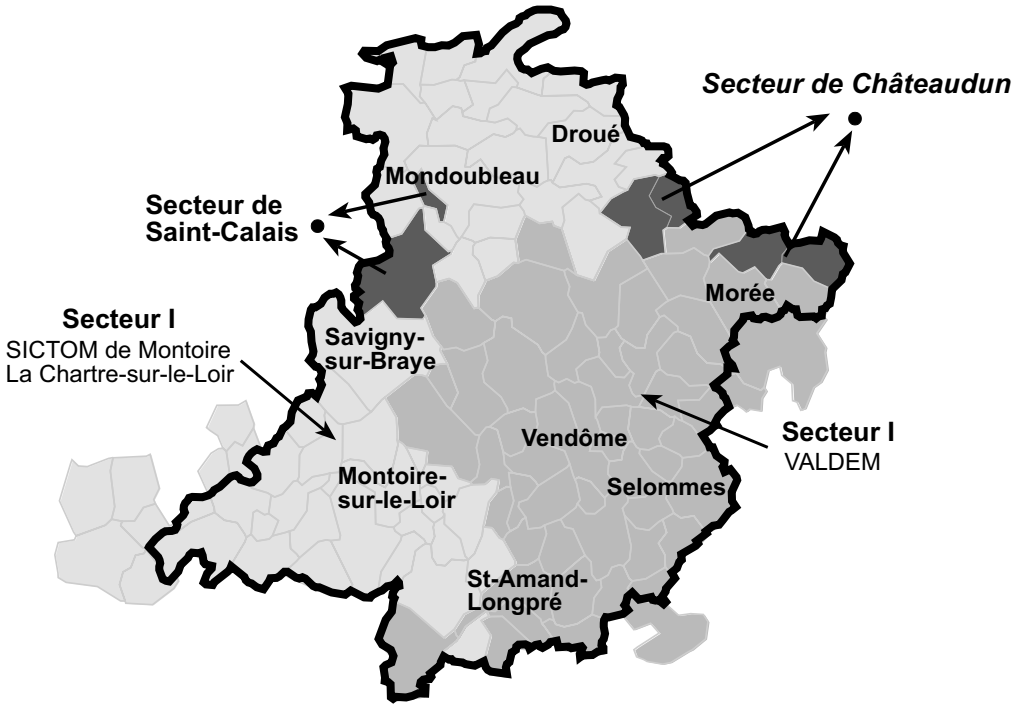

D'après source : Observatoire - 2005

Distance d'accès à une déchèterie

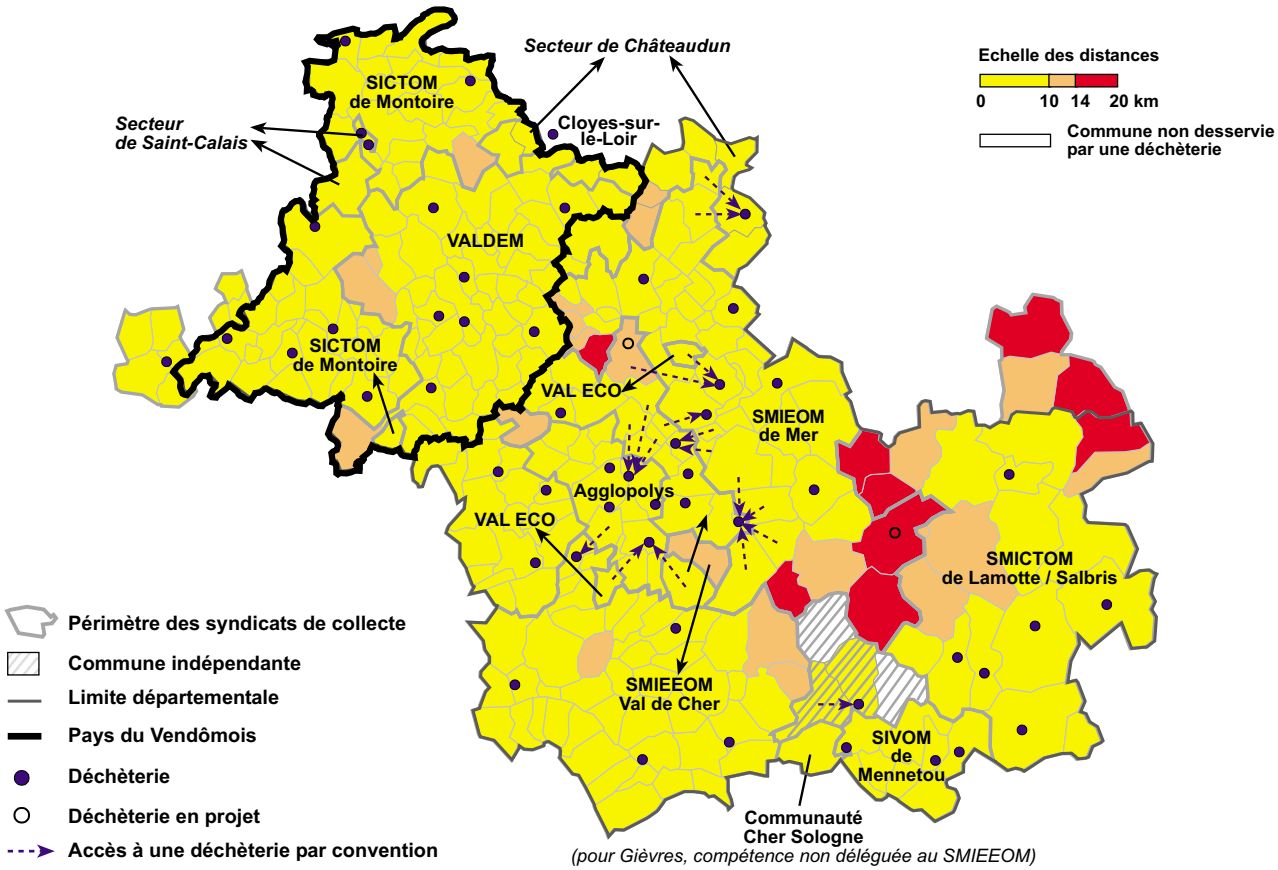

D'après sources : DDE 41, Observatoire - 2005

Le commerce et l'artisanat

Les commerces de proximité

Densité de commerces en 2005 (pour 10 000 habitants)

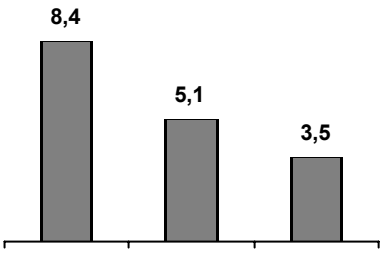

D'après sources : CCI, CMA, Observatoire, INSEE

Les commerces de première nécessité

Le commerce de proximité constitue un facteur déterminant dans l'animation de la vie locale et l'attractivité des communes.

En matière de boulangerie-pâtisserie, boucherie-charcuterie et commerces multiservices (auxquels sont inclues les épiceries et alimentations générales), la **desserte de la population peut s'effectuer de trois façons : dans le magasin dont c'est la spécialité, par la présence du produit dans le rayon d'un autre commerce, par un service de tournées.**

Le Pays compte au total 57 boulangeries et/ou pâtisseries, 35 boucheries et/ou charcuteries et 24 épiceries ou commerces multiservices (hors supermarchés). Tous modes de distribution confondus, la disponibilité des différents produits n'apparaît pas pleinement satisfaisante. En effet, 32 localités ne sont pas approvisionnées en produits carnés, 60 en épicerie (plus de la moitié des communes du Pays) et 14 en boulangerie.

Les boulangeries et/ou pâtisseries

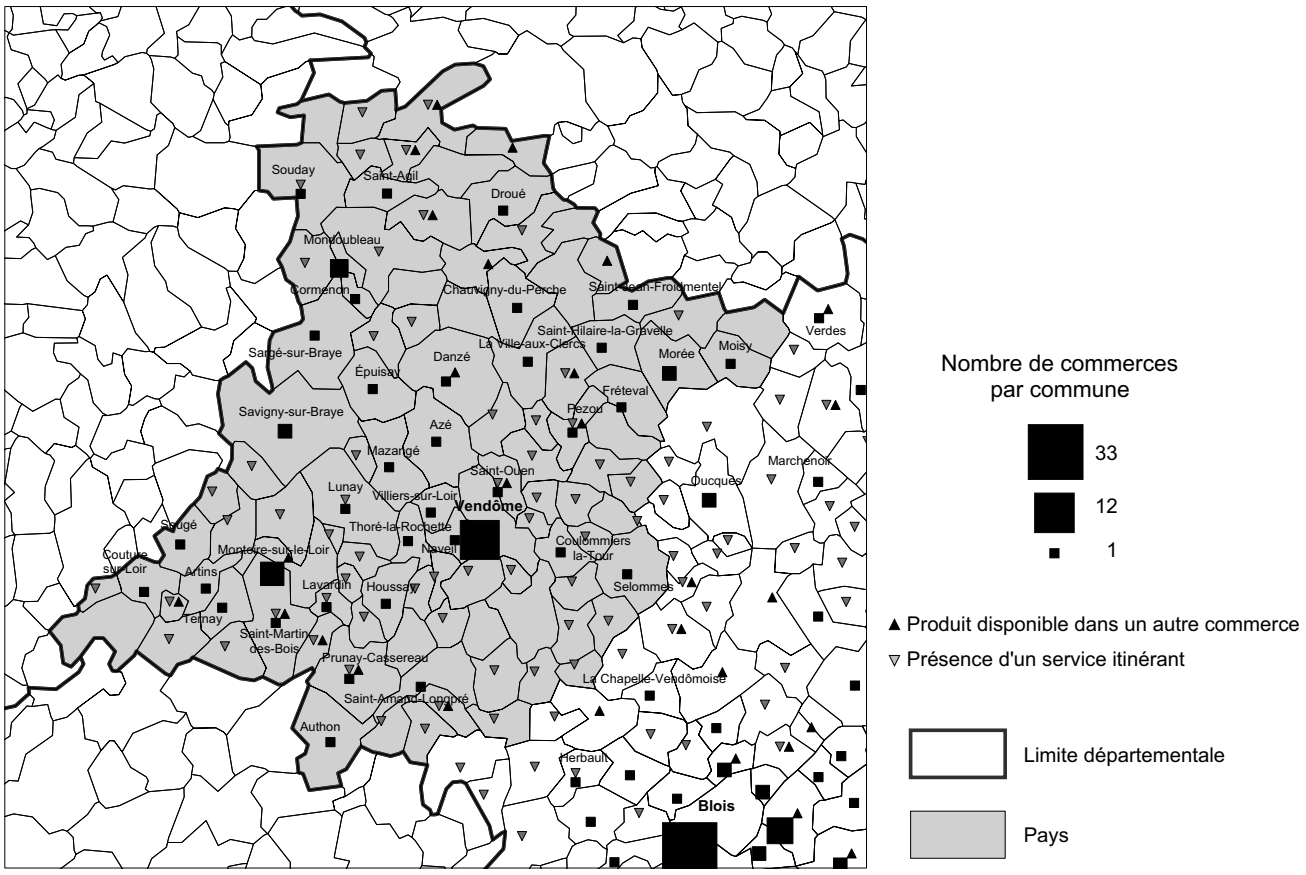

D'après sources : CCI, CMA, Enquête communale - 2005

Les boucheries et/ou charcuteries

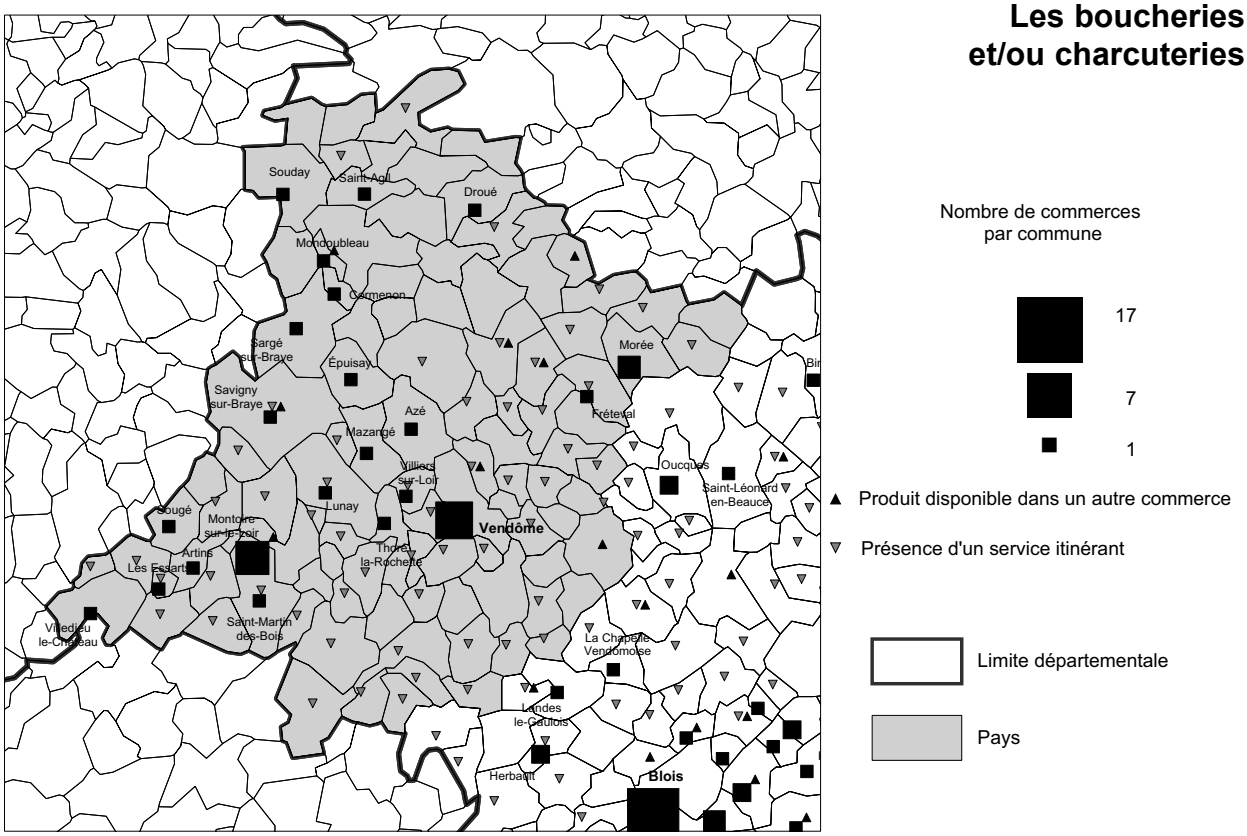

D'après sources : CCI, CMA, Enquête communale - 2005

Alimentation générale et multi-services

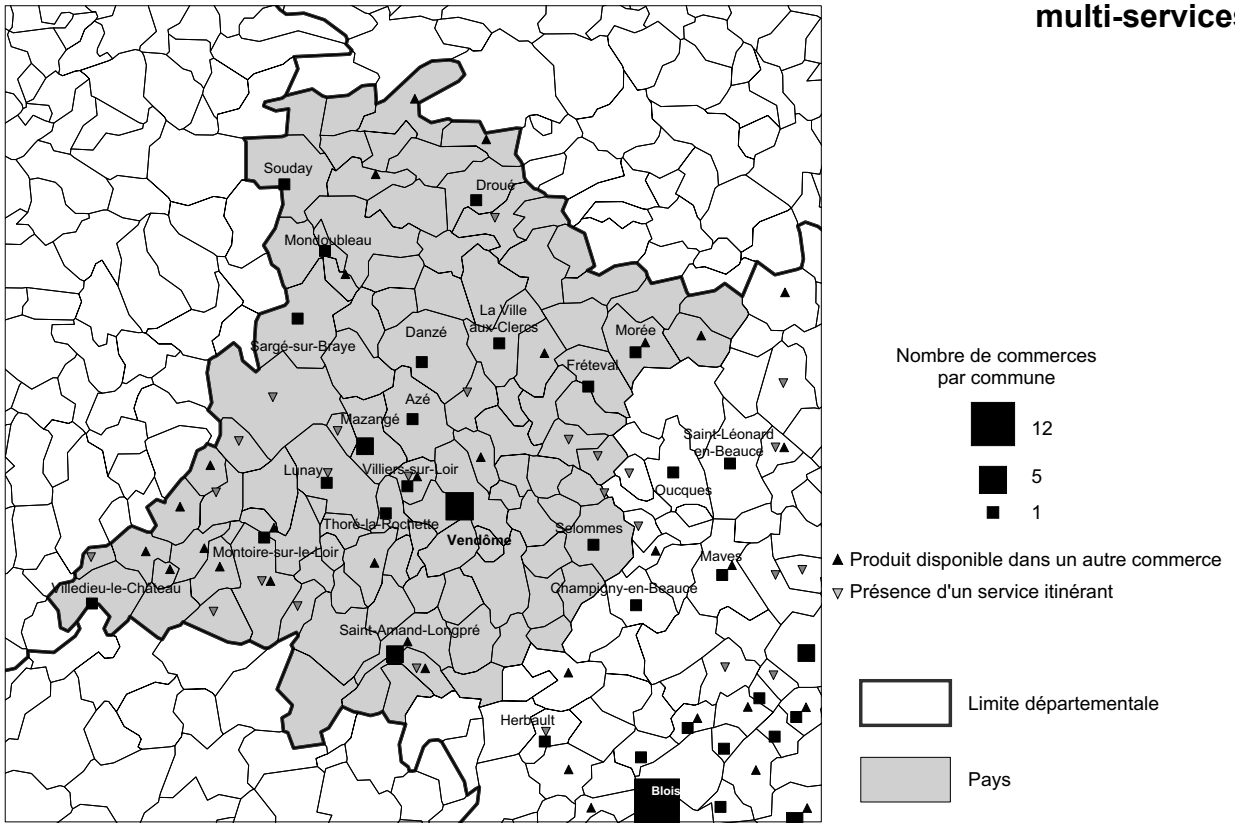

D'après sources : CCI, CMA, Enquête communale - 2005

Répartition des communes du Pays Vendômois par type de desserte

	Boulangerie/ pâtisserie	Commerce multiservices, épicerie, alimentation générale	Boucherie/ charcuterie
Magasin*	38	18	22
Produit présent dans le rayon d'un autre commerce *	10	16	5
Service itinérant *	43	11	46
Commune jamais desservie	14	60	32

D'après sources : CCI, CMA, Observatoire

** il peut arriver que plusieurs modes de desserte existent sur une même commune. Dans ce cas, un seul a été comptabilisé, avec l'ordre de priorité suivant : 1) magasin ; 2) produit en rayon d'autre commerce ; 3) tournée.*

Des projets commerciaux dans le Pays

- agrandissement de la boulangerie de **Houssay** avec installation d'une épicerie/alimentation
- projet de création d'une supérette avec un rayon boucherie-charcuterie à **Pezou**
- agrandissement et délocalisation sur la zone d'activités du commerce d'alimentation de **Morée** avec adjonction d'un point de distribution de carburant
- la boucherie d'**Epuisay** va se dotée d'un rayon d'épicerie

A signaler a contrario le risque de fermeture du dernier commerce du Poislay (épicerie/multi-services/restaurant), la gérante étant proche de la retraite

La quasi totalité de la population peut se fournir dans sa commune de résidence pour les produits de boulangerie (en magasin spécialisé, en dépôt ou dans le rayon d'un autre commerce). En revanche, les produits de boucherie ne sont pas disponibles sur place pour 11 % des habitants du Vendômois ; cette proportion s'élève à 27 % pour l'épicerie. Dans ce dernier cas, des services de tournée sont peu souvent mis en place contrairement à d'autres territoires du Loir-et-Cher.

Répartition de la population selon la desserte en produits alimentaires de base dans la commune de résidence en 2005

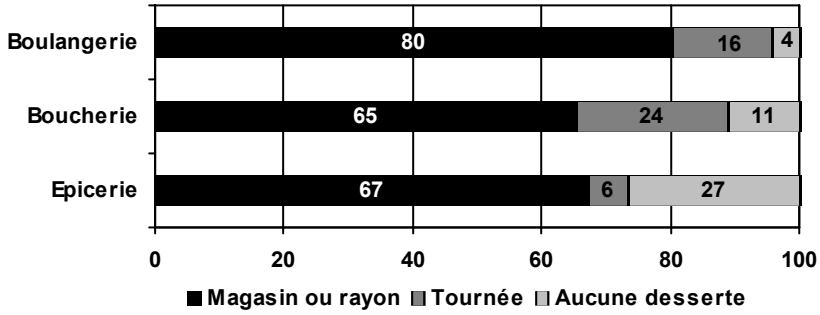

D'après sources : CCI, CMA, Observatoire, INSEE

Répartition des communes par type de desserte

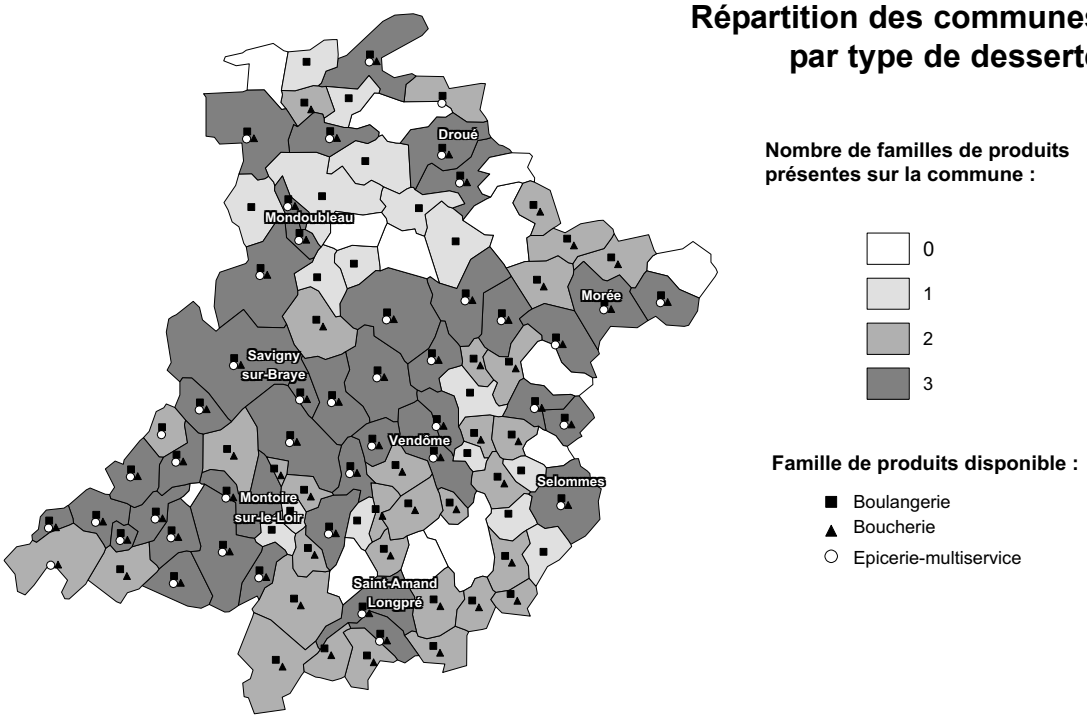

D'après sources : CCI, CMA, Enquête communale - 2005

Pôles de proximité

Ils se définissent ici comme les communes bénéficiant de la présence simultanée des produits de boulangerie, de boucherie et d'épicerie, en commerce spécialisé, en multi-services ou dans le rayon d'un autre magasin.

Le Pays peut s'appuyer sur **un peu plus d'une vingtaine de "pôles de proximité"** regroupant les trois types de produits de base en magasin (qu'il soit spécialisé ou non). Leur localisation assez bien répartie sur le territoire, laisse toutefois à l'écart quelques communes ou parties de communes, notamment dans la région de Saint-Amand-Longpré (absence d'un rayon boucherie). Précisons toutefois que cette dernière est située à proximité de Château-Renault et qu'elle a en prévision de réaliser sous peu un important projet immobilier de regroupement de commerces au centre de Saint-Amand-Longpré, comprenant la réouverture d'une boucherie.

Temps d'accès aux pôles de proximité du Loir-et-Cher en voiture

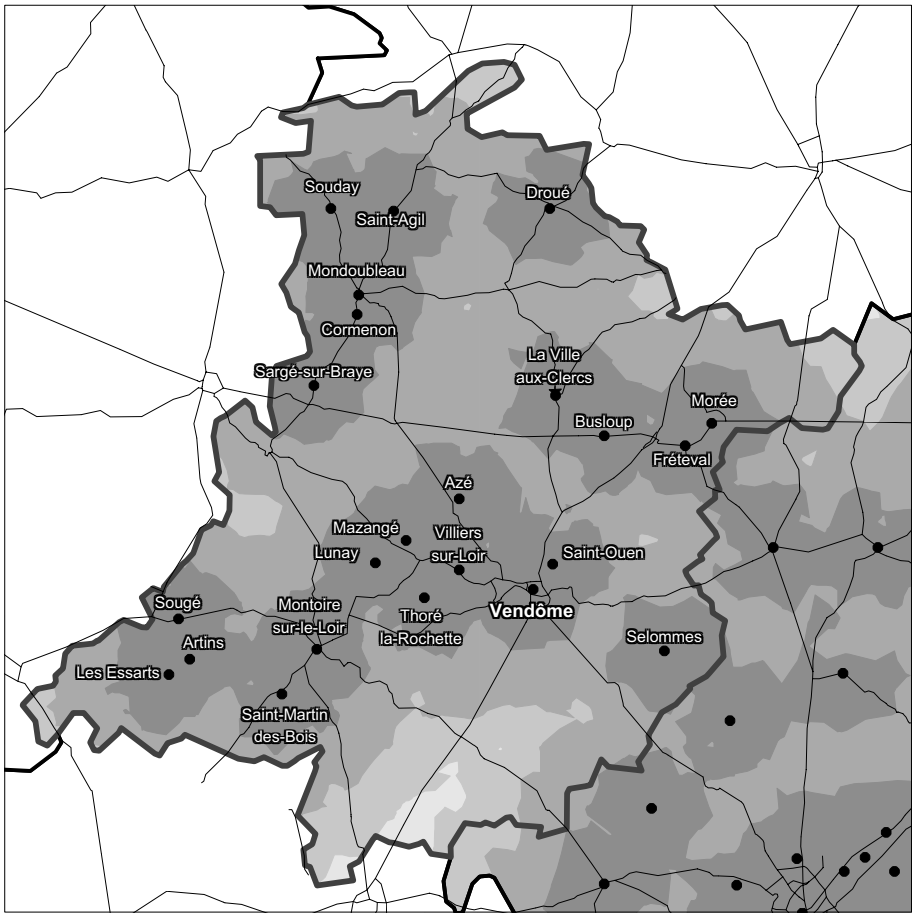

D'après sources : CCI, CMA, Enquête communale - 2005

Un quart des habitants se trouvent à plus de 5 minutes en voiture d'un "pôle de proximité". La situation apparaît nettement moins favorable que pour l'ensemble du département. La question de l'approvisionnement des personnes ne disposant pas d'un véhicule ou se déplaçant difficilement se pose donc dans le Pays avec une particulière acuité.

Répartition de la population selon le temps d'accès aux pôles de proximité en voiture (en %)

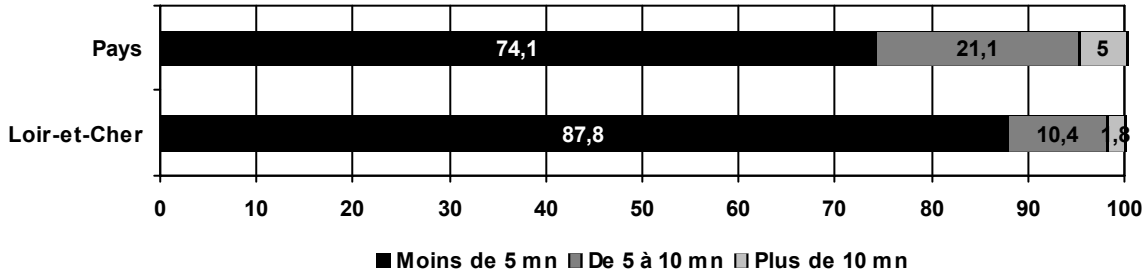

D'après sources : CCI, CMA, Observatoire - 2005

Les autres commerces d'alimentation

On ne compte **aucune poissonnerie.** En revanche, **deux commerces de produits surgelés** sont localisés à Vendôme et Saint-Ouen. Ces denrées sont bien évidemment disponibles dans la plupart des grandes et moyennes surfaces. Par ailleurs, un service itinérant existe dans une cinquantaine de communes pour les surgelés et une dizaine pour les produits de la mer.

Les marchés

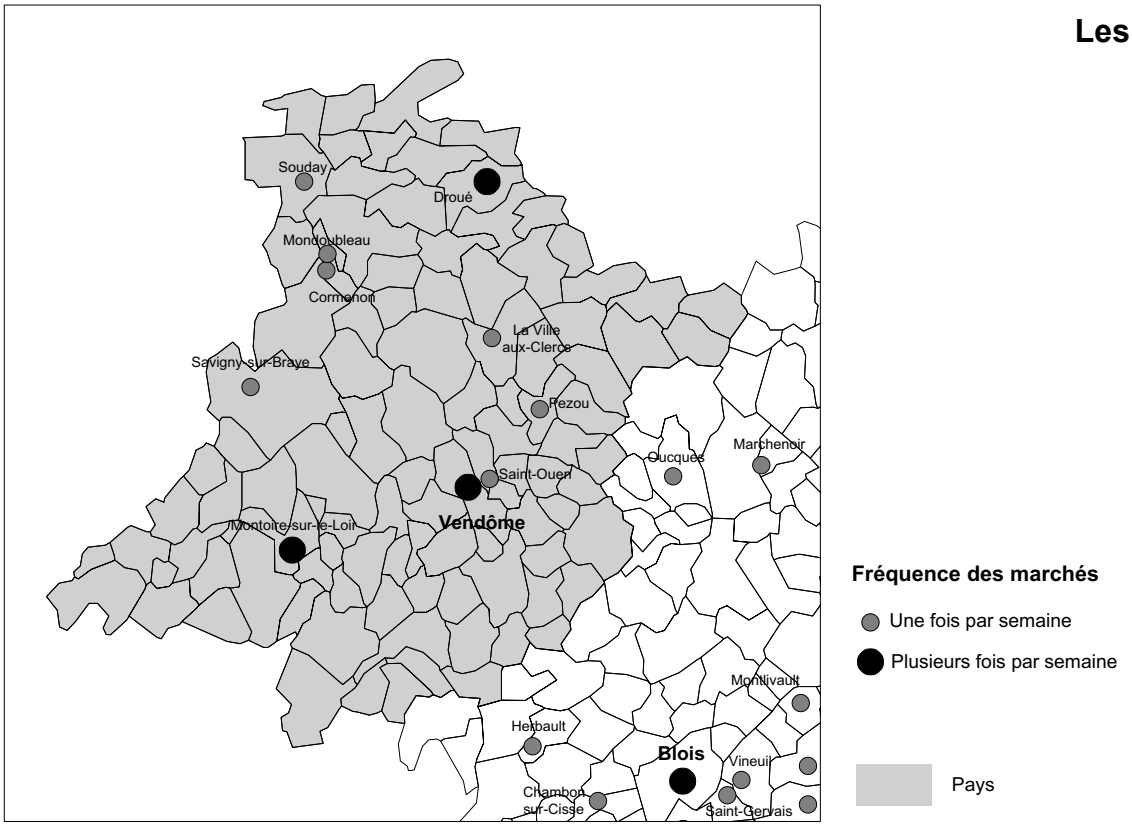

D'après sources : Enquête communale - 2005

Des marchés sont organisés dans 10 communes, dont 2 à Vendôme rassemblant environ 80 commerçants ambulants, 2 à Montoire-sur-le-Loir (60 le mercredi et 30 le dimanche) et 2 à Droué (15) où il revêt une importance particulière en l'absence de grande ou moyenne surface.

Les marchés dans le Pays Vendômois

Commune accueillant un marché	Jour	Nombre des commerçants
Cormenon	Samedi matin	1
Droué	Mardi matin	15
Droué	Dimanche matin	15
Mondoubleau	Lundi	10
Montoire-sur-le-Loir	Mercredi	60
Montoire-sur-le-Loir	Samedi matin	30
Pezou	Jeudi matin	5
Saint-Ouen	Mercredi matin	10
Savigny-sur-Braye	Mardi matin	4
Souday	Mercredi matin	3
Vendôme	Vendredi	80
Vendôme	Dimanche matin	80
Ville-aux-Clercs	Jeudi matin	7

D'après source : enquête communale - 2005

Les surfaces commerciales alimentaires du Pays

Vendôme (1 hyper et 4 moyennes surfaces)

Saint-Ouen (1 hyper et 1 supermarché)

Montoire-sur-le-Loir (3 supermarchés)

Mondoubleau (1 supermarché)

Savigny-sur-Braye (1 supermarché)

Les grandes et moyennes surfaces alimentaires

En relation avec le poids démographique des communes, **les grandes ou moyennes surfaces alimentaires se concentrent dans l'agglomération de Vendôme.** On y dénombre **deux hypermarchés,** un localisé dans la ville centre d'une surface de 6 000 m² environ et un à Saint-Ouen (2 700 m²), ainsi que 4 supermarchés et un magasin populaire.

5 supermarchés complètent l'armature commerciale : 3 à Montoire-sur-le-Loir (dont un discounter), 1 à Mondoubleau et 1 à Savigny-sur-Braye.

Parmi les projets, notons que la Commission Départementale d'Equipement Commercial a accepté l'agrandissement du supermarché de Mondoubleau dont la surface va être portée à 2 480 m² et de l'Intermarché de Vendôme.

Malgré la présence d'établissements à proximité (Saint-Calais, Bessé-sur-Braye, La Chartre-sur-le-Loir, la Bazoche-Gouët, Arrou, Cloyes-sur-le-Loir, Château-Renault et Marchenoir), une partie importante de la population est éloignée de ce type d'équipement : **près de 2 habitants du Pays sur 10 en sont distants de plus de 10 minutes** contre 1 sur 10 en moyenne en Loir-et-Cher. Une zone située en bordure du Pays Beauce Val de Loire se trouve plus défavorisée (plus de 15 minutes). La réalisation d'une moyenne surface à Herbault devrait y remédier en partie.

Répartition de la population selon le temps d'accès aux grandes et moyennes surfaces alimentaires en voiture (en %)

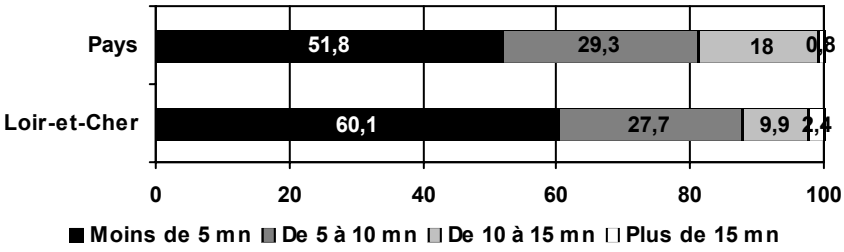

D'après sources : CCI, Observatoire - 2005

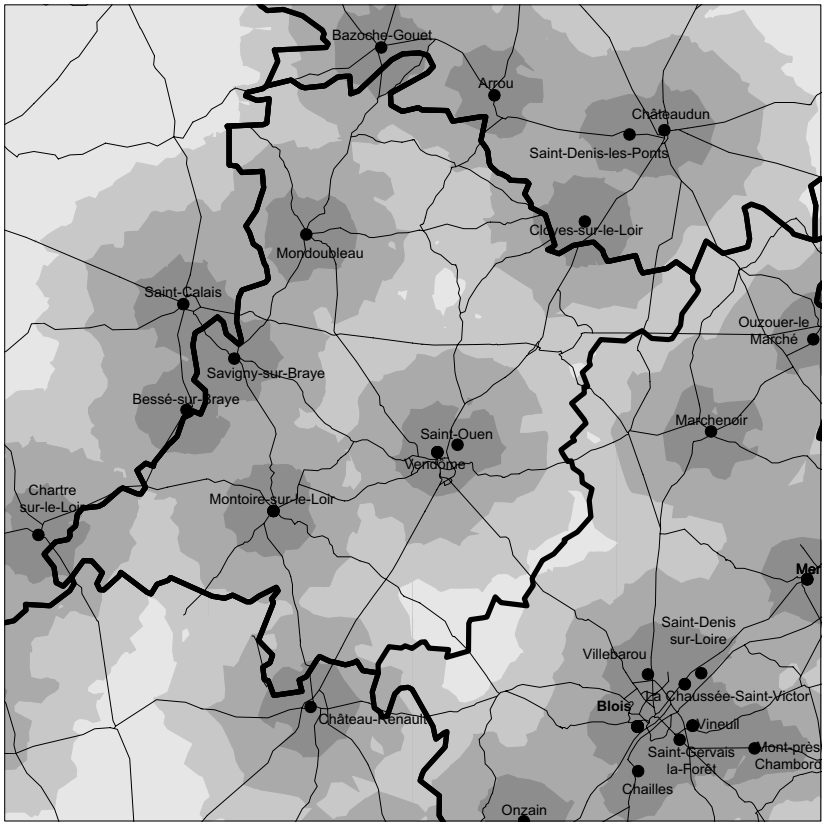

Temps d'accès aux grandes et moyennes surfaces alimentaires

● Présence d'au moins un hypermarché ou supermarché sur la commune

Pays

Temps d'accès (en voiture)

- Moins de 5 mn
- De 5 à 10 mn
- De 10 à 15 mn
- Plus de 15 mn

D'après sources : CCI, Observatoire - 2005

Les autres commerces et services

La presse est disponible dans 23 communes, soit dans les Maisons de la presse (13 sur le territoire, réparties dans 8 communes), soit dans d'autres types de commerce ou services. La Nouvelle République du Centre Ouest a mis en place en complément un système de points de distribution. On en recense 79 dans le Pays (dont 12 à Vendôme), couvrant 51 communes.

La distribution du tabac est le plus souvent une activité annexe. On ne compte en effet que 3 débits stricto sensu, à Saint-Amand-Longpré, Sougé et Vendôme. En revanche, 37 autres communes comptent au moins un point de distribution (cafés-bars, restaurants, etc.). Il y en a au total plus d'une soixantaine.

Lieux de rencontre et de convivialité, **les cafés** ne sont présents que dans 21 communes (44 établissements). Les **restaurants** sont à la fois beaucoup plus nombreux : 101 (dont 32 à Vendôme), et mieux répartis puisque 44 communes en sont dotées.

Pour faire le plein de **carburant**, les automobilistes ont à leur disposition 46 points de distribution, établis dans 25 communes. D'autres possibilités sont offertes dans plusieurs communes limitrophes du Pays.

La distribution de la presse

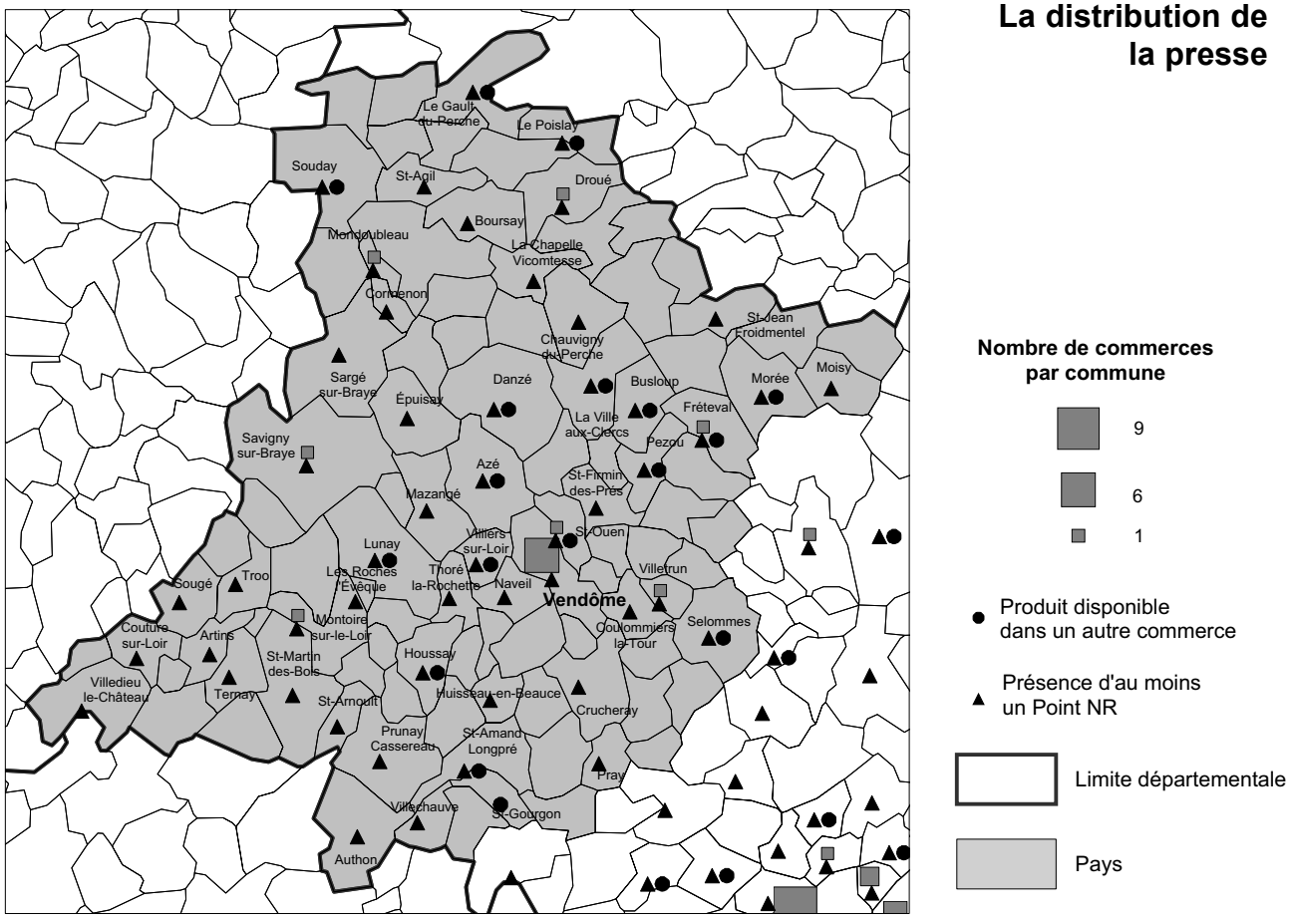

D'après sources : CCI, CMA, Enquête communale - 2005

Les cafés, restaurants et débits de tabac

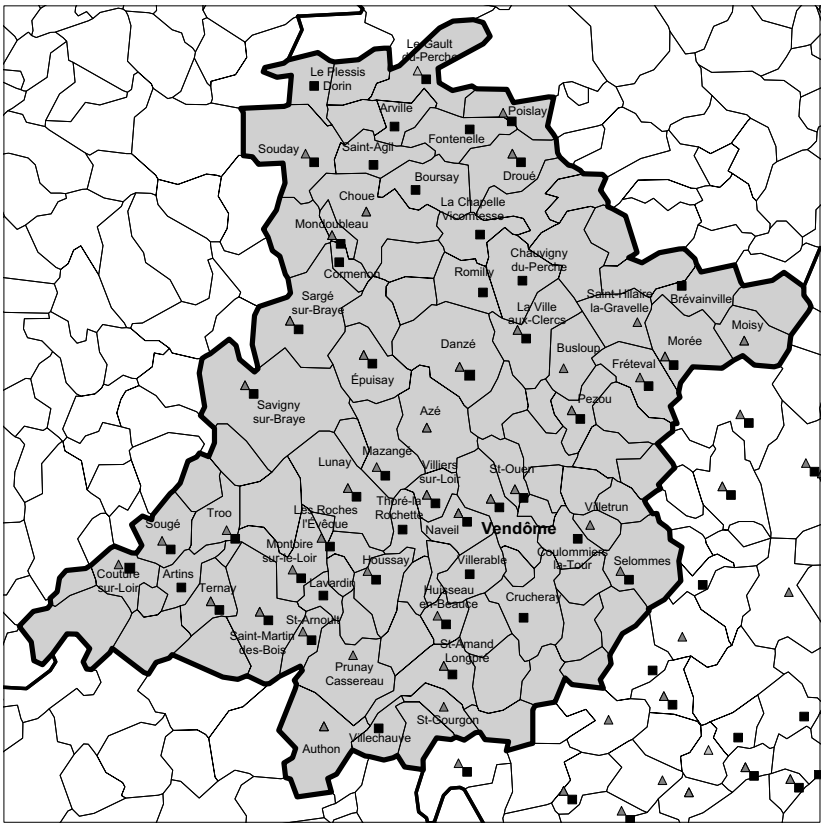

Présence d'au moins un commerce sur la commune

- Café et/ou Tabac
- Restaurant

Limite départementale

Pays

D'après sources : CCI, CMA, Enquête communale - 2005

Les garages et les points de distribution de carburant

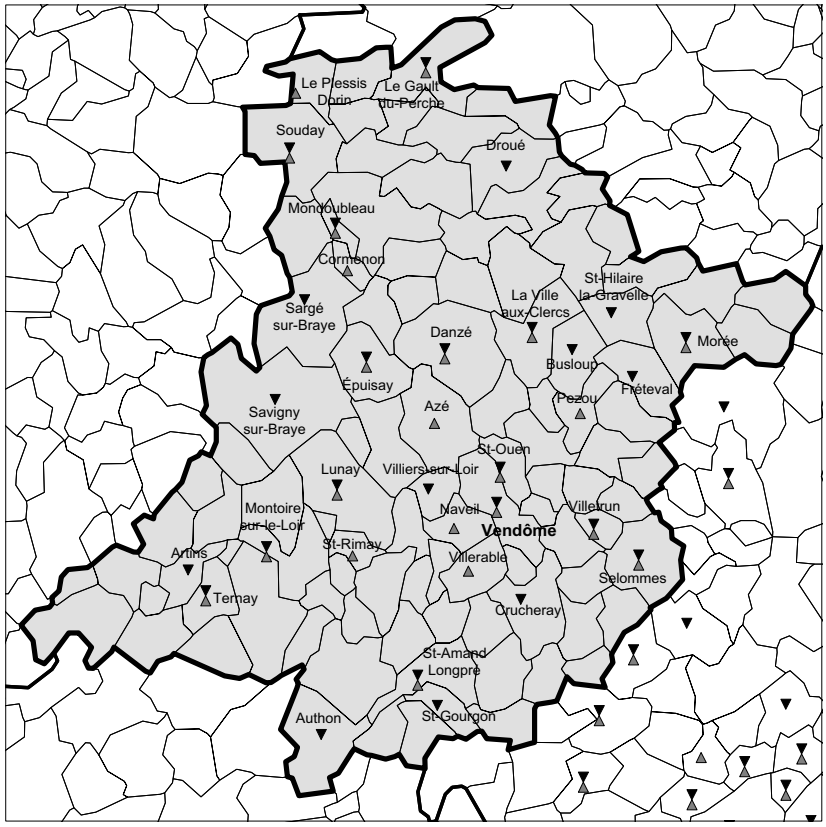

Présence d'au moins un commerce sur la commune

- Carburant
- Garage

Limite départementale

Pays

D'après sources : CCI, CMA, Enquête communale - 2005

Les commerces d'équipement de la personne

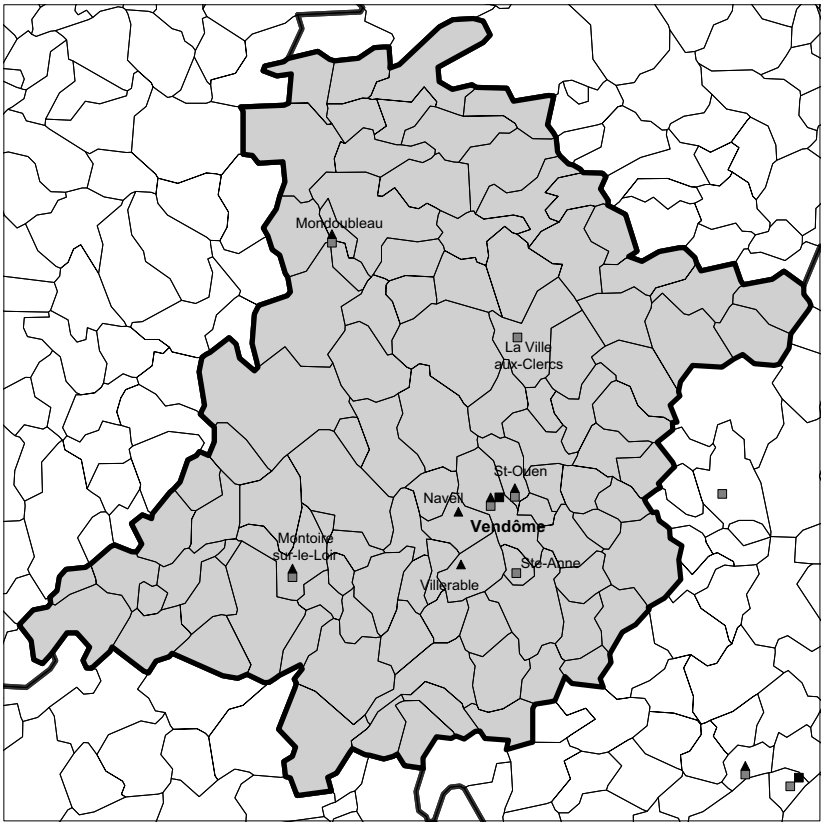

Présence d'au moins un commerce sur la commune

- Chaussures
- Vêtements
- Blanchisserie

Limite départementale

Pays

D'après sources : CCI, Enquête communale - 2005

Les commerces d'équipement de la maison

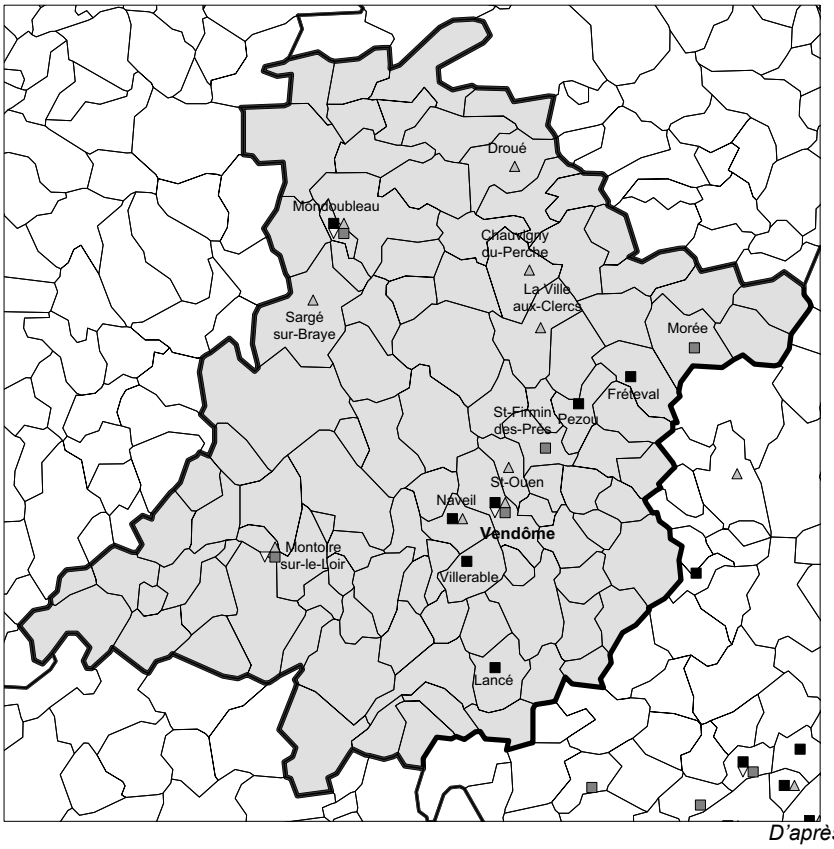

Présence d'au moins un commerce sur la commune

- Meubles
- Electroménager
- Bricolage
- Droguerie, quincaillerie

Limite départementale

Pays

D'après sources : CCI, Enquête communale - 2005

L'équipement de la personne et de la maison est par nature concentré dans les centres urbains. Ainsi, sur les 46 magasins de vêtements présents sur le territoire, 80 % sont localisés dans l'agglomération vendômoise. Un constat identique est dressé pour les magasins de chaussures : 13 au total, dont 7 à Vendôme. On recense par ailleurs 10 magasins de meubles (7 communes), 13 en électroménager (5 communes), 12 drogueries - quincailleries et 4 magasins de bricolage (Vendôme, Mondoubleau et Montoire-sur-le-Loir). Signalons également la présence de 14 fleuristes, répartis dans 6 communes.

L'offre de **services à la personne** est présente dans le Pays, mais leur répartition laisse de très nombreuses zones d'ombre. Si l'on recense en effet plus de **70 salons de coiffure**, ceux-ci sont concentrés dans 24 communes. Il convient toutefois de signaler que l'activité de coiffeur à domicile tend à se développer, rapprochant ainsi le service de la clientèle. Pour les **soins du corps** (cabinet d'esthéticienne, salons de remise en forme...), on recense seulement **8 établissements** (6 à Vendôme, 1 à Montoire-sur-le-Loir et à Boursay). Les **9 pressings** existant sur le territoire sont tous localisés à Vendôme.

Pour l'apprentissage de la conduite, les candidats peuvent faire appel à l'une des **13 auto-écoles** présentes sur le territoire (dont 7 à Vendôme). En milieu rural, les moniteurs passent le plus souvent prendre les élèves à leur domicile.

Les coiffeurs et les soins du corps

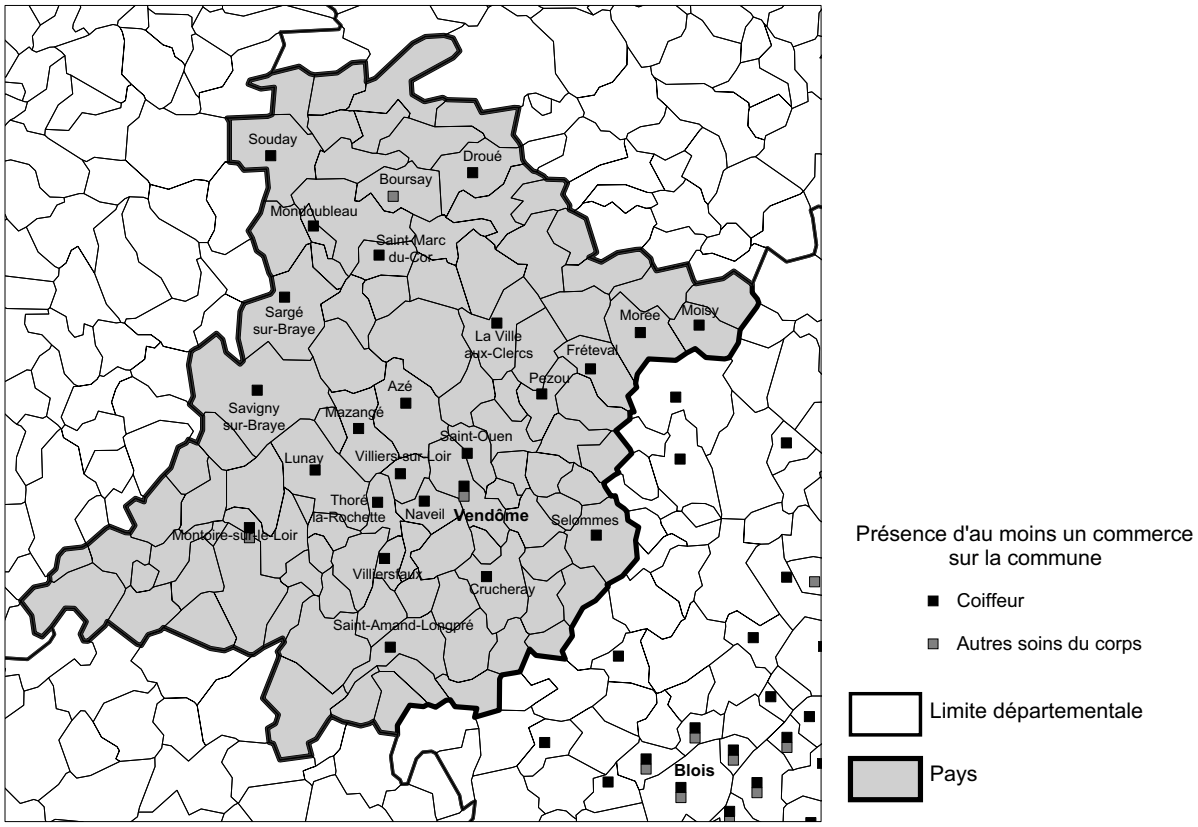

D'après sources : CMA, Enquête communale - 2005

Les "points multi-services"

Le Pays étudie l'implantation de **points multi-services** en complémentarité avec les orientations du schéma départemental d'urbanisme commercial récemment adopté.

Ces points, comprenant notamment un accès à Internet, pourraient prendre place dans des commerces d'épicerie, d'alimentation générale ou des cafés - bars - restaurants.

Les commerces susceptibles d'accueillir des "points multi-services"

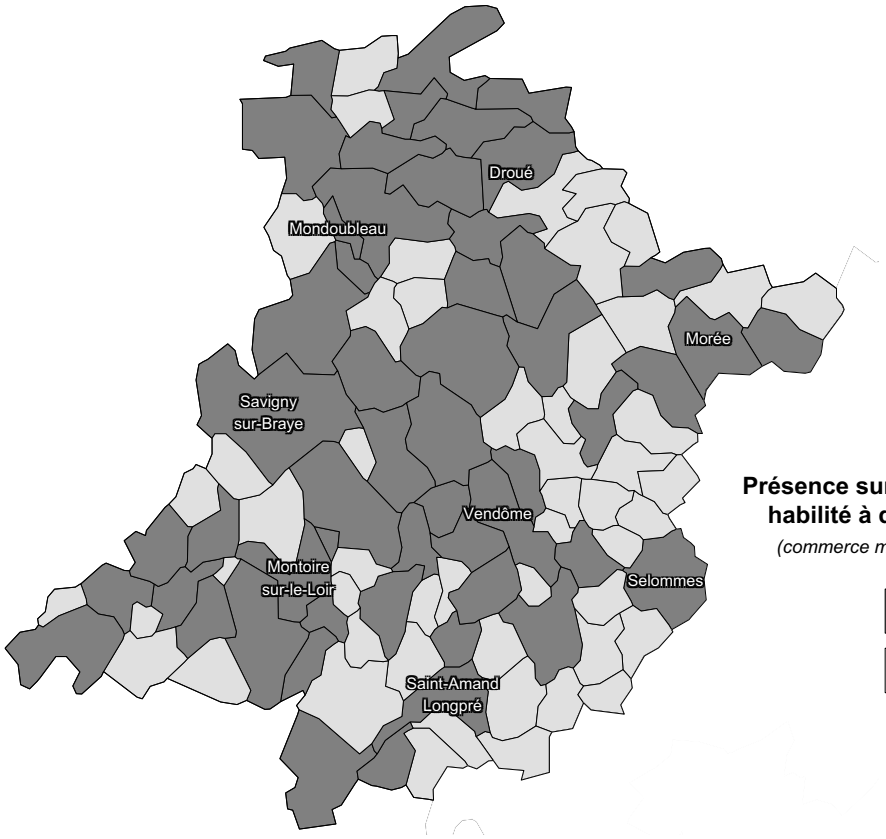

D'après sources : CCI, CMA, Enquête communale - 2005

Densité d'artisans en 2005 (pour 10 000 habitants)

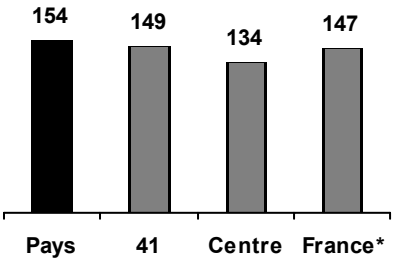

D'après sources : Chambre de Métiers et de l'Artisanat, INSEE

Un tissu artisanal important

En 2005, le Pays compte environ **1 050 artisans** (tous corps de métier confondus), ce qui représente une **densité de 154 artisans** pour 10 000 habitants, supérieure à la moyenne départementale (149), ainsi qu'à celles constatées aux échelons géographiques de référence. La plupart des collectivités du Pays (94) comptent au moins une entreprise sur leur territoire. Ce maillage est essentiel à la vie économique du Pays Vendômois. Le Bâtiment constitue l'activité la plus représentée avec 429 entreprises (41 %) réparties sur 81 communes. La branche des services, qui comprend les transports, pèse moins que dans d'autres territoires du Loir-et-Cher ; elle comprend néanmoins 277 entreprises (27 %) dans 53 communes. Le poids des artisans du domaine alimentaire est encore assez important avec 130 unités (12 %).

Le maintien du tissu artisanal constitue ainsi à l'évidence un enjeu majeur pour le dynamisme de la partie la plus rurale du Pays. La problématique des départs en retraite en prend d'autant plus d'importance. **La répartition des artisans du Vendômois est très proche de la moyenne** ; **24 % d'entre eux (255) auront atteint l'âge de 60 ans d'ici fin 2010**, contre 25 % pour l'ensemble du Loir-et-Cher et 43,7 % (457) à la fin 2015. **Bon nombre de communes risquent donc de perdre leur seule activité**, ainsi que les emplois qui y sont liés. Les entreprises dont le dirigeant pourrait prendre sa retraite au cours des cinq années qui viennent **comptent ensemble près de 840 salariés**, soit près d'un tiers du total. A l'horizon 2015, ce sont environ 1 450 postes (56 %) qui sont menacés.

Répartition comparée de la part des chefs d'entreprise atteignant 60 ans par période

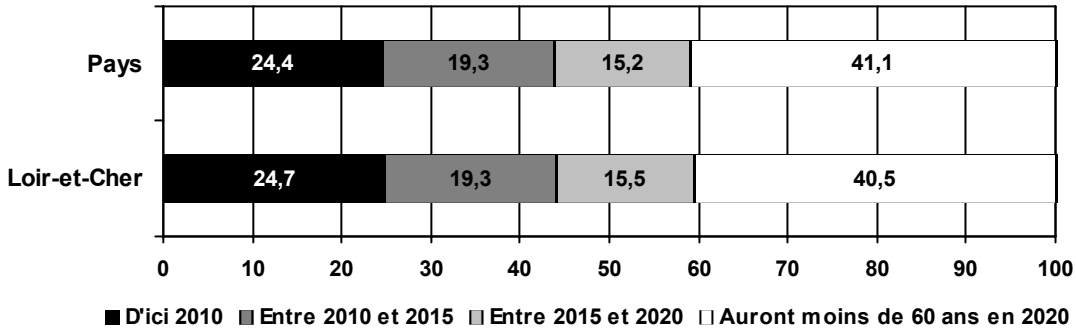

D'après source : Chambre de Métiers et de l'Artisanat - 2005

Proportion des entreprises artisanales dont le dirigeant aura atteint 60 ans d'ici fin 2010

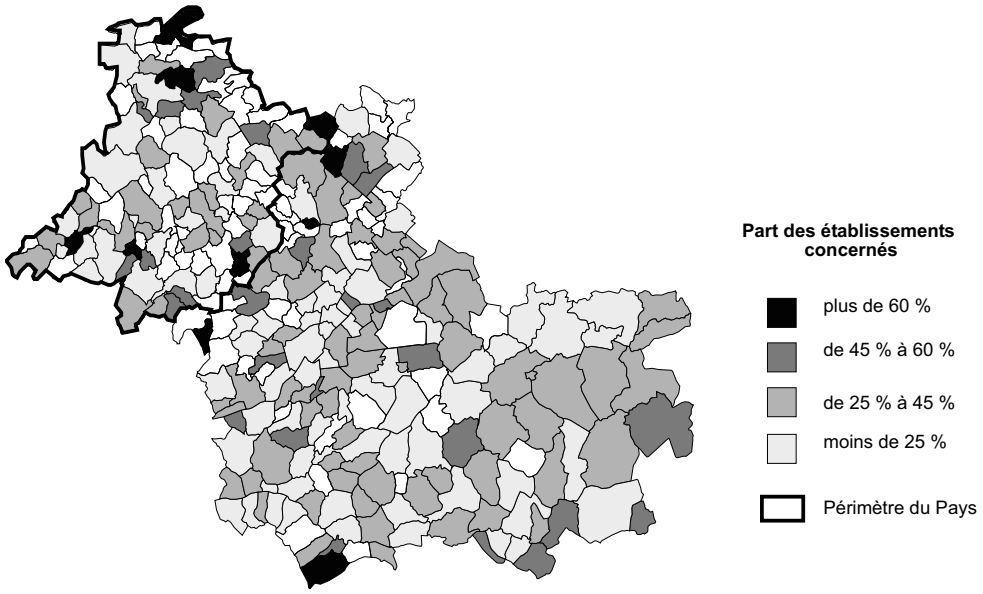

D'après source : Chambre de Métiers et de l'Artisanat - 2005

Proportion d'emplois des entreprises artisanales relevant des entreprises dont le dirigeant aura atteint 60 ans en 2010

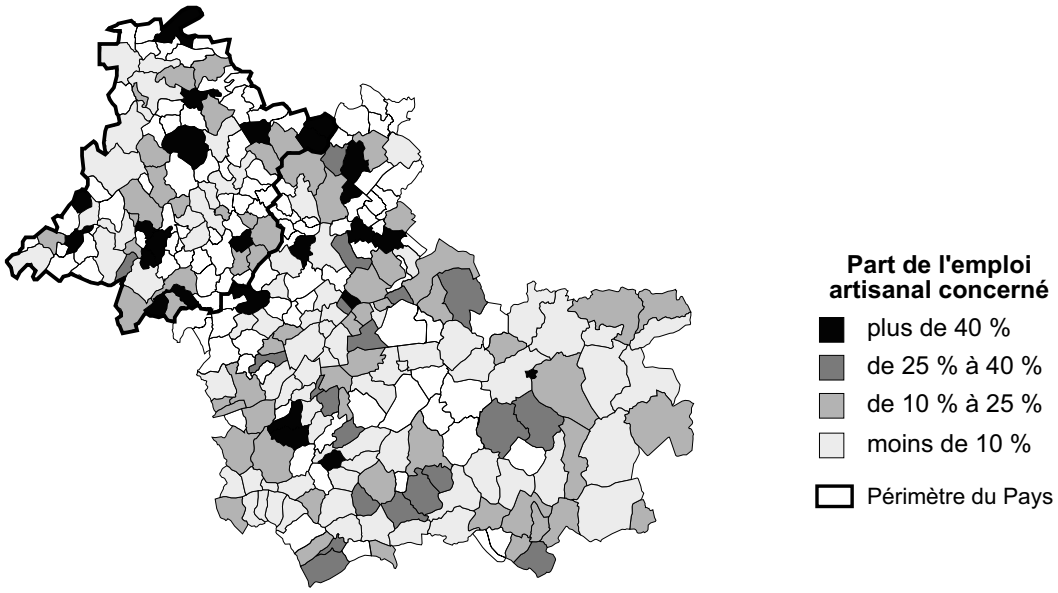

D'après source : Chambre de Métiers et de l'Artisanat - 2005

Observatoire de l'Economie et des Territoires de Loir-et-Cher
1 avenue de la Butte - 41000 BLOIS
Tél : 02.54.42.39.72 • Fax : 02.54.42.42.02
E-mail : infos@observatoire41.com

Directeur de la publication : Alain QUILLOUT
Tirage : 300 exemplaires - Dépôt légal à parution
ISSN 1291-2565